

Compte financier 2025 et affectation du résultat

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 202 et 210 à 214,

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination de Emmanuel Trizac dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la décision n° 2026-023 du 24 février 2026 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu l'avis du conseil des études et de la vie étudiante de l'ENS de Lyon du 6 mars 2026,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 12 mars 2026, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé les éléments d'exécution budgétaire suivants pour l'ENS de Lyon :

- 1 851,3 ETPT sous plafond et 171,2 ETPT hors plafond
- 165 909 656€ d'autorisations d'engagements dont :
 - 118 044 369€ en personnel
 - 40 405 397€ en fonctionnement
 - 7 459 889€ en investissement
- 158 648 219€ de crédits de paiements dont :
 - 118 039 996€ en personnel
 - 36 999 733€ en fonctionnement
 - 3 608 490€ en investissement
- 159 509 114€ de recettes
- 860 895€ de solde budgétaire.

A. Le Conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants :

- 27 964 134€ de trésorerie (soit une variation de 0,2M€ par rapport au compte financier 2024)
- -371 787€ de résultat patrimonial
- 4 504 347€ de capacité d'autofinancement
- 16 234 565€ de fonds de roulement (soit une variation de 2,4M€ par rapport au compte financier 2024)

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 24

Nombre de voix favorables : 17

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 7

Article 2.

Le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de – 371 787,11€ et le report à nouveau (compte 110) de 8 046 343,42 € en réserves.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 24

Nombre de voix favorables : 17

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 7

Fait à Lyon, le 12 mars 2026

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon

2023

*Compte
financier*

*Rapport
de gestion*

Sommaire général

Partie 1 : Compte financier 2025 – Comptabilité générale 2

1.1	Les états financiers	3
1.1.1	Balance générale avant clôture classe 6 et 7.....	3
1.1.2	Balance générale définitive	19
1.1.3	Balance des valeurs inactives.....	36
1.1.4	Bilan	38
1.1.5	Compte de résultat.....	41
1.2	L'annexe au bilan et compte de résultat	44

Partie 2 : Rapport de gestion 2025 – Comptabilité budgétaire et indicateurs financiers 72

1.	Données principales de l'exécution budgétaire	
2.	Recettes 2025.....	
3.	Dépenses 2025.....	
4.	Indicateurs et ratios budgétaires et comptables 2025.....	
5.	Annexes réglementaires	
6.	Glossaire	

Partie 1 : Comptabilité générale

Compte financier 2025

Balance avant clôture 6&7

Conseil d'administration du 12 mars 2026

CLASSE 1									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
10411	contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements État		8,762,000.70	8,762,000.70	144,873,167.73	1,134,953.44	146,008,121.17		137,246,120.47
104131	État				14,874,600.33		14,874,600.33		14,874,600.33
1041322	ANR IA financement externe de l'actif		2,084,091.45	2,084,091.45	38,813,417.87	2,557,454.25	41,370,872.12		39,286,780.67
10491	reprise au résultat de la contrepartie et du financement des actifs mis à	26,840,340.30	9,328,372.53	36,168,712.83		8,355,000.00	8,355,000.00	27,813,712.83	
104931	État	11,346,983.37	98,349.96	11,445,333.33				11,445,333.33	
1049321	reprise au résultat des revenus de la dotation de financement des actifs	8,994,130.74	2,048,652.62	11,042,783.36				11,042,783.36	
10682	réserves facultatives				26,785,093.92		26,785,093.92		26,785,093.92
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	47,181,454.41	22,321,467.26	69,502,921.67	225,346,279.85	12,047,407.69	237,393,687.54	50,301,829.52	218,192,595.39
110	Report à nouveau (solde créditeur)				6,991,139.55	1,055,203.87	8,046,343.42		8,046,343.42
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 11				6,991,139.55	1,055,203.87	8,046,343.42		8,046,343.42
120	résultat de l'exercice (bénéfice)		578,252.50	578,252.50	578,252.50		578,252.50		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 12		578,252.50	578,252.50	578,252.50		578,252.50		
1312	Régions				118,803.78		118,803.78		118,803.78
13412	Régions		186,080.62	186,080.62	11,081,574.23	104,246.81	11,185,821.04		10,999,740.42
13413	Départements				862.84		862.84		862.84
13414	Communes et groupements de communes				11,315,781.24		11,315,781.24		11,315,781.24
13415	Autres entités publiques dont établissements publics		719,699.58	719,699.58	13,274,262.58	1,276,054.17	14,550,316.75		13,830,617.17
13416	Union européenne				1,455,206.38	103,891.92	1,559,098.30		1,559,098.30
13417	Autres organismes				952,444.14		952,444.14		952,444.14
13418	Autres		364,212.41	364,212.41	1,222,320.09	91,568.76	1,313,888.85		949,676.44
13492	Régions	8,859,771.58	246,561.98	9,106,333.56		158,474.04	158,474.04	8,947,859.52	
13493	Départements	842.48	5.58	848.06				848.06	
13494	Communes et groupements de communes	827,830.10	224,666.08	1,052,496.18				1,052,496.18	
13495	Autres entités publiques dont établissements publics	5,285,423.83	802,155.69	6,087,579.52		14,611.30	14,611.30	6,072,968.22	
13496	Union européenne	1,450,434.98	284.12	1,450,719.10				1,450,719.10	
13497	Autres organismes	838,605.38	3,617.43	842,222.81				842,222.81	
13498	Autres	963,109.36	51,742.76	1,014,852.12		306,030.49	306,030.49	708,821.63	
1388	Financements liés à des activités de recherche et développement - Autres		41,389.85	41,389.85	1,043,400.13		1,043,400.13		1,002,010.28
1398	Reprise au résultat des financements liés à des activités de recherche et	730,116.39	7,677.34	737,793.73		41,389.85	41,389.85	696,403.88	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	18,956,134.10	2,648,093.44	21,604,227.54	40,464,655.41	2,096,267.34	42,560,922.75	19,772,339.40	40,729,034.61
1511	Provisions pour litiges					213,825.00	213,825.00		213,825.00
1582	Provisions pour CET					1,092,905.61	1,092,905.61		1,092,905.61
1583	Provisions pour CET Charges sociales et fiscales					21,151.05	21,151.05		21,151.05
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 15					1,327,881.66	1,327,881.66		1,327,881.66
16551	Cautionnements Descartes		139,830.39	139,830.39	134,694.33	117,846.63	252,540.96		112,710.57
16552	Cautionnements Monod		73,410.56	73,410.56	67,887.00	5,910.56	73,797.56		387.00
16553	Cautionnements LSH				8,610.85		8,610.85		8,610.85
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 16		213,240.95	213,240.95	211,192.18	123,757.19	334,949.37		121,708.42
TOTAL CLASSE 1		66,137,588.51	25,761,054.15	91,898,642.66	273,591,519.49	16,650,517.75	290,242,037.24	70,074,168.92	268,417,563.50

CLASSE 2									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
203	Frais de recherche et de développement	88,079.59		88,079.59				88,079.59	
20531	Logiciels acquis ou sous traités	464,396.04	60,714.89	525,110.93		240,713.89	240,713.89	284,397.04	
2058	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés,	344,748.57	6,695.68	351,444.25		64,954.76	64,954.76	286,489.49	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	897,224.20	67,410.57	964,634.77		305,668.65	305,668.65	658,966.12	
21117	Terrains nus acquis	64,000.00		64,000.00				64,000.00	
21126	Terrains aménagés mis à disposition	25,445,066.34	1,134,952.44	26,580,018.78		407,000.00	407,000.00	26,173,018.78	
213186	Bâtiments - Autres ensembles immobiliers - Mis à disposition	148,243,961.99	1.00	148,243,962.99		8,355,000.00	8,355,000.00	139,888,962.99	
213187	Bâtiments - Autres ensembles immobiliers - Acquis	519,805.00		519,805.00		4,100.00	4,100.00	515,705.00	
21358	Autres ensembles immobiliers	62,049,602.28	986,907.42	63,036,509.70		571,461.98	571,461.98	62,465,047.72	
215147	Acquises	953,340.19		953,340.19		70,393.01	70,393.01	882,947.18	
215148	Autres installations complexes spécialisées sur sol d'autrui	192,850.55		192,850.55		20,026.55	20,026.55	172,824.00	
2153471	Installations à caractère spécifique sur sol d'autrui - Acquises hors contrats	29,583,453.79	1,685,039.33	31,268,493.12		1,082,470.13	1,082,470.13	30,186,022.99	
2153472	Installations à caractère spécifique sur sol d'autrui - Acquises sur contrats	2,883,387.80	67,257.44	2,950,645.24		66,465.21	66,465.21	2,884,180.03	
215348	Autres installations à caractère spécifique sur sol d'autrui	646,893.24		646,893.24		2,779.78	2,779.78	644,113.46	
21547	Acquis	4,075.00	67,911.92	71,986.92		31,775.92	31,775.92	40,211.00	
21557	Acquis	773,225.10	5,093.02	778,318.12		42,095.29	42,095.29	736,222.83	
21558	Autres outillages	13,584.81		13,584.81				13,584.81	
21567	Acquis	2,080,244.35	70,806.99	2,151,051.34		50,453.65	50,453.65	2,100,597.69	
21568	Autres matériels d'enseignement	45,589.23		45,589.23				45,589.23	
21577	Acquis	224,015.62		224,015.62		4,879.49	4,879.49	219,136.13	
21578	Autres agencements et aménagements du matériel et outillage	15,606.85		15,606.85				15,606.85	
216	Collections	55.00		55.00		0.70	0.70	54.30	
2172	Biens historiques et culturels mobiliers	31,071.40		31,071.40				31,071.40	
21817	Inst.gén.agenc.aménag.divers acquis (dans des constructions dont	788,145.63		788,145.63		22,175.18	22,175.18	765,970.45	
21818	Inst.gén.agenc.aménag.divers autres (dans des constructions dont	178,716.95		178,716.95		4,128.59	4,128.59	174,588.36	
21827	Matériel de transport acquis	275,905.20	10,304.14	286,209.34		6,812.34	6,812.34	279,397.00	
21828	Autres matériels de transport	4,075.22		4,075.22				4,075.22	
218317	Matériel de bureau acquis	126,926.81		126,926.81		3,051.23	3,051.23	123,875.58	
218318	Autres matériels de bureau	1,992.14		1,992.14				1,992.14	
218327	Matériel informatique acquis	11,924,532.35	607,352.86	12,531,885.21		756,817.99	756,817.99	11,775,067.22	
218328	Autres matériels informatiques	178,167.02	1,334.95	179,501.97		17,639.97	17,639.97	161,862.00	
21847	Mobilier acquis	2,279,613.87	69,591.51	2,349,205.38		8,994.59	8,994.59	2,340,210.79	
21848	Autres mobiliers	240,977.18		240,977.18				240,977.18	
21887	Matériels acquis	4,349,351.26	533,708.04	4,883,059.30		359,620.87	359,620.87	4,523,438.43	
21888	Autres matériels divers	187,757.42		187,757.42		7,544.85	7,544.85	180,212.57	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	294,305,989.59	5,240,261.06	299,546,250.65		11,895,687.32	11,895,687.32	287,650,563.33	
2314	Constructions sur sol d'autrui	516,612.52	789,617.11	1,306,229.63		491,344.12	491,344.12	814,885.51	
2315	Installations techniques, matériel et outillage		6,660.00	6,660.00		3,330.00	3,330.00	3,330.00	
2381	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	157,170.17	260,525.70	417,695.87	142,875.91	8,721.00	151,596.91	266,098.96	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	673,782.69	1,056,802.81	1,730,585.50	142,875.91	503,395.12	646,271.03	1,084,314.47	

CLASSE 2									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
2751	Dépôts	13,157.50	5,400.00	18,557.50		9,157.50	9,157.50	9,400.00	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	13,157.50	5,400.00	18,557.50		9,157.50	9,157.50	9,400.00	
2803	Frais de recherche et de développement				733.99	17,615.90	18,349.89		18,349.89
280531	Logiciels acquis ou sous-traités		224,590.89	224,590.89	378,083.84	44,080.09	422,163.93		197,573.04
28058	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés,		64,954.76	64,954.76	300,683.84	13,889.85	314,573.69		249,618.93
2813186	Bâtiments - Autres ensembles immobiliers - Mis à disposition		8,355,000.00	8,355,000.00	45,188,425.61	9,552,309.97	54,740,735.58		46,385,735.58
2813187	Bâtiments - Autres ensembles immobiliers - Acquis		4,100.00	4,100.00	519,804.98		519,804.98		515,704.98
281358	Autres ensembles immobiliers		219,040.50	219,040.50	13,024,568.24	2,298,296.00	15,322,864.24		15,103,823.74
2815147	Acquises		70,393.01	70,393.01	749,756.51	29,036.64	778,793.15		708,400.14
2815148	Autres installations complexes spécialisées sur sol d'autrui		20,026.55	20,026.55	188,443.54		188,443.54		168,416.99
28153471	Installations à caractère spécifique sur sol d'autrui - Acquises hors contrats		450,311.78	450,311.78	20,427,790.29	1,698,922.32	22,126,712.61		21,676,400.83
28153472	Installations à caractère spécifique sur sol d'autrui - Acquises sur contrats				1,987,129.91	364,122.73	2,351,252.64		2,351,252.64
2815348	Autres installations à caractère spécifique sur sol d'autrui		2,779.78	2,779.78	645,044.42		645,044.42		642,264.64
281547	Acquis				383.73	1,868.98	2,252.71		2,252.71
281557	Acquis		38,179.89	38,179.89	492,831.78	40,427.02	533,258.80		495,078.91
281558	Autres outillages				47,037.07		47,037.07		47,037.07
281567	Acquis		46,560.09	46,560.09	1,615,552.61	98,813.40	1,714,366.01		1,667,805.92
281568	Autres matériels d'enseignement				40,785.81	857.74	41,643.55		41,643.55
281577	Acquis		4,879.49	4,879.49	154,879.28	14,941.98	169,821.26		164,941.77
281578	Autres agencements et aménagements du matériel et outillage				14,813.67		14,813.67		14,813.67
281817	Inst.gén.agenc.aménag.divers acquis dans des constructions dont l'ét.n'est pas		22,175.18	22,175.18	751,078.08	23,515.04	774,593.12		752,417.94
281818	Inst.gén.agenc.aménag.divers autres dans des constructions dont l'ét.n'est pas		4,128.59	4,128.59	177,775.01		177,775.01		173,646.42
281827	Matériel de transport acquis		893.70	893.70	171,166.68	16,054.59	187,221.27		186,327.57
281828	Autres matériels de transport				2,062.51	258.50	2,321.01		2,321.01
2818317	Matériel de bureau acquis		3,051.23	3,051.23	144,864.36		144,864.36		141,813.13
2818318	Autres matériels de bureau				796.87	198.93	995.80		995.80
2818327	Matériel informatique acquis		712,981.48	712,981.48	9,084,476.18	1,221,926.50	10,306,402.68		9,593,421.20
2818328	Autres matériels informatiques		16,305.02	16,305.02	122,489.30		122,489.30		106,184.28
281847	Mobilier acquis		4,558.59	4,558.59	1,628,399.93	124,860.78	1,753,260.71		1,748,702.12
281848	Autres mobiliers				240,977.18		240,977.18		240,977.18
281887	Matériels acquis		86,798.87	86,798.87	2,417,609.76	372,412.42	2,790,022.18		2,703,223.31
281888	Autres matériels divers		7,544.85	7,544.85	179,250.61	351.35	179,601.96		172,057.11
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 28		10,359,254.25	10,359,254.25	100,697,695.59	15,934,760.73	116,632,456.32		106,273,202.07
	TOTAL CLASSE 2	295,890,153.98	16,729,128.69	312,619,282.67	100,840,571.50	28,648,669.32	129,489,240.82	289,403,243.92	106,273,202.07

CLASSE 3[illegible]

CLASSE 4									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
4011	Fournisseurs Achats de biens ou de prestations de services		15,970,210.12	15,970,210.12		15,970,210.12	15,970,210.12		
4017	Retenues de garanties et oppositions		5,024.85	5,024.85	5,024.85		5,024.85		
4041	Fournisseurs Achats d'immobilisations		4,011,363.03	4,011,363.03		4,011,363.03	4,011,363.03		
4047	Fournisseurs d'immobilisations Retenues de garantie et oppositions		5,818.86	5,818.86	13,618.86	1,001.70	14,620.56		8,801.70
4081	Fournisseurs Achats de biens ou de prestations de services	1,153.63	40,866,177.84	40,867,331.47	6,493,421.32	39,449,163.09	45,942,584.41		5,075,252.94
4084	Fournisseurs d'immobilisations Achats d'immobilisations		5,553,086.68	5,553,086.68	462,722.91	5,194,683.52	5,657,406.43		104,319.75
4091	Fournisseurs Avances versées sur commandes	6,175.00	166,702.02	172,877.02		167,358.68	167,358.68	5,518.34	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 40	7,328.63	66,578,383.40	66,585,712.03	6,974,787.94	64,793,780.14	71,768,568.08	5,518.34	5,188,374.39
4111	Clients Ventes de biens ou de prestations de services	557,315.48	4,445,337.64	5,002,653.12		4,503,406.76	4,503,406.76	499,246.36	
41200	Résidence Monod	3,910.00	572,193.66	576,103.66		576,103.66	576,103.66		
41201	Résidence Descartes Janvier		128,194.23	128,194.23		128,194.23	128,194.23		
41202	Résidence Descartes Février		125,206.71	125,206.71		125,206.71	125,206.71		
41203	Résidence Descartes Mars		126,342.98	126,342.98		126,069.65	126,069.65	273.33	
41204	Résidence Descartes Avril		123,498.58	123,498.58		123,498.58	123,498.58		
41205	Résidence Descartes Mai		87,809.91	87,809.91		87,809.91	87,809.91		
41206	Résidence Descartes Juin		80,720.81	80,720.81		80,720.81	80,720.81		
41207	Résidence Descartes Juillet		151.32	151.32		151.32	151.32		
41209	Résidence Descartes Septembre		146,824.07	146,824.07		146,442.07	146,442.07	382.00	
41210	Résidence Descartes Octobre	379.00	133,082.67	133,461.67		132,343.67	132,343.67	1,118.00	
41211	Résidence Descartes Novembre	3,350.00	140,553.26	143,903.26		141,565.00	141,565.00	2,338.26	
41212	Résidence Descartes Décembre	12,343.50	126,414.35	138,757.85		110,976.33	110,976.33	27,781.52	
4192	Étudiants, élèves, stagiaires avances reçues		773.00	773.00	379.00	1,144.00	1,523.00		750.00
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 41	577,297.98	6,237,103.19	6,814,401.17	379.00	6,283,632.70	6,284,011.70	531,139.47	750.00
421	Personnel Rémunérations dues		5,452.98	5,452.98		5,452.98	5,452.98		
422	Œuvres sociales		757,684.11	757,684.11		757,684.11	757,684.11		
4282	Dettes provisionnées pour congés payés					1,105,388.87	1,105,388.87		1,105,388.87
4286	Autres charges à payer		1,770,624.76	1,770,624.76	1,770,624.76	124,387.90	1,895,012.66		124,387.90
4287	Produits à recevoir	3,762.71		3,762.71		3,762.71	3,762.71		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 42	3,762.71	2,533,761.85	2,537,524.56	1,770,624.76	1,996,676.57	3,767,301.33		1,229,776.77
4378	Divers		3,665.36	3,665.36		3,665.36	3,665.36		
4382	Charges sociales sur congés à payer					885,013.17	885,013.17		885,013.17
4386	Autres charges à payer		1,418,868.07	1,418,868.07	1,410,220.43	84,832.53	1,495,052.96		76,184.89
4387	Produits à recevoir		86,951.34	86,951.34		86,951.34	86,951.34		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 43		1,509,484.77	1,509,484.77	1,410,220.43	1,060,462.40	2,470,682.83		961,198.06
4411	Financements	60,000.00	336,381.03	396,381.03		337,119.56	337,119.56	59,261.47	
4417	Subventions	575,606.71	151,814,228.81	152,389,835.52		152,026,853.17	152,026,853.17	362,982.35	
44191	Avances sur financements et subventions		5,605,493.04	5,605,493.04	35,937,929.24	11,251,180.40	47,189,109.64		41,583,616.60
44342	Dispositifs d'intervention pour comptes de tiers	1,013,577.63	605,681.20	1,619,258.83		602,748.07	602,748.07	1,016,510.76	
4452	TVA due intracommunautaire		93,440.16	93,440.16		93,440.16	93,440.16		
4453	Taxes sur le chiffre d'affaire dû à l'importation		86,621.13	86,621.13		86,621.13	86,621.13		

CLASSE 4												
		DEBIT			CREDIT			SOLDE				
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT			
44562	TVA déductible sur immobilisations		540,068.42	540,068.42		540,068.42	540,068.42					
44566	TVA déductible sur autres biens et services		2,135,523.44	2,135,523.44		2,135,523.44	2,135,523.44					
44567	Crédit de T.V.A. à reporter		652,621.36	1,928,250.55		2,580,871.91	2,580,867.00			2,580,867.00	4.91	
44571	TVA collectée			542,001.25		542,001.25	542,001.25			542,001.25		
44583	Remboursement de TVA demandé			2,580,867.00		2,580,867.00	1,738,515.00			1,738,515.00	842,352.00	
44586	TVA sur factures non parvenues	352,051.84	2,671,132.61	3,023,184.45	1,348.51	2,733,456.54	2,734,805.05	288,379.40				
4478	Divers autres impôts, taxes et versements assimilés		90,614.80	90,614.80		90,614.80	90,614.80					
4482	Charges fiscales sur congés à payer					40,849.17	40,849.17	40,849.17				
44871	Financements à recevoir	2,834,120.53	3,460,396.47	6,294,517.00		2,900,627.76	2,900,627.76	3,393,889.24				
44877	Subventions à recevoir	23,105,315.79	28,739,542.47	51,844,858.26		23,263,032.40	23,263,032.40	28,581,825.86				
SOUS-TOTAL CHAPITRE 44		28,593,293.86	201,230,242.38	229,823,536.24	35,939,277.75	200,963,518.27	236,902,796.02	34,545,205.99	41,624,465.77			
4631	Créances reçues par legs ou donations		3,000.00	3,000.00		3,000.00	3,000.00					
4632	Autres comptes débiteurs Titres de recettes, demandes de reversement,		1,420,802.44	1,711,072.69		3,131,875.13	2,128,177.35			2,128,177.35	1,003,697.78	
4661	Demandes de paiement à payer			16,321,119.32		16,321,119.32	16,321,119.32			16,321,119.32		
4663	Virements à réimputer			40,856.64		40,856.64	5,126.01			37,312.35	42,438.36	1,581.72
4664	Excédents de versement à rembourser			166,175.13		166,175.13	20,378.68			169,151.50	189,530.18	23,355.05
4674	Taxe d'apprentissage		122,805.42	122,805.42		122,805.42	122,805.42					
4675133	Bourses Aide à la mobilité internationale		56,000.00	56,000.00		82,840.00	22,800.00			105,640.00	49,640.00	
467519	Autres dispositifs d'intervention non soumis à une convention de mandat		565,828.07	565,828.07		1,013,577.63	605,681.20			1,619,258.83	1,053,430.76	
4678	Autres	49,990.61	44,004.00	93,994.61			61,185.21			61,185.21	32,809.40	
4687	Produits à recevoir	2,770,693.36	2,209,045.85	4,979,739.21			2,894,077.94			2,894,077.94	2,085,661.27	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 46		4,241,486.41	21,239,907.12	25,481,393.53	1,121,922.32	22,365,310.29	23,487,232.61	3,122,168.45	1,128,007.53			
471101	Subventions		128,812,519.20	128,812,519.20	858,646.15	128,406,586.81	129,265,232.96		452,713.76			
471102	Autres recettes		264,672.10	264,672.10	70,356.93	202,844.44	273,201.37		8,529.27			
471103	Droits d'inscription diplômes nationaux		437,375.00	437,375.00	31,400.00	421,748.00	453,148.00		15,773.00			
471104	droits d'inscription diplôme de l'ENS		980,130.00	980,130.00	706.00	985,066.00	985,772.00		5,642.00			
471105	BDL		3,952.31	3,952.31	248.90	3,954.11	4,203.01		250.70			
471106	Repro / Médias		8,959.50	8,959.50	300.43	9,438.71	9,739.14		779.64			
471107	Hébergements		18,480.30	18,480.30		18,480.30	18,480.30					
471108	Droits d'inscription diplôme CHELS		10,500.00	10,500.00		10,500.00	10,500.00					
471109	Editions		6,525.25	6,525.25	148.20	6,838.15	6,986.35		461.10			
471110	CPES Sciences et Société		19,440.00	19,440.00		19,440.00	19,440.00					
47181	Autres recettes à régulariser Compensation légale		474,603.89	474,603.89		474,603.89	474,603.89					
47182	Autres recettes à régulariser		2,513,581.42	2,513,581.42		2,513,581.42	2,513,581.42					
47183	Gains de change		4,320.50	4,320.50		4,320.50	4,320.50					
47210	DPAO		142,967.05	241,821,228.57	241,964,195.62		241,855,821.47		241,855,821.47	108,374.15		
47211	Commissions CB		289.53	10,061.97	10,351.50		9,629.55		9,629.55	721.95		
47212	Frais bancaires		125.50	1,005.35	1,130.85		950.85		950.85	180.00		
47213	Pertes de change			1,552.06	1,552.06		1,552.06		1,552.06			
47281	Autres dépenses à régulariser Compensation légale			474,603.89	474,603.89		474,603.89		474,603.89			

CLASSE 4									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
47282	Dépenses payées par carte d'achat	3,227.55	64,940.26	68,167.81		65,387.61	65,387.61	2,780.20	
47311	RAFP		4,955.66	4,955.66	1,774.21	3,217.45	4,991.66		36.00
47312	BEL - Banque d'épreuves littéraires		646,195.00	646,195.00		646,195.00	646,195.00		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 47	146,609.63	376,579,602.23	376,726,211.86	963,580.82	376,134,760.21	377,098,341.03	112,056.30	484,185.47
486	Charges constatées d'avance	102,223.33	101,945.55	204,168.88		102,223.33	102,223.33	101,945.55	
487	Produits constatés d'avance		727,417.86	727,417.86	727,417.86	882,560.48	1,609,978.34		882,560.48
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 48	102,223.33	829,363.41	931,586.74	727,417.86	984,783.81	1,712,201.67	101,945.55	882,560.48
4911	Clients divers		13,895.80	13,895.80	28,351.00	37,648.55	65,999.55		52,103.75
4967	Autres comptes débiteurs ou créditeurs		138,796.45	138,796.45	418,257.49	6,010.98	424,268.47		285,472.02
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 49		152,692.25	152,692.25	446,608.49	43,659.53	490,268.02		337,575.77
	TOTAL CLASSE 4	33,672,002.55	676,890,540.60	710,562,543.15	49,354,819.37	674,626,583.92	723,981,403.29	38,418,034.10	51,836,894.24

CLASSE 5								
		DEBIT			CREDIT			SOLDE
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT CREDIT
5112	Chèques à encaisser	3,660.29	169,875.67	173,535.96		173,535.96	173,535.96	
5115	Cartes bancaires à l'encaissement		482,388.59	482,388.59		482,388.59	482,388.59	
5117	Valeurs impayées		57,126.20	57,126.20		44,696.20	44,696.20	12,430.00
5118	Autres valeurs à l'encaissement		6,182.00	6,182.00		3,933.00	3,933.00	2,249.00
51511	Compte au Trésor - établissement	27,778,351.46	162,958,610.82	190,736,962.28		162,785,451.81	162,785,451.81	27,951,510.47
5159	Règlements en cours de traitement		40,270,304.33	40,270,304.33	1,451.57	40,271,866.33	40,273,317.90	3,013.57
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 51	27,782,011.75	203,944,487.61	231,726,499.36	1,451.57	203,761,871.89	203,763,323.46	27,966,189.47 3,013.57
531	Caisse	364.53	13,693.16	14,057.69		13,100.00	13,100.00	957.69
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 53	364.53	13,693.16	14,057.69		13,100.00	13,100.00	957.69
585	Virements internes de fonds		13,100.00	13,100.00		13,100.00	13,100.00	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 58		13,100.00	13,100.00		13,100.00	13,100.00	
TOTAL CLASSE 5		27,782,376.28	203,971,280.77	231,753,657.05	1,451.57	203,788,071.89	203,789,523.46	27,967,147.16 3,013.57

CLASSE 6									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
60224	Fournitures de magasin		167,060.30	167,060.30		11,546.36	11,546.36	155,513.94	
60225	Fournitures de bureau		244.40	244.40		244.40	244.40		
60611	Électricité		3,225,052.96	3,225,052.96		787,608.47	787,608.47	2,437,444.49	
60612	Carburants et lubrifiants		2,925.42	2,925.42		96.12	96.12	2,829.30	
60613	Gaz		235,589.66	235,589.66		61,176.70	61,176.70	174,412.96	
60614	Chauffage sur réseau		1,711,500.12	1,711,500.12		708,719.82	708,719.82	1,002,780.30	
60617	Eau		268,329.27	268,329.27		73,531.48	73,531.48	194,797.79	
60618	Autres fournitures non stockables		2,222.19	2,222.19		2,222.19	2,222.19		
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		392,448.86	392,448.86		49,977.77	49,977.77	342,471.09	
6064	Fournitures administratives		89,146.67	89,146.67		23,579.02	23,579.02	65,567.65	
6065	Linge, vêtements de travail		15,123.84	15,123.84		731.91	731.91	14,391.93	
6066	Animaux		60,879.37	60,879.37		39,526.21	39,526.21	21,353.16	
6067	Fournitures et matériels d'enseignement et de recherche non immobilisés		1,669,834.86	1,669,834.86		175,431.57	175,431.57	1,494,403.29	
6068	Autres matières et fournitures non stockées		258,738.63	258,738.63		42,958.01	42,958.01	215,780.62	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 60			8,099,096.55	8,099,096.55		1,977,350.03	1,977,350.03	6,121,746.52	
611	Sous-traitance générale		1,724,485.02	1,724,485.02		349,037.05	349,037.05	1,375,447.97	
6132	Locations immobilières		608,470.49	608,470.49		165,621.39	165,621.39	442,849.10	
6135	Locations mobilières		203,341.62	203,341.62		79,167.23	79,167.23	124,174.39	
6138	Autres locations		95,817.34	95,817.34		7,467.48	7,467.48	88,349.86	
614	Charges locatives et de copropriété		129,143.78	129,143.78		30,564.44	30,564.44	98,579.34	
61523	Entretien et réparations sur biens immobiliers : constructions		579,624.37	579,624.37		51,048.78	51,048.78	528,575.59	
615557	Entretien, réparation install.tech.matériel, outillage acquis		413,784.70	413,784.70		107,460.95	107,460.95	306,323.75	
615587	Entretien et réparation - Autres immobilisations corporelles Acquis		31,122.78	31,122.78		17,721.69	17,721.69	13,401.09	
615588	Autres		22,587.98	22,587.98		15,095.56	15,095.56	7,492.42	
61564	Maintenance - Constructions sur sol d'autrui		1,017,450.09	1,017,450.09		220,552.93	220,552.93	796,897.16	
61565	Maintenance - Installations techniques, matériel et outillage		411,361.56	411,361.56		59,905.07	59,905.07	351,456.49	
6161	Multirisques		179,742.82	179,742.82				179,742.82	
6168	Autres assurances		5,715.03	5,715.03		11.75	11.75	5,703.28	
617	Études et recherches		202,905.28	202,905.28		51,619.72	51,619.72	151,285.56	
6181	Documentation générale et administrative		19,108.64	19,108.64		1,087.05	1,087.05	18,021.59	
6183	Documentation technique et pédagogique		985,433.47	985,433.47		59,356.75	59,356.75	926,076.72	
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences		187,098.14	187,098.14		156,258.68	156,258.68	30,839.46	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 61			6,817,193.11	6,817,193.11		1,371,976.52	1,371,976.52	5,445,216.59	
6212	Gratifications stagiaires		346,328.87	346,328.87		24,291.58	24,291.58	322,037.29	
62142	Personnel mis à disposition de l'établissement		671,811.60	671,811.60		170,645.31	170,645.31	501,166.29	
6224	Rémunérations des transitaires		658.02	658.02		93.81	93.81	564.21	
6226	Honoraires		95,956.85	95,956.85		4,952.50	4,952.50	91,004.35	
6227	Frais d'actes et de contentieux		424.76	424.76		60.60	60.60	364.16	
6228	Divers		30,317.65	30,317.65		30,317.65	30,317.65		
6231	Annonces et insertions		11,712.17	11,712.17		2,295.00	2,295.00	9,417.17	

CLASSE 6									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
6233	Foires et expositions		3,505.00	3,505.00		364.00	364.00	3,141.00	
6234	Cadeaux		15,108.09	15,108.09		1,918.85	1,918.85	13,189.24	
6236	Catalogues et imprimés		7,900.96	7,900.96		498.14	498.14	7,402.82	
6237	Publications		275,382.16	275,382.16		70,349.76	70,349.76	205,032.40	
6238	Divers		28,905.02	28,905.02		23,415.51	23,415.51	5,489.51	
6241	Transports sur achats		6,001.51	6,001.51		661.16	661.16	5,340.35	
6242	Transports sur ventes		3,703.37	3,703.37		1,601.74	1,601.74	2,101.63	
6243	Transports entre établissements ou services		79,207.81	79,207.81				79,207.81	
6244	Transports administratifs		5,164.35	5,164.35		2,176.27	2,176.27	2,988.08	
6245	Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques		127,784.67	127,784.67		11,268.20	11,268.20	116,516.47	
6247	Transports collectifs du personnel		5,996.16	5,996.16		381.61	381.61	5,614.55	
6248	Divers		5,068.08	5,068.08		4,784.64	4,784.64	283.44	
6251	Voyages et déplacements du personnel		809,269.86	809,269.86		144,244.99	144,244.99	665,024.87	
6254	Frais d'inscription aux colloques		111,820.87	111,820.87		12,211.49	12,211.49	99,609.38	
6255	Frais de déménagement		40,727.74	40,727.74		7,124.91	7,124.91	33,602.83	
6256	Missions		1,376,074.12	1,376,074.12		124,040.16	124,040.16	1,252,033.96	
6257	Réceptions		382,503.12	382,503.12		49,316.73	49,316.73	333,186.39	
626	Frais postaux et frais de télécommunications		97,050.39	97,050.39		7,774.83	7,774.83	89,275.56	
6275	Frais sur effets (commissions d'endossement, commissions sur cartes		9,990.55	9,990.55		371.00	371.00	9,619.55	
6278	Autres frais et commissions		958.85	958.85		8.00	8.00	950.85	
6281	Concours divers		787,594.15	787,594.15		206,647.45	206,647.45	580,946.70	
6283	Formation continue du personnel de l'établissement		206,026.25	206,026.25		14,763.45	14,763.45	191,262.80	
6284	Frais de recrutement du personnel		6,682.84	6,682.84		3,799.24	3,799.24	2,883.60	
6285	Prestations extérieures de gardiennage		1,559,244.69	1,559,244.69		359,659.67	359,659.67	1,199,585.02	
6286	Prestation extérieure de nettoyage		1,039,983.28	1,039,983.28		204,448.80	204,448.80	835,534.48	
6287	Prestations extérieures d'informatique		287,386.64	287,386.64		40,516.72	40,516.72	246,869.92	
62885	Facturation des payes à façon		56,895.82	56,895.82				56,895.82	
62888	Autres - divers		1,431,889.47	1,431,889.47		174,624.46	174,624.46	1,257,265.01	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 62			9,925,035.74	9,925,035.74		1,699,628.23	1,699,628.23	8,225,407.51	
632	Charges fiscales sur congés à payer		40,849.17	40,849.17				40,849.17	
6331	Versement de transport		1,189,585.74	1,189,585.74		4,581.35	4,581.35	1,185,004.39	
6332	Allocation logement		300,182.78	300,182.78		1,206.38	1,206.38	298,976.40	
6338	Autres		5,590.56	5,590.56		170.75	170.75	5,419.81	
63512	Taxe foncière		16,623.00	16,623.00		585.52	585.52	16,037.48	
63513	Autres impôts locaux		879.00	879.00				879.00	
6353	Impôts indirects		39.00	39.00				39.00	
6358	Autres droits		1,248.00	1,248.00				1,248.00	
6373	Contribution FIPHP		70,567.20	70,567.20				70,567.20	
6378	Taxes diverses		1,721.60	1,721.60		30.00	30.00	1,691.60	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 63			1,627,286.05	1,627,286.05		6,574.00	6,574.00	1,620,712.05	

CLASSE 6									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
64111	Rémunérations principales		59,013,360.14	59,013,360.14		329,942.77	329,942.77	58,683,417.37	
641121	Rémunérations accessoires indexées		484,598.74	484,598.74		18,740.17	18,740.17	465,858.57	
641122	Rémunérations accessoires non indexées		1,045,058.76	1,045,058.76		3,910.40	3,910.40	1,041,148.36	
6412	Congés payés du personnel		1,105,388.87	1,105,388.87		1,562,300.18	1,562,300.18		456,911.31
64131	Primes et gratifications indexées		272,571.35	272,571.35				272,571.35	
64132	Primes et gratifications non indexées		1,661,310.48	1,661,310.48		40,444.43	40,444.43	1,620,866.05	
64142	Indemnités compensatoires - hausse de CSG		429,646.70	429,646.70		488.06	488.06	429,158.64	
64143	Indemnités et avantages indexés		3,829,991.65	3,829,991.65		38,524.05	38,524.05	3,791,467.60	
64144	Indemnités et avantages non indexés		960,383.91	960,383.91		33,073.29	33,073.29	927,310.62	
64145	Protection sociale		146,751.00	146,751.00		135.00	135.00	146,616.00	
6415	Supplément familial		313,714.12	313,714.12		2,413.96	2,413.96	311,300.16	
64191	Abattement indemnitaire dans le cadre du transfert primes / points (LFI 2016).		317.17	317.17		210,353.27	210,353.27		210,036.10
64192	Indus sur rémunérations - exercice courant		3,762.71	3,762.71		25,372.65	25,372.65		21,609.94
6451	Cotisations d'assurance maladie		6,355,906.68	6,355,906.68		31,056.91	31,056.91	6,324,849.77	
645311	Pensions civiles (cotisations pour le CAS Pensions)		34,831,674.28	34,831,674.28		36,717.65	36,717.65	34,794,956.63	
64532	CNRACL		56,285.35	56,285.35		2,547.02	2,547.02	53,738.33	
64534	CNAV		1,635,346.31	1,635,346.31		19,167.45	19,167.45	1,616,178.86	
645351	RAFP		251,132.93	251,132.93		8,079.56	8,079.56	243,053.37	
645352	IRCANTEC		675,116.86	675,116.86		7,474.24	7,474.24	667,642.62	
6454	Cotisations à Pôle emploi		629,649.96	629,649.96		9,445.43	9,445.43	620,204.53	
6455	Charges sociales sur congés à payer		885,013.17	885,013.17		1,336,750.22	1,336,750.22		451,737.05
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		3,331,655.18	3,331,655.18		13,390.24	13,390.24	3,318,264.94	
6471	Prestations directes		454,749.12	454,749.12		26,988.35	26,988.35	427,760.77	
6474	œuvres sociales		835,926.23	835,926.23		82,312.81	82,312.81	753,613.42	
6482	Télétravail		45,255.10	45,255.10		119.52	119.52	45,135.58	
6484	Forfait mobilités durables		66,300.00	66,300.00		300.00	300.00	66,000.00	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 64			119,320,866.77	119,320,866.77		3,840,047.63	3,840,047.63	116,621,113.54	1,140,294.40
6511	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels		883,780.17	883,780.17		175,955.37	175,955.37	707,824.80	
6516	Droits d'auteurs et de reproduction		29,648.53	29,648.53		5,765.32	5,765.32	23,883.21	
654	Pertes sur créances irrécouvrables		188,193.09	188,193.09				188,193.09	
65731	Charges d'intervention pour compte propre Transferts aux ménages		14,810,460.04	14,810,460.04		1,939,473.89	1,939,473.89	12,870,986.15	
6578	Autres charges spécifiques		1,407,158.84	1,407,158.84		46,529.45	46,529.45	1,360,629.39	
65811	Pénalités sur contrats ou conventions		584.90	584.90		408.61	408.61	176.29	
6583	Charges de gestion provenant de l'annulation de titres de recettes des exercices		63,111.49	63,111.49		2,519.07	2,519.07	60,592.42	
6588	Autres charges diverses		950.63	950.63				950.63	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65			17,383,887.69	17,383,887.69		2,170,651.71	2,170,651.71	15,213,235.98	
666	Pertes de change sur opérations financières		1,372.06	1,372.06				1,372.06	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66			1,372.06	1,372.06				1,372.06	
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		15,934,760.73	15,934,760.73				15,934,760.73	
68151	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement		1,327,881.66	1,327,881.66				1,327,881.66	

CLASSE 6[illegible]

CLASSE 7									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
706211	Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux - étudiants nationaux ou		391.00	391.00		420,857.00	420,857.00		420,466.00
706212	Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux - étudiants internationaux					6,604.00	6,604.00		6,604.00
706213	Droits de scolarité applicables aux diplômes propres à chaque établissement					1,003,423.00	1,003,423.00		1,003,423.00
70624	Prestations de formation continue		8,827.00	8,827.00		116,089.94	116,089.94		107,262.94
70662	Prestations de recherche		738,456.25	738,456.25		1,678,314.45	1,678,314.45		939,858.20
70664	Vente de publications		4,694.11	4,694.11		196,187.64	196,187.64		191,493.53
70671	Hébergement		3,923.08	3,923.08		1,500,761.32	1,500,761.32		1,496,838.24
70682	Autres prestations de services		110,107.98	110,107.98		806,207.92	806,207.92		696,099.94
7083	Locations diverses		1,255.81	1,255.81		242,337.80	242,337.80		241,081.99
7084	Mise à disposition de personnel facturée		292,247.44	292,247.44		858,713.56	858,713.56		566,466.12
7088	Autres produits d'activités annexes		351,407.24	351,407.24		946,176.24	946,176.24		594,769.00
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 70		1,511,309.91	1,511,309.91		7,775,672.87	7,775,672.87		6,264,362.96
71355	Produits finis		1,304,004.93	1,304,004.93		1,351,716.02	1,351,716.02		47,711.09
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 71		1,304,004.93	1,304,004.93		1,351,716.02	1,351,716.02		47,711.09
74111	Subvention pour charges de service public (SCSP)					134,073,517.00	134,073,517.00		134,073,517.00
74121	Subvention pour charges de service public (SCSP)					89,000.00	89,000.00		89,000.00
74128	Autres subventions		393,141.72	393,141.72		550,835.27	550,835.27		157,693.55
741311	ANR IA et revenus de la dotation non consommable		3,042,527.33	3,042,527.33		5,583,997.17	5,583,997.17		2,541,469.84
741312	ANR hors IA		11,075,686.28	11,075,686.28		16,629,585.56	16,629,585.56		5,553,899.28
7442	Région		1,496,445.60	1,496,445.60		1,572,795.79	1,572,795.79		76,350.19
7444	Communes et groupements de communes					2,000.00	2,000.00		2,000.00
7446	Union européenne		6,634,181.52	6,634,181.52		9,468,120.64	9,468,120.64		2,833,939.12
7447	Organismes internationaux		111,069.55	111,069.55		75,701.22	75,701.22	35,368.33	
74488	Autres entités publiques dont organismes publics		969,722.20	969,722.20		3,750,939.07	3,750,939.07		2,781,216.87
7481	Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe					122,805.42	122,805.42		122,805.42
7488	Autres		1,777,847.21	1,777,847.21		2,768,499.71	2,768,499.71		990,652.50
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 74		25,500,621.41	25,500,621.41		174,687,796.85	174,687,796.85	35,368.33	149,222,543.77
7511	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels					13,515.99	13,515.99		13,515.99
7516	Droits d'auteur et de reproduction		441.02	441.02		4,590.41	4,590.41		4,149.39
75411	Dons manuels					3,000.00	3,000.00		3,000.00
75712	Taxe affectée CVEC					165,688.44	165,688.44		165,688.44
7583	Produits de gestion provenant de l'annulation de demandes de paiement des					72,652.70	72,652.70		72,652.70
7584	Contentieux					20,606.16	20,606.16		20,606.16
7588	Autres produits divers		191,604.80	191,604.80		1,021,280.71	1,021,280.71		829,675.91
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 75		192,045.82	192,045.82		1,301,334.41	1,301,334.41		1,109,288.59
766	Gains de change sur opérations financières					4,319.14	4,319.14		4,319.14
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 76					4,319.14	4,319.14		4,319.14
7813	Quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		8,072.01	8,072.01		12,343,206.73	12,343,206.73		12,335,134.72
7817	Reprises sur dépréciation des actifs circulants (autres que valeurs mobilières de					152,692.25	152,692.25		152,692.25
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 78		8,072.01	8,072.01		12,495,898.98	12,495,898.98		12,487,826.97

CLASSE 7

	DEBIT			CREDIT			SOLDE	
	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
TOTAL CLASSE 7		28,516,054.08	28,516,054.08		197,616,738.27	197,616,738.27	35,368.33	169,136,052.52

		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
890	Bilan d'ouverture	424,640,748.20		424,640,748.20	424,640,748.20		424,640,748.20		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 89	424,640,748.20		424,640,748.20	424,640,748.20		424,640,748.20		
	TOTAL CLASSE 8	424,640,748.20		424,640,748.20	424,640,748.20		424,640,748.20		
	TOTAL GENERAL	849,426,874.45	1,133,758,473.73	1,983,185,348.18	849,426,874.45	1,133,758,473.73	1,983,185,348.18	597,862,444.15	597,862,444.15

Compte financier 2025

Balance définitive des comptes

Conseil d'administration du 12 mars 2026

CLASSE 1									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
10411	contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements État		8,762,000.70	8,762,000.70	144,873,167.73	1,134,953.44	146,008,121.17		137,246,120.47
104131	État				14,874,600.33		14,874,600.33		14,874,600.33
1041322	ANR IA financement externe de l'actif		2,084,091.45	2,084,091.45	38,813,417.87	2,557,454.25	41,370,872.12		39,286,780.67
10491	reprise au résultat de la contrepartie et du financement des actifs mis à	26,840,340.30	9,328,372.53	36,168,712.83		8,355,000.00	8,355,000.00	27,813,712.83	
104931	État	11,346,983.37	98,349.96	11,445,333.33				11,445,333.33	
1049321	reprise au résultat des revenus de la dotation de financement des actifs	8,994,130.74	2,048,652.62	11,042,783.36				11,042,783.36	
10682	réserves facultatives				26,785,093.92		26,785,093.92		26,785,093.92
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	47,181,454.41	22,321,467.26	69,502,921.67	225,346,279.85	12,047,407.69	237,393,687.54	50,301,829.52	218,192,595.39
110	Report à nouveau (solde créditeur)				6,991,139.55	1,055,203.87	8,046,343.42		8,046,343.42
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 11				6,991,139.55	1,055,203.87	8,046,343.42		8,046,343.42
120	résultat de l'exercice (bénéfice)		578,252.50	578,252.50	578,252.50		578,252.50		
129	résultat de l'exercice (perte)		371,787.11	371,787.11				371,787.11	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 12		950,039.61	950,039.61	578,252.50		578,252.50	371,787.11	
1312	Régions				118,803.78		118,803.78		118,803.78
13412	Régions		186,080.62	186,080.62	11,081,574.23	104,246.81	11,185,821.04		10,999,740.42
13413	Départements				862.84		862.84		862.84
13414	Communes et groupements de communes				11,315,781.24		11,315,781.24		11,315,781.24
13415	Autres entités publiques dont établissements publics		719,699.58	719,699.58	13,274,262.58	1,276,054.17	14,550,316.75		13,830,617.17
13416	Union européenne				1,455,206.38	103,891.92	1,559,098.30		1,559,098.30
13417	Autres organismes				952,444.14		952,444.14		952,444.14
13418	Autres		364,212.41	364,212.41	1,222,320.09	91,568.76	1,313,888.85		949,676.44
13492	Régions	8,859,771.58	246,561.98	9,106,333.56		158,474.04	158,474.04	8,947,859.52	
13493	Départements	842.48	5.58	848.06				848.06	
13494	Communes et groupements de communes	827,830.10	224,666.08	1,052,496.18				1,052,496.18	
13495	Autres entités publiques dont établissements publics	5,285,423.83	802,155.69	6,087,579.52		14,611.30	14,611.30	6,072,968.22	
13496	Union européenne	1,450,434.98	284.12	1,450,719.10				1,450,719.10	
13497	Autres organismes	838,605.38	3,617.43	842,222.81				842,222.81	
13498	Autres	963,109.36	51,742.76	1,014,852.12		306,030.49	306,030.49	708,821.63	
1388	Financements liés à des activités de recherche et développement - Autres		41,389.85	41,389.85	1,043,400.13		1,043,400.13		1,002,010.28
1398	Reprise au résultat des financements liés à des activités de recherche et	730,116.39	7,677.34	737,793.73		41,389.85	41,389.85	696,403.88	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	18,956,134.10	2,648,093.44	21,604,227.54	40,464,655.41	2,096,267.34	42,560,922.75	19,772,339.40	40,729,034.61
1511	Provisions pour litiges					213,825.00	213,825.00		213,825.00
1582	Provisions pour CET					1,092,905.61	1,092,905.61		1,092,905.61
1583	Provisions pour CET Charges sociales et fiscales					21,151.05	21,151.05		21,151.05
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 15					1,327,881.66	1,327,881.66		1,327,881.66
16551	Cautionnements Descartes		139,830.39	139,830.39	134,694.33	117,846.63	252,540.96		112,710.57
16552	Cautionnements Monod		73,410.56	73,410.56	67,887.00	5,910.56	73,797.56		387.00
16553	Cautionnements LSH				8,610.85		8,610.85		8,610.85
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 16		213,240.95	213,240.95	211,192.18	123,757.19	334,949.37		121,708.42

CLASSE 1

	DEBIT			CREDIT			SOLDE	
	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
TOTAL CLASSE 1	66,137,588.51	26,132,841.26	92,270,429.77	273,591,519.49	16,650,517.75	290,242,037.24	70,445,956.03	268,417,563.50

CLASSE 2									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
203	Frais de recherche et de développement	88,079.59		88,079.59				88,079.59	
20531	Logiciels acquis ou sous traités	464,396.04	60,714.89	525,110.93		240,713.89	240,713.89	284,397.04	
2058	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés,	344,748.57	6,695.68	351,444.25		64,954.76	64,954.76	286,489.49	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	897,224.20	67,410.57	964,634.77		305,668.65	305,668.65	658,966.12	
21117	Terrains nus acquis	64,000.00		64,000.00				64,000.00	
21126	Terrains aménagés mis à disposition	25,445,066.34	1,134,952.44	26,580,018.78		407,000.00	407,000.00	26,173,018.78	
213186	Bâtiments - Autres ensembles immobiliers - Mis à disposition	148,243,961.99	1.00	148,243,962.99		8,355,000.00	8,355,000.00	139,888,962.99	
213187	Bâtiments - Autres ensembles immobiliers - Acquis	519,805.00		519,805.00		4,100.00	4,100.00	515,705.00	
21358	Autres ensembles immobiliers	62,049,602.28	986,907.42	63,036,509.70		571,461.98	571,461.98	62,465,047.72	
215147	Acquises	953,340.19		953,340.19		70,393.01	70,393.01	882,947.18	
215148	Autres installations complexes spécialisées sur sol d'autrui	192,850.55		192,850.55		20,026.55	20,026.55	172,824.00	
2153471	Installations à caractère spécifique sur sol d'autrui - Acquises hors contrats	29,583,453.79	1,685,039.33	31,268,493.12		1,082,470.13	1,082,470.13	30,186,022.99	
2153472	Installations à caractère spécifique sur sol d'autrui - Acquises sur contrats	2,883,387.80	67,257.44	2,950,645.24		66,465.21	66,465.21	2,884,180.03	
215348	Autres installations à caractère spécifique sur sol d'autrui	646,893.24		646,893.24		2,779.78	2,779.78	644,113.46	
21547	Acquis	4,075.00	67,911.92	71,986.92		31,775.92	31,775.92	40,211.00	
21557	Acquis	773,225.10	5,093.02	778,318.12		42,095.29	42,095.29	736,222.83	
21558	Autres outillages	13,584.81		13,584.81				13,584.81	
21567	Acquis	2,080,244.35	70,806.99	2,151,051.34		50,453.65	50,453.65	2,100,597.69	
21568	Autres matériels d'enseignement	45,589.23		45,589.23				45,589.23	
21577	Acquis	224,015.62		224,015.62		4,879.49	4,879.49	219,136.13	
21578	Autres agencements et aménagements du matériel et outillage	15,606.85		15,606.85				15,606.85	
216	Collections	55.00		55.00		0.70	0.70	54.30	
2172	Biens historiques et culturels mobiliers	31,071.40		31,071.40				31,071.40	
21817	Inst.gén.agenc.aménag.divers acquis (dans des constructions dont	788,145.63		788,145.63		22,175.18	22,175.18	765,970.45	
21818	Inst.gén.agenc.aménag.divers autres (dans des constructions dont	178,716.95		178,716.95		4,128.59	4,128.59	174,588.36	
21827	Matériel de transport acquis	275,905.20	10,304.14	286,209.34		6,812.34	6,812.34	279,397.00	
21828	Autres matériels de transport	4,075.22		4,075.22				4,075.22	
218317	Matériel de bureau acquis	126,926.81		126,926.81		3,051.23	3,051.23	123,875.58	
218318	Autres matériels de bureau	1,992.14		1,992.14				1,992.14	
218327	Matériel informatique acquis	11,924,532.35	607,352.86	12,531,885.21		756,817.99	756,817.99	11,775,067.22	
218328	Autres matériels informatiques	178,167.02	1,334.95	179,501.97		17,639.97	17,639.97	161,862.00	
21847	Mobilier acquis	2,279,613.87	69,591.51	2,349,205.38		8,994.59	8,994.59	2,340,210.79	
21848	Autres mobiliers	240,977.18		240,977.18				240,977.18	
21887	Matériels acquis	4,349,351.26	533,708.04	4,883,059.30		359,620.87	359,620.87	4,523,438.43	
21888	Autres matériels divers	187,757.42		187,757.42		7,544.85	7,544.85	180,212.57	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	294,305,989.59	5,240,261.06	299,546,250.65		11,895,687.32	11,895,687.32	287,650,563.33	
2314	Constructions sur sol d'autrui	516,612.52	789,617.11	1,306,229.63		491,344.12	491,344.12	814,885.51	
2315	Installations techniques, matériel et outillage		6,660.00	6,660.00		3,330.00	3,330.00	3,330.00	
2381	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	157,170.17	260,525.70	417,695.87	142,875.91	8,721.00	151,596.91	266,098.96	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	673,782.69	1,056,802.81	1,730,585.50	142,875.91	503,395.12	646,271.03	1,084,314.47	

CLASSE 2									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
2751	Dépôts	13,157.50	5,400.00	18,557.50		9,157.50	9,157.50	9,400.00	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	13,157.50	5,400.00	18,557.50		9,157.50	9,157.50	9,400.00	
2803	Frais de recherche et de développement				733.99	17,615.90	18,349.89		18,349.89
280531	Logiciels acquis ou sous-traités		224,590.89	224,590.89	378,083.84	44,080.09	422,163.93		197,573.04
28058	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés,		64,954.76	64,954.76	300,683.84	13,889.85	314,573.69		249,618.93
2813186	Bâtiments - Autres ensembles immobiliers - Mis à disposition		8,355,000.00	8,355,000.00	45,188,425.61	9,552,309.97	54,740,735.58		46,385,735.58
2813187	Bâtiments - Autres ensembles immobiliers - Acquis		4,100.00	4,100.00	519,804.98		519,804.98		515,704.98
281358	Autres ensembles immobiliers		219,040.50	219,040.50	13,024,568.24	2,298,296.00	15,322,864.24		15,103,823.74
2815147	Acquises		70,393.01	70,393.01	749,756.51	29,036.64	778,793.15		708,400.14
2815148	Autres installations complexes spécialisées sur sol d'autrui		20,026.55	20,026.55	188,443.54		188,443.54		168,416.99
28153471	Installations à caractère spécifique sur sol d'autrui - Acquises hors contrats		450,311.78	450,311.78	20,427,790.29	1,698,922.32	22,126,712.61		21,676,400.83
28153472	Installations à caractère spécifique sur sol d'autrui - Acquises sur contrats				1,987,129.91	364,122.73	2,351,252.64		2,351,252.64
2815348	Autres installations à caractère spécifique sur sol d'autrui		2,779.78	2,779.78	645,044.42		645,044.42		642,264.64
281547	Acquis				383.73	1,868.98	2,252.71		2,252.71
281557	Acquis		38,179.89	38,179.89	492,831.78	40,427.02	533,258.80		495,078.91
281558	Autres outillages				47,037.07		47,037.07		47,037.07
281567	Acquis		46,560.09	46,560.09	1,615,552.61	98,813.40	1,714,366.01		1,667,805.92
281568	Autres matériels d'enseignement				40,785.81	857.74	41,643.55		41,643.55
281577	Acquis		4,879.49	4,879.49	154,879.28	14,941.98	169,821.26		164,941.77
281578	Autres agencements et aménagements du matériel et outillage				14,813.67		14,813.67		14,813.67
281817	Inst.gén.agenc.aménag.divers acquis dans des constructions dont l'ét.n'est pas		22,175.18	22,175.18	751,078.08	23,515.04	774,593.12		752,417.94
281818	Inst.gén.agenc.aménag.divers autres dans des constructions dont l'ét.n'est pas		4,128.59	4,128.59	177,775.01		177,775.01		173,646.42
281827	Matériel de transport acquis		893.70	893.70	171,166.68	16,054.59	187,221.27		186,327.57
281828	Autres matériels de transport				2,062.51	258.50	2,321.01		2,321.01
2818317	Matériel de bureau acquis		3,051.23	3,051.23	144,864.36		144,864.36		141,813.13
2818318	Autres matériels de bureau				796.87	198.93	995.80		995.80
2818327	Matériel informatique acquis		712,981.48	712,981.48	9,084,476.18	1,221,926.50	10,306,402.68		9,593,421.20
2818328	Autres matériels informatiques		16,305.02	16,305.02	122,489.30		122,489.30		106,184.28
281847	Mobilier acquis		4,558.59	4,558.59	1,628,399.93	124,860.78	1,753,260.71		1,748,702.12
281848	Autres mobiliers				240,977.18		240,977.18		240,977.18
281887	Matériels acquis		86,798.87	86,798.87	2,417,609.76	372,412.42	2,790,022.18		2,703,223.31
281888	Autres matériels divers		7,544.85	7,544.85	179,250.61	351.35	179,601.96		172,057.11
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 28		10,359,254.25	10,359,254.25	100,697,695.59	15,934,760.73	116,632,456.32		106,273,202.07
	TOTAL CLASSE 2	295,890,153.98	16,729,128.69	312,619,282.67	100,840,571.50	28,648,669.32	129,489,240.82	289,403,243.92	106,273,202.07

Page 5 / 16

CLASSE 4									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
4011	Fournisseurs Achats de biens ou de prestations de services		15,970,210.12	15,970,210.12		15,970,210.12	15,970,210.12		
4017	Retenues de garanties et oppositions		5,024.85	5,024.85	5,024.85		5,024.85		
4041	Fournisseurs Achats d'immobilisations		4,011,363.03	4,011,363.03		4,011,363.03	4,011,363.03		
4047	Fournisseurs d'immobilisations Retenues de garantie et oppositions		5,818.86	5,818.86	13,618.86	1,001.70	14,620.56		8,801.70
4081	Fournisseurs Achats de biens ou de prestations de services	1,153.63	40,866,177.84	40,867,331.47	6,493,421.32	39,449,163.09	45,942,584.41		5,075,252.94
4084	Fournisseurs d'immobilisations Achats d'immobilisations		5,553,086.68	5,553,086.68	462,722.91	5,194,683.52	5,657,406.43		104,319.75
4091	Fournisseurs Avances versées sur commandes	6,175.00	166,702.02	172,877.02		167,358.68	167,358.68	5,518.34	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 40		7,328.63	66,578,383.40	66,585,712.03	6,974,787.94	64,793,780.14	71,768,568.08	5,518.34	5,188,374.39
4111	Clients Ventes de biens ou de prestations de services	557,315.48	4,445,337.64	5,002,653.12		4,503,406.76	4,503,406.76	499,246.36	
41200	Résidence Monod	3,910.00	572,193.66	576,103.66		576,103.66	576,103.66		
41201	Résidence Descartes Janvier		128,194.23	128,194.23		128,194.23	128,194.23		
41202	Résidence Descartes Février		125,206.71	125,206.71		125,206.71	125,206.71		
41203	Résidence Descartes Mars		126,342.98	126,342.98		126,069.65	126,069.65	273.33	
41204	Résidence Descartes Avril		123,498.58	123,498.58		123,498.58	123,498.58		
41205	Résidence Descartes Mai		87,809.91	87,809.91		87,809.91	87,809.91		
41206	Résidence Descartes Juin		80,720.81	80,720.81		80,720.81	80,720.81		
41207	Résidence Descartes Juillet		151.32	151.32		151.32	151.32		
41209	Résidence Descartes Septembre		146,824.07	146,824.07		146,442.07	146,442.07	382.00	
41210	Résidence Descartes Octobre	379.00	133,082.67	133,461.67		132,343.67	132,343.67	1,118.00	
41211	Résidence Descartes Novembre	3,350.00	140,553.26	143,903.26		141,565.00	141,565.00	2,338.26	
41212	Résidence Descartes Décembre	12,343.50	126,414.35	138,757.85		110,976.33	110,976.33	27,781.52	
4192	Étudiants, élèves, stagiaires avances reçues		773.00	773.00	379.00	1,144.00	1,523.00		750.00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 41		577,297.98	6,237,103.19	6,814,401.17	379.00	6,283,632.70	6,284,011.70	531,139.47	750.00
421	Personnel Rémunérations dues		5,452.98	5,452.98		5,452.98	5,452.98		
422	ŷuvres sociales		757,684.11	757,684.11		757,684.11	757,684.11		
4282	Dettes provisionnées pour congés payés					1,105,388.87	1,105,388.87		1,105,388.87
4286	Autres charges à payer		1,770,624.76	1,770,624.76	1,770,624.76	124,387.90	1,895,012.66		124,387.90
4287	Produits à recevoir	3,762.71		3,762.71		3,762.71	3,762.71		
SOUS-TOTAL CHAPITRE 42		3,762.71	2,533,761.85	2,537,524.56	1,770,624.76	1,996,676.57	3,767,301.33		1,229,776.77
4378	Divers		3,665.36	3,665.36		3,665.36	3,665.36		
4382	Charges sociales sur congés à payer					885,013.17	885,013.17		885,013.17
4386	Autres charges à payer		1,418,868.07	1,418,868.07	1,410,220.43	84,832.53	1,495,052.96		76,184.89
4387	Produits à recevoir		86,951.34	86,951.34		86,951.34	86,951.34		
SOUS-TOTAL CHAPITRE 43			1,509,484.77	1,509,484.77	1,410,220.43	1,060,462.40	2,470,682.83		961,198.06
4411	Financements	60,000.00	336,381.03	396,381.03		337,119.56	337,119.56	59,261.47	
4417	Subventions	575,606.71	151,814,228.81	152,389,835.52		152,026,853.17	152,026,853.17	362,982.35	
44191	Avances sur financements et subventions		5,605,493.04	5,605,493.04	35,937,929.24	11,251,180.40	47,189,109.64		41,583,616.60
44342	Dispositifs d'intervention pour comptes de tiers	1,013,577.63	605,681.20	1,619,258.83		602,748.07	602,748.07	1,016,510.76	
4452	TVA due intracommunautaire		93,440.16	93,440.16		93,440.16	93,440.16		
4453	Taxes sur le chiffre d'affaire dû à l'importation		86,621.13	86,621.13		86,621.13	86,621.13		

CLASSE 4												
		DEBIT			CREDIT			SOLDE				
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT			
44562	TVA déductible sur immobilisations		540,068.42	540,068.42		540,068.42	540,068.42					
44566	TVA déductible sur autres biens et services		2,135,523.44	2,135,523.44		2,135,523.44	2,135,523.44					
44567	Crédit de T.V.A. à reporter		652,621.36	1,928,250.55		2,580,871.91	2,580,867.00			2,580,867.00	4.91	
44571	TVA collectée			542,001.25		542,001.25	542,001.25			542,001.25		
44583	Remboursement de TVA demandé			2,580,867.00		2,580,867.00	1,738,515.00			1,738,515.00	842,352.00	
44586	TVA sur factures non parvenues	352,051.84	2,671,132.61	3,023,184.45	1,348.51	2,733,456.54	2,734,805.05	288,379.40				
4478	Divers autres impôts, taxes et versements assimilés		90,614.80	90,614.80		90,614.80	90,614.80					
4482	Charges fiscales sur congés à payer					40,849.17	40,849.17	40,849.17				
44871	Financements à recevoir	2,834,120.53	3,460,396.47	6,294,517.00		2,900,627.76	2,900,627.76	3,393,889.24				
44877	Subventions à recevoir	23,105,315.79	28,739,542.47	51,844,858.26		23,263,032.40	23,263,032.40	28,581,825.86				
SOUS-TOTAL CHAPITRE 44		28,593,293.86	201,230,242.38	229,823,536.24	35,939,277.75	200,963,518.27	236,902,796.02	34,545,205.99	41,624,465.77			
4631	Créances reçues par legs ou donations		3,000.00	3,000.00		3,000.00	3,000.00					
4632	Autres comptes débiteurs Titres de recettes, demandes de reversement,		1,420,802.44	1,711,072.69		3,131,875.13	2,128,177.35			2,128,177.35	1,003,697.78	
4661	Demandes de paiement à payer			16,321,119.32		16,321,119.32	16,321,119.32			16,321,119.32		
4663	Virements à réimputer			40,856.64		40,856.64	5,126.01			37,312.35	42,438.36	1,581.72
4664	Excédents de versement à rembourser			166,175.13		166,175.13	20,378.68			169,151.50	189,530.18	23,355.05
4674	Taxe d'apprentissage		122,805.42	122,805.42		122,805.42	122,805.42					
4675133	Bourses Aide à la mobilité internationale		56,000.00	56,000.00		82,840.00	22,800.00			105,640.00	49,640.00	
467519	Autres dispositifs d'intervention non soumis à une convention de mandat		565,828.07	565,828.07		1,013,577.63	605,681.20			1,619,258.83	1,053,430.76	
4678	Autres	49,990.61	44,004.00	93,994.61			61,185.21			61,185.21	32,809.40	
4687	Produits à recevoir	2,770,693.36	2,209,045.85	4,979,739.21			2,894,077.94			2,894,077.94	2,085,661.27	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 46		4,241,486.41	21,239,907.12	25,481,393.53	1,121,922.32	22,365,310.29	23,487,232.61	3,122,168.45	1,128,007.53			
471101	Subventions		128,812,519.20	128,812,519.20	858,646.15	128,406,586.81	129,265,232.96		452,713.76			
471102	Autres recettes		264,672.10	264,672.10	70,356.93	202,844.44	273,201.37		8,529.27			
471103	Droits d'inscription diplômes nationaux		437,375.00	437,375.00	31,400.00	421,748.00	453,148.00		15,773.00			
471104	droits d'inscription diplôme de l'ENS		980,130.00	980,130.00	706.00	985,066.00	985,772.00		5,642.00			
471105	BDL		3,952.31	3,952.31	248.90	3,954.11	4,203.01		250.70			
471106	Repro / Médias		8,959.50	8,959.50	300.43	9,438.71	9,739.14		779.64			
471107	Hébergements		18,480.30	18,480.30		18,480.30	18,480.30					
471108	Droits d'inscription diplôme CHELS		10,500.00	10,500.00		10,500.00	10,500.00					
471109	Editions		6,525.25	6,525.25	148.20	6,838.15	6,986.35		461.10			
471110	CPES Sciences et Société		19,440.00	19,440.00		19,440.00	19,440.00					
47181	Autres recettes à régulariser Compensation légale		474,603.89	474,603.89		474,603.89	474,603.89					
47182	Autres recettes à régulariser		2,513,581.42	2,513,581.42		2,513,581.42	2,513,581.42					
47183	Gains de change		4,320.50	4,320.50		4,320.50	4,320.50					
47210	DPAO		142,967.05	241,821,228.57	241,964,195.62		241,855,821.47		241,855,821.47	108,374.15		
47211	Commissions CB		289.53	10,061.97	10,351.50		9,629.55		9,629.55	721.95		
47212	Frais bancaires	125.50	1,005.35	1,130.85		950.85	950.85	180.00				
47213	Pertes de change		1,552.06	1,552.06		1,552.06	1,552.06					
47281	Autres dépenses à régulariser Compensation légale		474,603.89	474,603.89		474,603.89	474,603.89					

CLASSE 4									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
47282	Dépenses payées par carte d'achat	3,227.55	64,940.26	68,167.81		65,387.61	65,387.61	2,780.20	
47311	RAFP		4,955.66	4,955.66	1,774.21	3,217.45	4,991.66		36.00
47312	BEL - Banque d'épreuves littéraires		646,195.00	646,195.00		646,195.00	646,195.00		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 47	146,609.63	376,579,602.23	376,726,211.86	963,580.82	376,134,760.21	377,098,341.03	112,056.30	484,185.47
486	Charges constatées d'avance	102,223.33	101,945.55	204,168.88		102,223.33	102,223.33	101,945.55	
487	Produits constatés d'avance		727,417.86	727,417.86	727,417.86	882,560.48	1,609,978.34		882,560.48
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 48	102,223.33	829,363.41	931,586.74	727,417.86	984,783.81	1,712,201.67	101,945.55	882,560.48
4911	Clients divers		13,895.80	13,895.80	28,351.00	37,648.55	65,999.55		52,103.75
4967	Autres comptes débiteurs ou créditeurs		138,796.45	138,796.45	418,257.49	6,010.98	424,268.47		285,472.02
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 49		152,692.25	152,692.25	446,608.49	43,659.53	490,268.02		337,575.77
	TOTAL CLASSE 4	33,672,002.55	676,890,540.60	710,562,543.15	49,354,819.37	674,626,583.92	723,981,403.29	38,418,034.10	51,836,894.24

CLASSE 5								
		DEBIT			CREDIT			SOLDE
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT CREDIT
5112	Chèques à encaisser	3,660.29	169,875.67	173,535.96		173,535.96	173,535.96	
5115	Cartes bancaires à l'encaissement		482,388.59	482,388.59		482,388.59	482,388.59	
5117	Valeurs impayées		57,126.20	57,126.20		44,696.20	44,696.20	12,430.00
5118	Autres valeurs à l'encaissement		6,182.00	6,182.00		3,933.00	3,933.00	2,249.00
51511	Compte au Trésor - établissement	27,778,351.46	162,958,610.82	190,736,962.28		162,785,451.81	162,785,451.81	27,951,510.47
5159	Règlements en cours de traitement		40,270,304.33	40,270,304.33	1,451.57	40,271,866.33	40,273,317.90	3,013.57
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 51	27,782,011.75	203,944,487.61	231,726,499.36	1,451.57	203,761,871.89	203,763,323.46	27,966,189.47 3,013.57
531	Caisse	364.53	13,693.16	14,057.69		13,100.00	13,100.00	957.69
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 53	364.53	13,693.16	14,057.69		13,100.00	13,100.00	957.69
585	Virements internes de fonds		13,100.00	13,100.00		13,100.00	13,100.00	
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 58		13,100.00	13,100.00		13,100.00	13,100.00	
TOTAL CLASSE 5		27,782,376.28	203,971,280.77	231,753,657.05	1,451.57	203,788,071.89	203,789,523.46	27,967,147.16 3,013.57

CLASSE 6									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
60224	Fournitures de magasin		167,060.30	167,060.30		167,060.30	167,060.30		
60225	Fournitures de bureau		244.40	244.40		244.40	244.40		
60611	Électricité		3,225,052.96	3,225,052.96		3,225,052.96	3,225,052.96		
60612	Carburants et lubrifiants		2,925.42	2,925.42		2,925.42	2,925.42		
60613	Gaz		235,589.66	235,589.66		235,589.66	235,589.66		
60614	Chauffage sur réseau		1,711,500.12	1,711,500.12		1,711,500.12	1,711,500.12		
60617	Eau		268,329.27	268,329.27		268,329.27	268,329.27		
60618	Autres fournitures non stockables		2,222.19	2,222.19		2,222.19	2,222.19		
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		392,448.86	392,448.86		392,448.86	392,448.86		
6064	Fournitures administratives		89,146.67	89,146.67		89,146.67	89,146.67		
6065	Linge, vêtements de travail		15,123.84	15,123.84		15,123.84	15,123.84		
6066	Animaux		60,879.37	60,879.37		60,879.37	60,879.37		
6067	Fournitures et matériels d'enseignement et de recherche non immobilisés		1,669,834.86	1,669,834.86		1,669,834.86	1,669,834.86		
6068	Autres matières et fournitures non stockées		258,738.63	258,738.63		258,738.63	258,738.63		
SOUS-TOTAL CHAPITRE 60			8,099,096.55	8,099,096.55		8,099,096.55	8,099,096.55		
611	Sous-traitance générale		1,724,485.02	1,724,485.02		1,724,485.02	1,724,485.02		
6132	Locations immobilières		608,470.49	608,470.49		608,470.49	608,470.49		
6135	Locations mobilières		203,341.62	203,341.62		203,341.62	203,341.62		
6138	Autres locations		95,817.34	95,817.34		95,817.34	95,817.34		
614	Charges locatives et de copropriété		129,143.78	129,143.78		129,143.78	129,143.78		
61523	Entretien et réparations sur biens immobiliers : constructions		579,624.37	579,624.37		579,624.37	579,624.37		
615557	Entretien, réparation install.tech.matériel, outillage acquis		413,784.70	413,784.70		413,784.70	413,784.70		
615587	Entretien et réparation - Autres immobilisations corporelles Acquis		31,122.78	31,122.78		31,122.78	31,122.78		
615588	Autres		22,587.98	22,587.98		22,587.98	22,587.98		
61564	Maintenance - Constructions sur sol d'autrui		1,017,450.09	1,017,450.09		1,017,450.09	1,017,450.09		
61565	Maintenance - Installations techniques, matériel et outillage		411,361.56	411,361.56		411,361.56	411,361.56		
6161	Multirisques		179,742.82	179,742.82		179,742.82	179,742.82		
6168	Autres assurances		5,715.03	5,715.03		5,715.03	5,715.03		
617	Études et recherches		202,905.28	202,905.28		202,905.28	202,905.28		
6181	Documentation générale et administrative		19,108.64	19,108.64		19,108.64	19,108.64		
6183	Documentation technique et pédagogique		985,433.47	985,433.47		985,433.47	985,433.47		
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences		187,098.14	187,098.14		187,098.14	187,098.14		
SOUS-TOTAL CHAPITRE 61			6,817,193.11	6,817,193.11		6,817,193.11	6,817,193.11		
6212	Gratifications stagiaires		346,328.87	346,328.87		346,328.87	346,328.87		
62142	Personnel mis à disposition de l'établissement		671,811.60	671,811.60		671,811.60	671,811.60		
6224	Rémunérations des transitaires		658.02	658.02		658.02	658.02		
6226	Honoraires		95,956.85	95,956.85		95,956.85	95,956.85		
6227	Frais d'actes et de contentieux		424.76	424.76		424.76	424.76		
6228	Divers		30,317.65	30,317.65		30,317.65	30,317.65		
6231	Annonces et insertions		11,712.17	11,712.17		11,712.17	11,712.17		

CLASSE 6

		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
6233	Foires et expositions		3,505.00	3,505.00		3,505.00	3,505.00		
6234	Cadeaux		15,108.09	15,108.09		15,108.09	15,108.09		
6236	Catalogues et imprimés		7,900.96	7,900.96		7,900.96	7,900.96		
6237	Publications		275,382.16	275,382.16		275,382.16	275,382.16		
6238	Divers		28,905.02	28,905.02		28,905.02	28,905.02		
6241	Transports sur achats		6,001.51	6,001.51		6,001.51	6,001.51		
6242	Transports sur ventes		3,703.37	3,703.37		3,703.37	3,703.37		
6243	Transports entre établissements ou services		79,207.81	79,207.81		79,207.81	79,207.81		
6244	Transports administratifs		5,164.35	5,164.35		5,164.35	5,164.35		
6245	Voyages d'études, visites et sorties pédagogiques		127,784.67	127,784.67		127,784.67	127,784.67		
6247	Transports collectifs du personnel		5,996.16	5,996.16		5,996.16	5,996.16		
6248	Divers		5,068.08	5,068.08		5,068.08	5,068.08		
6251	Voyages et déplacements du personnel		809,269.86	809,269.86		809,269.86	809,269.86		
6254	Frais d'inscription aux colloques		111,820.87	111,820.87		111,820.87	111,820.87		
6255	Frais de déménagement		40,727.74	40,727.74		40,727.74	40,727.74		
6256	Missions		1,376,074.12	1,376,074.12		1,376,074.12	1,376,074.12		
6257	Réceptions		382,503.12	382,503.12		382,503.12	382,503.12		
626	Frais postaux et frais de télécommunications		97,050.39	97,050.39		97,050.39	97,050.39		
6275	Frais sur effets (commissions d'endossement, commissions sur cartes		9,990.55	9,990.55		9,990.55	9,990.55		
6278	Autres frais et commissions		958.85	958.85		958.85	958.85		
6281	Concours divers		787,594.15	787,594.15		787,594.15	787,594.15		
6283	Formation continue du personnel de l'établissement		206,026.25	206,026.25		206,026.25	206,026.25		
6284	Frais de recrutement du personnel		6,682.84	6,682.84		6,682.84	6,682.84		
6285	Prestations extérieures de gardiennage		1,559,244.69	1,559,244.69		1,559,244.69	1,559,244.69		
6286	Prestation extérieure de nettoyage		1,039,983.28	1,039,983.28		1,039,983.28	1,039,983.28		
6287	Prestations extérieures d'informatique		287,386.64	287,386.64		287,386.64	287,386.64		
62885	Facturation des payes à façon		56,895.82	56,895.82		56,895.82	56,895.82		
62888	Autres - divers		1,431,889.47	1,431,889.47		1,431,889.47	1,431,889.47		
SOUS-TOTAL CHAPITRE 62			9,925,035.74	9,925,035.74		9,925,035.74	9,925,035.74		
632	Charges fiscales sur congés à payer		40,849.17	40,849.17		40,849.17	40,849.17		
6331	Versement de transport		1,189,585.74	1,189,585.74		1,189,585.74	1,189,585.74		
6332	Allocation logement		300,182.78	300,182.78		300,182.78	300,182.78		
6338	Autres		5,590.56	5,590.56		5,590.56	5,590.56		
63512	Taxe foncière		16,623.00	16,623.00		16,623.00	16,623.00		
63513	Autres impôts locaux		879.00	879.00		879.00	879.00		
6353	Impôts indirects		39.00	39.00		39.00	39.00		
6358	Autres droits		1,248.00	1,248.00		1,248.00	1,248.00		
6373	Contribution FIPHP		70,567.20	70,567.20		70,567.20	70,567.20		
6378	Taxes diverses		1,721.60	1,721.60		1,721.60	1,721.60		
SOUS-TOTAL CHAPITRE 63			1,627,286.05	1,627,286.05		1,627,286.05	1,627,286.05		

CLASSE 6									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
64111	Rémunérations principales		59,013,360.14	59,013,360.14		59,013,360.14	59,013,360.14		
641121	Rémunérations accessoires indexées		484,598.74	484,598.74		484,598.74	484,598.74		
641122	Rémunérations accessoires non indexées		1,045,058.76	1,045,058.76		1,045,058.76	1,045,058.76		
6412	Congés payés du personnel		1,562,300.18	1,562,300.18		1,562,300.18	1,562,300.18		
64131	Primes et gratifications indexées		272,571.35	272,571.35		272,571.35	272,571.35		
64132	Primes et gratifications non indexées		1,661,310.48	1,661,310.48		1,661,310.48	1,661,310.48		
64142	Indemnités compensatoires - hausse de CSG		429,646.70	429,646.70		429,646.70	429,646.70		
64143	Indemnités et avantages indexés		3,829,991.65	3,829,991.65		3,829,991.65	3,829,991.65		
64144	Indemnités et avantages non indexés		960,383.91	960,383.91		960,383.91	960,383.91		
64145	Protection sociale		146,751.00	146,751.00		146,751.00	146,751.00		
6415	Supplément familial		313,714.12	313,714.12		313,714.12	313,714.12		
64191	Abattement indemnitaire dans le cadre du transfert primes / points (LFI 2016).		210,353.27	210,353.27		210,353.27	210,353.27		
64192	Indus sur rémunérations - exercice courant		25,372.65	25,372.65		25,372.65	25,372.65		
6451	Cotisations d'assurance maladie		6,355,906.68	6,355,906.68		6,355,906.68	6,355,906.68		
645311	Pensions civiles (cotisations pour le CAS Pensions)		34,831,674.28	34,831,674.28		34,831,674.28	34,831,674.28		
64532	CNRACL		56,285.35	56,285.35		56,285.35	56,285.35		
64534	CNAV		1,635,346.31	1,635,346.31		1,635,346.31	1,635,346.31		
645351	RAFP		251,132.93	251,132.93		251,132.93	251,132.93		
645352	IRCANTEC		675,116.86	675,116.86		675,116.86	675,116.86		
6454	Cotisations à Pôle emploi		629,649.96	629,649.96		629,649.96	629,649.96		
6455	Charges sociales sur congés à payer		1,336,750.22	1,336,750.22		1,336,750.22	1,336,750.22		
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		3,331,655.18	3,331,655.18		3,331,655.18	3,331,655.18		
6471	Prestations directes		454,749.12	454,749.12		454,749.12	454,749.12		
6474	Œuvres sociales		835,926.23	835,926.23		835,926.23	835,926.23		
6482	Télétravail		45,255.10	45,255.10		45,255.10	45,255.10		
6484	Forfait mobilités durables		66,300.00	66,300.00		66,300.00	66,300.00		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 64		120,461,161.17	120,461,161.17		120,461,161.17	120,461,161.17		
6511	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels		883,780.17	883,780.17		883,780.17	883,780.17		
6516	Droits d'auteurs et de reproduction		29,648.53	29,648.53		29,648.53	29,648.53		
654	Pertes sur créances irrécouvrables		188,193.09	188,193.09		188,193.09	188,193.09		
65731	Charges d'intervention pour compte propre Transferts aux ménages		14,810,460.04	14,810,460.04		14,810,460.04	14,810,460.04		
6578	Autres charges spécifiques		1,407,158.84	1,407,158.84		1,407,158.84	1,407,158.84		
65811	Pénalités sur contrats ou conventions		584.90	584.90		584.90	584.90		
6583	Charges de gestion provenant de l'annulation de titres de recettes des exercices		63,111.49	63,111.49		63,111.49	63,111.49		
6588	Autres charges diverses		950.63	950.63		950.63	950.63		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 65		17,383,887.69	17,383,887.69		17,383,887.69	17,383,887.69		
666	Pertes de change sur opérations financières		1,372.06	1,372.06		1,372.06	1,372.06		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 66		1,372.06	1,372.06		1,372.06	1,372.06		
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		15,934,760.73	15,934,760.73		15,934,760.73	15,934,760.73		
68151	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement		1,327,881.66	1,327,881.66		1,327,881.66	1,327,881.66		

CLASSE 6

		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants (autres que valeurs mobilières)		101,319.06	101,319.06		101,319.06	101,319.06		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 68		17,363,961.45	17,363,961.45		17,363,961.45	17,363,961.45		
	TOTAL CLASSE 6		181,678,993.82	181,678,993.82		181,678,993.82	181,678,993.82		

CLASSE 7									
		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
706211	Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux - étudiants nationaux ou		420,857.00	420,857.00		420,857.00	420,857.00		
706212	Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux - étudiants internationaux		6,604.00	6,604.00		6,604.00	6,604.00		
706213	Droits de scolarité applicables aux diplômes propres à chaque établissement		1,003,423.00	1,003,423.00		1,003,423.00	1,003,423.00		
70624	Prestations de formation continue		116,089.94	116,089.94		116,089.94	116,089.94		
70662	Prestations de recherche		1,678,314.45	1,678,314.45		1,678,314.45	1,678,314.45		
70664	Vente de publications		196,187.64	196,187.64		196,187.64	196,187.64		
70671	Hébergement		1,500,761.32	1,500,761.32		1,500,761.32	1,500,761.32		
70682	Autres prestations de services		806,207.92	806,207.92		806,207.92	806,207.92		
7083	Locations diverses		242,337.80	242,337.80		242,337.80	242,337.80		
7084	Mise à disposition de personnel facturée		858,713.56	858,713.56		858,713.56	858,713.56		
7088	Autres produits d'activités annexes		946,176.24	946,176.24		946,176.24	946,176.24		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 70		7,775,672.87	7,775,672.87		7,775,672.87	7,775,672.87		
71355	Produits finis		1,351,716.02	1,351,716.02		1,351,716.02	1,351,716.02		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 71		1,351,716.02	1,351,716.02		1,351,716.02	1,351,716.02		
74111	Subvention pour charges de service public (SCSP)		134,073,517.00	134,073,517.00		134,073,517.00	134,073,517.00		
74121	Subvention pour charges de service public (SCSP)		89,000.00	89,000.00		89,000.00	89,000.00		
74128	Autres subventions		550,835.27	550,835.27		550,835.27	550,835.27		
741311	ANR IA et revenus de la dotation non consommable		5,583,997.17	5,583,997.17		5,583,997.17	5,583,997.17		
741312	ANR hors IA		16,629,585.56	16,629,585.56		16,629,585.56	16,629,585.56		
7442	Région		1,572,795.79	1,572,795.79		1,572,795.79	1,572,795.79		
7444	Communes et groupements de communes		2,000.00	2,000.00		2,000.00	2,000.00		
7446	Union européenne		9,468,120.64	9,468,120.64		9,468,120.64	9,468,120.64		
7447	Organismes internationaux		111,069.55	111,069.55		111,069.55	111,069.55		
74488	Autres entités publiques dont organismes publics		3,750,939.07	3,750,939.07		3,750,939.07	3,750,939.07		
7481	Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe		122,805.42	122,805.42		122,805.42	122,805.42		
7488	Autres		2,768,499.71	2,768,499.71		2,768,499.71	2,768,499.71		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 74		174,723,165.18	174,723,165.18		174,723,165.18	174,723,165.18		
7511	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels		13,515.99	13,515.99		13,515.99	13,515.99		
7516	Droits d'auteur et de reproduction		4,590.41	4,590.41		4,590.41	4,590.41		
75411	Dons manuels		3,000.00	3,000.00		3,000.00	3,000.00		
75712	Taxe affectée CVEC		165,688.44	165,688.44		165,688.44	165,688.44		
7583	Produits de gestion provenant de l'annulation de demandes de paiement des		72,652.70	72,652.70		72,652.70	72,652.70		
7584	Contentieux		20,606.16	20,606.16		20,606.16	20,606.16		
7588	Autres produits divers		1,021,280.71	1,021,280.71		1,021,280.71	1,021,280.71		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 75		1,301,334.41	1,301,334.41		1,301,334.41	1,301,334.41		
766	Gains de change sur opérations financières		4,319.14	4,319.14		4,319.14	4,319.14		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 76		4,319.14	4,319.14		4,319.14	4,319.14		
7813	Quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs		12,343,206.73	12,343,206.73		12,343,206.73	12,343,206.73		
7817	Reprises sur dépréciation des actifs circulants (autres que valeurs mobilières de		152,692.25	152,692.25		152,692.25	152,692.25		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 78		12,495,898.98	12,495,898.98		12,495,898.98	12,495,898.98		

CLASSE 7

	DEBIT			CREDIT			SOLDE	
	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
TOTAL CLASSE 7		197,652,106.60	197,652,106.60		197,652,106.60	197,652,106.60		

CLASSE 8

		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
		BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	BILAN D'ENTREE	EXERCICE	TOTAL	DEBIT	CREDIT
890	Bilan d'ouverture	424,640,748.20		424,640,748.20	424,640,748.20		424,640,748.20		
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 89	424,640,748.20		424,640,748.20	424,640,748.20		424,640,748.20		
	TOTAL CLASSE 8	424,640,748.20		424,640,748.20	424,640,748.20		424,640,748.20		
	TOTAL GENERAL	849,426,874.45	1,304,406,607.76	2,153,833,482.21	849,426,874.45	1,304,406,607.76	2,153,833,482.21	427,586,097.23	427,586,097.23

Compte financier 2025

Balance des valeurs inactives

Conseil d'administration du 12 mars 2026



Valeurs inactives
Néant

Compte financier 2025

Bilan

Conseil d'administration du 12 mars 2026



BILAN 2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	658 966,12	465 541,86	193 424,26	217 722,53
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	288 734 877,80	105 807 660,21	182 927 217,59	194 818 702,45
Terrains	26 237 018,78	0,00	26 237 018,78	25 509 066,34
Constructions	202 869 715,71	62 005 264,30	140 864 451,41	152 080 570,44
Installations techniques, matériels, et outillages	37 941 036,20	27 980 308,84	9 960 727,36	11 051 817,91
Collections	54,30	0,00	54,30	55,00
Biens historiques et culturels	31 071,40	0,00	31 071,40	31 071,40
Autres immobilisations corporelles	20 571 666,94	15 822 087,07	4 749 579,87	5 615 214,58
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	818 215,51	0,00	818 215,51	516 612,52
Avances et acomptes sur commandes	266 098,96	0,00	266 098,96	14 294,26
Immobilisations grevées de droits	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (biens vivants)	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 400,00	0,00	9 400,00	13 157,50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	289 403 243,92	106 273 202,07	183 130 041,85	195 049 582,48
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS	1 351 716,02	1 055 423,85	296 292,17	306 240,61
CREANCES	38 316 088,55	337 575,77	37 978 512,78	33 120 668,59
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la commission européenne	34 545 205,99	0,00	34 545 205,99	28 591 945,35
Créances clients et comptes rattachés	531 139,47	52 103,75	479 035,72	548 946,98
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes	5 518,34	0,00	5 518,34	6 175,00
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs	3 234 224,75	285 472,02	2 948 752,73	3 973 601,26
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Dont primes de remboursement d'emprunt)	101 945,55	0,00	101 945,55	102 223,33
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	39 769 750,12	1 392 999,62	38 376 750,50	33 529 132,53
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	27 964 133,59	0,00	27 964 133,59	27 780 924,71
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRESORERIE	27 964 133,59	0,00	27 964 133,59	27 780 924,71
Comptes de régularisation	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart de conversion Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	357 137 127,63	107 666 201,69	249 470 925,94	256 359 639,72



BILAN 2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
FINANCEMENTS RECUS	162 062 367,16	172 888 252,83
Financement de l'actif par l'Etat	141 105 671,95	151 379 731,52
Financement de l'actif par des tiers	20 956 695,21	21 508 521,31
Ecart de réévaluation	0,00	0,00
RESERVES	26 785 093,92	26 785 093,92
REPORT A NOUVEAU	8 046 343,42	6 991 139,55
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	-371 787,11	578 252,50
PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES	196 522 017,39	207 242 738,80
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	213 825,00	0,00
Provisions pour charges	1 114 056,66	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 327 881,66	0,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	0,00	0,00
Dettes financières et autres emprunts	121 708,42	211 192,18
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	121 708,42	211 192,18
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 188 374,39	6 973 634,31
Dettes fiscales et sociales	2 231 824,00	3 180 845,19
Avances et acomptes reçus	41 584 366,60	35 938 308,24
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositif d'intervention)	1 103 070,76	1 013 577,63
Autres dettes non financières	509 122,24	1 071 925,51
Produits constatés d'avance	882 560,48	727 417,86
TOTAL DES DETTES NON FINANCIERES	51 499 318,47	48 905 708,74
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive	0,00	0,00
TOTAL TRESORERIE	0,00	0,00
Comptes de régularisation	0,00	0,00
Ecart de conversion Passif	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	249 470 925,94	256 359 639,72

Compte financier 2025

Compte de résultat

Conseil d'administration du 12 mars 2026



COMPTES DE RESULTAT

CHARGES	Exercice 2025	Exercice 2024
<u>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>		
Achats	155 513,94	146 208,14
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	19 636 856,68	21 136 377,61
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>		
Salaires, traitements et rémunérations diverses	67 001 157,37	66 233 369,60
Charges sociales	47 187 152,00	45 589 110,45
Intéressement et participation	-	0,00
Autres charges de personnel	1 292 509,77	1 183 851,48
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (dont pertes pour créances irrécouvrables)	3 962 961,88	4 017 336,41
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	17 363 961,45	9 156 132,36
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	156 600 113,09	147 462 386,05
<u>CHARGES D'INTERVENTION</u>		
<u>DISPOSITIF D'INTERVENTION POUR COMPTE PROPRE</u>		
Transfert aux ménages	12 870 986,15	12 306 567,05
Transfert aux entreprises	0,00	0,00
Transfert aux collectivités territoriales	0,00	0,00
Transfert aux autres collectivités	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	0,00	0,00
Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	12 870 986,15	12 306 567,05
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	169 471 099,24	159 768 953,10
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
Charges d'intérêt		0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00
Pertes de change	1 372,06	4 967,66
Autres charges financières		0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 372,06	4 967,66
<u>IMPOTS SUR LES SOCIETES</u>	0,00	0,00
<u>RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)</u>		578 252,50
TOTAL DES CHARGES	169 472 471,30	160 352 173,26



COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (Ou subventions et produits assimilés)	149 355 863,88	145 958 615,29
Subventions pour charges de service public	134 162 517,00	131 068 376,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	15 024 658,44	14 721 063,77
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	0,00	0,00
Dons et legs	3 000,00	0,00
Produits de la fiscalité affectée	165 688,44	169 175,52
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE (Ou produits directs d'activité)	7 252 674,20	8 268 013,65
Ventes de biens ou prestations de services	6 264 362,96	6 518 340,68
Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00
Autres produits de gestion	940 600,15	1 692 567,78
Production stockée et immobilisée	47 711,09	57 105,19
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	12 487 826,97	6 123 985,79
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	152 692,25	408 581,19
Reprises du financement rattaché à un actif	12 335 134,72	5 715 404,60
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	169 096 365,05	160 350 614,73
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts	0,00	0,00
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	0,00	0,00
Intérêts sur créances non immobilisées	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Gains de change	4 319,14	1 558,53
Autres produits financier	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 319,14	1 558,53
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)	371 787,11	0,00
TOTAL DES PRODUITS	169 472 471,30	160 352 173,26

**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Annexe comptable

Compte financier
2025

Sommaire

Introduction : Présentation de l'organisme	3
1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	4
2. Les principes, règles et méthodes comptables.....	5
2.1 Comparabilité des comptes.....	5
2.2. Principes et méthodes d'évaluation	6
2.2.1. Immobilisations	7
2.2.2. Amortissement des immobilisations.....	7
2.2.3. Stocks.....	8
2.2.4. Créances	8
2.2.5. Personnel – engagements sociaux.....	8
2.2.6. Financements d'actifs	9
2.2.7. Provisions pour risques et charges.....	9
2.2.8. Droits d'inscription universitaire	9
3. Notes relatives aux postes du bilan	10
3.1 L'actif	10
3.1.1 L'actif immobilisé	10
3.1.2 Les amortissements.....	12
3.1.3 Les stocks.....	13
3.1.4 Les créances	14
3.1.5 Les disponibilités	16
3.2 Le passif.....	17
3.2.1 Les fonds propres	17
3.2.2 Financements de l'actif	18
3.2.3 Provisions pour risques et charges.....	19
3.2.4 Les dettes	20
3.3 Ratios bilantiels	22
4. Notes relatives aux postes du compte de résultat	23
4.1. Les produits de fonctionnement	23
4.2. Les charges de fonctionnement	24
4.3 Ratios du compte de résultat	25
4.3.1 Le résultat comptable	25
4.3.2 La Capacité d'autofinancement	27
5. Autres informations.....	28
5.1 Passage aux RCE - Frais de personnel	28
5.2 Immobilisations incorporelles et corporelles	28
5.3 Engagements financiers	28
5.4 Effectifs moyens.....	28
5.5 Engagements hors bilan.....	28
5.6 Evènements postérieurs à la clôture.....	28

Introduction : Présentation de l'organisme

Héritière des Écoles normales supérieures de Saint-Cloud et Fontenay, l'École normale supérieure de Lyon est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), né de la création à Gerland en 1987 de l'ENS Sciences, puis en 2000 de l'ENS Lettres et sciences humaines. Ces deux établissements ont fusionné fin 2009 en un établissement unique, l'ENS de Lyon, disposant depuis janvier 2010 des responsabilités et compétences élargies. Au 1er janvier 2011, l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), à l'exception du Musée national de l'Éducation, a rejoint l'École sous la forme d'un institut interne, l'Institut français de l'éducation (IFÉ).

Les statuts de l'établissement ont été fixés par le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon.

L'organisation comptable et financière est régie par ces textes ainsi que par le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

La structure comptable est composée d'un seul budget principal, sans service à comptabilité distincte, puisque le SACD de la bibliothèque Diderot de Lyon a été supprimé par délibération du conseil d'administration le 7 juillet 2022 à compter du 31/12/2022.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Le maintien de l'inflation due à la conjoncture économique et à la situation mondiale, s'est traduit ses dernières années notamment par une augmentation des fluides et des matières premières, qui reviennent quasiment au niveau de 2021 en 2025, ainsi que des délais de livraison rallongés.

En cumul depuis 2021, le surcoût des mesures gouvernementales prises en charge par l'établissement est de près de 9M€. Certaines mesures salariales telles que l'augmentation du point d'indice à 2 reprises, la revalorisation mécanique du SMIC, et le relèvement de 4 points de la contribution employeur du CAS pensions au 1^{er} janvier 2025 ne sont à nouveau pas complètement compensées par la subvention de charge de service public en 2025.

Le Conseil d'administration du 12 juin 2025 a adopté le nouveau barème des droits d'inscription au diplôme de l'ENS de Lyon, appliqué depuis la rentrée universitaire 2025. Fondé sur la modulation des droits en fonction du revenu des élèves et étudiants, cela a permis une progression des droits de scolarité de près de 700 K€, somme destinée à financer des actions pour les étudiants.

Les travaux et la gestion du gymnase et de la résidence Debourg ayant été confiés au CROUS à compter de la rentrée universitaire 2025, le terrain et les bâtiments ont été sortis de l'actif respectivement à hauteur de 407 K€ et 8 578 K€.

A contrario, la gestion de la résidence Bonnamour ayant été transmise par Alliade à l'Ecole à compter de la rentrée, le terrain concerné a été intégré à hauteur de sa valeur historique de 1 134 K€. La société Alliade ne nous ayant pas transmis les éléments relatifs au bâtiment, il a été intégré pour une valeur de 1€.

La mise en place de l'infocentre INFINOE, dont l'application a été reportée à la production des comptes 2027, est un nouvel outil développé par la DGFIP et la Direction du budget et prend en compte la démarche générale de fiabilisation des informations budgétaires et comptables, le développement de l'auditabilité et de la transparence des comptes. Cela se traduira notamment par un flux continu avec les systèmes d'informations financières des opérateurs pour alimenter en direct l'Infocentre. Inscrite au bac à sable INFINOE, l'ENS a testé en 2025 l'ensemble de ses flux budgétaires et comptables, et ajusté son plan de compte.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos au 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 249 470 925,94 € et un résultat déficitaire de 371 787,11 €.

L'exercice couvre la période du 01/01/2025 au 31/12/2025, soit une durée de 12 mois.

2. Les principes, règles et méthodes comptables

2.1 Comparabilité des comptes

L'Ecole applique le plan de comptes commun des organismes publics dépendant de l'Etat (M9) depuis 2016.

La mise en place de l'infocentre INFNOE en 2023 en test, a donné lieu à une revue complète des subdivisions et intitulés du plan de compte de l'école début 2024, en raison de nombreux changements du plan de compte commun en 2024. Les quelques anomalies mineures (essentiellement création de subdivisions manquantes) n'ont pas eu d'impact sur la comparabilité des comptes.

Changements de méthodes et corrections d'erreurs (régularisations) comptabilisées en 2025

Définition des erreurs :

Une erreur est une omission ou une inexactitude des états financiers de l'organisme portant sur un ou plusieurs exercices antérieurs et qui résulte de la non-utilisation ou de l'utilisation erronée d'informations fiables :

- qui étaient disponibles lorsque la publication des états financiers de ces exercices a été effectuée ;
- et dont on pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elles aient été obtenues et prises en considération pour la préparation et la présentation de ces états financiers.

Des erreurs peuvent survenir à l'occasion de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation ou de la fourniture d'informations sur des éléments des états financiers. Parmi ces erreurs, figurent les effets d'erreurs de calcul, les erreurs dans l'application des méthodes comptables, les négligences, les mauvaises interprétations des faits.

Dispositions relatives aux corrections d'erreurs :

- Comptabilisation et retraitement de l'information financière comparative
- Règle générale : traitement rétrospectif
- Une erreur d'un exercice antérieur est corrigée de manière rétrospective. La correction d'une erreur d'un exercice antérieur ne figure donc pas dans le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte.
- L'erreur est corrigée dans l'exercice au cours duquel elle a été découverte. Ainsi, le solde d'ouverture de cet exercice doit être ajusté pour les éléments concernés de l'actif, du passif et des fonds propres de l'effet de la correction d'erreur sur l'exercice antérieur.

Une correction d'erreur a été comptabilisée en 2025 afin de rattacher les financements externes de l'actif dès l'année d'achat du bien, et non pas l'année d'émission du titre définitif lié au financement. Ainsi les amortissements suivent le même rythme que les quote-part de reprise au résultat des FEA, afin de respecter le principe de rattachement des charges et produits à l'exercice.

Par ailleurs, conformément à l'instruction comptable commune, lorsque les jours inscrits sur le CET constituent des droits à congés, l'obligation correspondante est une provision pour charges (versement dans

un délai incertain) et non une charge à payer. Une provision d'un montant d'1,1M€ a ainsi été comptabilisée en 2025, contrairement aux années précédentes où cette somme était inscrite en charge à payer.

Autre point affectant la comparabilité des comptes :

A l'issue de la concession de la Résidence Bonnamour, l'Etablissement a intégré un actif immobilier qui a été inscrit à sa valeur historique pour le terrain, et à l'euro symbolique s'agissant des bâtiments, en l'absence de montant obtenu de la part de l'entreprise concessionnaire.

2. 2. Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de L'Ecole normale supérieure de Lyon, Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis :

- Selon les articles R719-51 à R719-112 du Code de l'éducation relatifs au budget et régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;
- Selon le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Selon les principes édictés par le recueil des normes comptables des établissements publics publié par arrêté du 1^{er} juillet 2015 modifié, l'instruction comptable commune publiée au BOFIP-GCP-17-0021 du 29 décembre 2017 modifiée et le plan de compte commun actualisé publié par note de service du 15 juin 2016 ;
- Selon les instructions DGFIP du 20 novembre 2013 relatives aux subventions reçues et aux modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles ;
- Selon l'instruction DGFIP du 27 novembre 2013 sur les passifs sociaux ;

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes comptables :

- Principe de prudence ;
- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. 2. 1. Immobilisations

- Les immobilisations incorporelles

Elles sont dans la pratique essentiellement composées de brevets, licences et de logiciels acquis, qui sont inscrits à leurs coûts d'acquisition en comptabilité. Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 euros HT sont comptabilisées en charges.

- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les frais accessoires),
- à leur coût de production pour les biens produits par l'établissement,
- à leur valeur vénale, après estimation, pour les biens acquis à titre gratuit ou reçus en dotation ou en affectation.

Les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 euros HT sont comptabilisées en charges.

2. 2. 2. Amortissement des immobilisations

Le 7 juillet 2015, le Conseil d'administration a approuvé l'introduction d'une nouvelle durée d'amortissement, reprise ci-après.

Catégorie des biens à amortir	Durée D'amortissement (en années)		
	Fourchette indiquée dans instruction M9-3	Bien acquis avant le 1er janvier 2016 : maintien de la durée d'amortissement	Bien acquis à compter du 1er janv 2016 : nouvelle durée d'amortissement
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20	10	20
Installations générales, agencements , aménagements et constructions	20 à 40	20	20 à 40
Bâtiment	25 à 50	50	25 à 50
Matériel scientifique acquis hors contrat de recherche	5 à 10	7	10
Matériel scientifique acquis sur contrat de recherche	5 à 10	5	3 à 7
Matériel d'enseignement	5 à 10	7	10
Outillage	5 à 10	7	10
Agencements et aménagements du matériel et outillage	5 à 10	7	10
Matériel de transport	5 à 10	7	10
Matériel de bureau	5 à 10	7	10
Matériel informatique	5 à 10	3	3 à 7
Matériel divers	5 à 10	7	10

Parallèlement, les durées d'amortissement ont été maintenues ainsi qu'il suit pour les biens ci-dessous.

Catégorie des biens à amortir	Durée D'amortissement (en années)		
	Fourchette indiquée dans instruction M9-3	Bien acquis avant le 1er janvier 2016 : maintien de la durée d'amortissement	Bien acquis à compter du 1er janv 2016 : nouvelle durée d'amortissement
Logiciel	1 à 3	3	3
brevet, licence	5	5	5
Installation technique complexe	5 à 10	10	10
Collection de documentation	5 à 10	10	10
Collection littéraire , scientifique et artistique	5 à 10	10	10
Installation générale, agencement, aménagement divers	10	10	10
Mobilier	10	10	10

2. 2. 3. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est appliquée en fonction de la durée de stockage des éléments en stock à la clôture de l'exercice :

Plus de 4 ans : 100 %

4 ans d'ancienneté : 80%

3 ans d'ancienneté : 60%

2 ans d'ancienneté : 30%

2. 2. 4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. L'Ecole pratique des dépréciations à la clôture d'exercice concernant les créances dont le recouvrement n'est pas certain.

2. 2. 5. Personnel – engagements sociaux

Les heures complémentaires réalisées sont comptabilisées sur l'exercice de leur engagement. Les droits à congés, qui représentent une dette envers le personnel, sont évalués en fin d'exercice, et donnent lieu à la comptabilisation d'une charge à payer pour le seul personnel non enseignant.

Méthode d'évaluation des droits à congés annuels

La provision est calculée sur la base d'un nombre de jours équivalant à 51 jours/12*4 diminué du nombre de jours pris à la clôture de l'exercice.

Le coût moyen journalier appliqué correspond au salaire annuel de l'agent / 202 jours.

Méthode d'évaluation du compte épargne-temps (CET)

Les droits à congés inscrits dans un CET, qu'ils soient monétisables ou non, génèrent à la date de clôture, une obligation de l'école à verser une rémunération alors qu'il n'y aura pas de service fait en contrepartie. Les droits acquis se traduisent par la comptabilisation d'un passif dans les comptes, il se traduit comme suit :

- Lorsque l'agent opte pour la monétisation des jours inscrits sur son CET, l'obligation correspondante est une charge à payer.
- Lorsque les jours inscrits sur le CET constituent des droits à congés, l'obligation correspondante est une provision pour charge.

Les jours inscrits en CET (hors jours monétisables) sont comptabilisés en provisions pour charges, le coût moyen journalier appliqué correspond au salaire annuel de l'agent / 202 jours.

2. 2.6. Financements d'actifs

Les financements d'actifs sont composés d'une part de contrepartie en capitaux propres des biens mis à disposition de l'établissement par l'Etat et d'autre part des subventions destinées à financer des opérations d'investissement qui sont enregistrées au moment de leur notification dans les capitaux propres. Depuis 2013, ces financements sont repris en produits d'exploitation dans le compte 7813, au même rythme que l'amortissement des immobilisations financées.

2. 2. 7. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- l'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- l'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

2. 2. 8. Droits d'inscription universitaire

Les inscriptions universitaires encaissées au titre de l'année universitaire 2025 /2026 ont été titrées en totalité sur l'exercice 2025, sans comptabilisation de produits constaté d'avance au prorata temporis, conformément à la note de la DGFIP du 3 juillet 2019 relative à la comptabilisation des droits d'inscription.

3. Notes relatives aux postes du bilan

3.1 L'actif

3.1.1 L'actif immobilisé

L'exercice 2025 se traduit par un niveau d'investissement en dessous de la moyenne des exercices précédents, avec 3 296 K€ investis par l'Ecole (contre 5M€ en 2024, ce qui était déjà faible). Cela s'explique par la situation financière d'ensemble de l'Ecole qui ne perçoit que peu de financements externes pour investir et peut difficilement utiliser son fonds de roulement à cette fin car celui-ci est aujourd'hui atteint par les déficits successifs du compte de résultat.

Cette année, on peut noter l'intégration du terrain de la résidence Bonnamour pour 1 134 K€, lié au transfert d'exploitation à l'Ecole au 1^{er} septembre 2025, et la sortie du terrain (407 K€) et du bâtiment du gymnase et de la résidence Debourg (8 578 K€), du fait de travaux portés par le CROUS qui ont débuté à l'été 2025.

En termes de travaux, aucune opération majeure n'a été réalisée du fait de la situation financière de l'Ecole. Ils s'élèvent à 205 K€ avec l'intégration pour 428 K€ de travaux en cours avec une priorité donnée aux travaux réglementaires et notamment ceux pour la sécurité des biens et des personnes.

Concernant les laboratoires, on note au compte 215 des acquisitions d'équipements et des installations nouvelles pour 1M€ d'euros : on peut mentionner l'achat d'un cytomètre financé par l'EQUIPEX 2020-Spatial-Cell-ID pour 202 K€ et d'un microscope confocal pour le PBES pour 217 K€.

On peut aussi relever en compte 218 l'achat de matériel informatique pour 563 K€.

Enfin, on peut noter un montant d'immobilisations en cours pour 1 084 K€ qui comprend principalement l'aménagement du sous-sol LCH du bâtiment M6 du site Monod (350 K€), ainsi que les travaux de réhabilitation de la résidence étudiante Bonnamour pour 294 K€.

Le montant des sorties de l'année s'élève à 10 784 K€, constituées principalement par les sorties de bâtiments et de terrains du gymnase et de la résidence Debourg.

Le montant brut (avant amortissement) des immobilisations cumulées de l'Ecole s'élève à 289,4M€ à fin 2025 dont 202,8M€ pour les bâtiments et 26,2M€ pour les terrains.

Le ratio de renouvellement des immobilisations (actif immobilisé net/ actif immobilisé brut) est de 63,2% contre 65,5% en 2024. Ce bon ratio indique que les immobilisations sont bien renouvelées. Il se dégrade néanmoins progressivement en raison des restrictions budgétaires liées à la situation financière de l'Ecole.

Le tableau page suivante retrace la variation de l'actif immobilisé de 2024 à 2025.

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions/ Mises à disposition /	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	897 224,20	0,00	51 287,57	0,00	289 545,65	658 966,12
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de recherche et développement	88 079,59	0,00	0,00	0,00	0,00	88 079,59
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	809 144,61	0,00	51 287,57	0,00	289 545,65	570 886,53
Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	294 305 989,59	449 752,85	3 392 397,91	20 867,72	10 476 709,30	287 650 563,33
Terrains	25 509 066,34	0,00	1 134 952,44	0,00	407 000,00	26 237 018,78
Constructions	210 813 369,27	428 885,13	205 601,81	0,00	8 578 140,50	202 869 715,71
Installations techniques, matériels, et outillage	37 416 266,53	20 867,72	1 150 144,22	13 111,68	633 130,59	37 941 036,20
Collections	55,00	0,00	0,00	0,00	0,70	54,30
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)	31 071,40	0,00	0,00	0,00	0,00	31 071,40
Autres immobilisations corporelles	20 536 161,05	0,00	901 699,44	7 756,04	858 437,51	20 571 666,94
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	530 906,78	0,00	991 013,82	428 885,13	8 721,00	1 084 314,47
Immobilisations grevées de droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (Biens vivants)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances rattachées à des sociétés en participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	13 157,50	0,00	5 400,00	0,00	9 157,50	9 400,00
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres immobilisés (droit de créance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements versés	13 157,50	0,00	5 400,00	0,00	9 157,50	9 400,00
Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	295 747 278,07	449 752,85	4 440 099,30	449 752,85	10 784 133,45	289 403 243,92

3.1.2 Les amortissements

Le tableau des amortissements ci-dessous constitue la situation à fin d'exercice.

Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	679 501,67	75 585,84	289 545,65	465 541,86
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de recherche et développement	733,99	17 615,90	0,00	18 349,89
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	678 767,68	57 969,94	289 545,65	447 191,97
Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	100 018 193,92	15 859 174,89	10 069 708,60	105 807 660,21
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	58 732 798,83	11 850 605,97	8 578 140,50	62 005 264,30
Installations techniques, matériels, et outillage	26 364 448,62	2 248 990,81	633 130,59	27 980 308,84
Collections	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses ultérieures sur biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	14 920 946,47	1 759 578,11	858 437,51	15 822 087,07
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (Biens vivants)	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations				
Titres de participation				
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)				
Autres formes de participation				
Créances rattachées à des participations				
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés				
Autres immobilisations financières				
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)				
Titres immobilisés (droit de créance)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
Autres créances immobilisées				
TOTAUX	100 697 695,59	15 934 760,73	10 359 254,25	106 273 202,07

La valeur nette comptable des éléments d'actif s'élève ainsi à 183 M€.

Le montant des amortissements de l'année s'élève à 15 934 K€ dont 6 984 K€ au titre de l'amortissement complémentaire liés aux sorties de l'année (dont 6 770 K€ pour le gymnase et la résidence Debourg). En effet, en application de l'instruction comptable commune, avant leur sortie de l'actif, les biens doivent être totalement amortis. Si le bien n'est pas totalement amorti, un amortissement complémentaire doit être pratiqué.

Le montant des amortissements des biens non sortis figurant dans l'inventaire à fin 2025 s'élève à 8 950 K€.

Les diminutions de l'année sont liées aux sorties à hauteur de 10 359 K€.

3.1.3 Les stocks

Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (entrées)	Variations des stocks en diminution (sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
Animaux et végétaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières premières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres approvisionnements	99 220,23	0,00	2 638,29	96 581,94
En-cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
En-cours de production de services	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks de produits	1 204 784,70	50 349,38	0,00	1 255 134,08
Stocks de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks en voie d'acheminement, mis en dépôt ou donnés en consignation	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des stocks	1 304 004,93	50 349,38	2 638,29	1 351 716,02

Le stock principal est celui d'ENS Editions à hauteur de 1 255 K€, et dans une moindre mesure celui du laboratoire de biologie pour 96 K€.

3.1.4 Les créances

Rubriques et postes	Montants	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	9 400,00	9 400,00	0,00
- Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
- Prêts	0,00	0,00	0,00
- Autres créances immobilisées	9 400,00	9 400,00	0,00
		0,00	0,00
Créances de l'actif circulant	38 418 034,10	38 418 034,10	0,00
- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	34 545 205,99	34 545 205,99	0,00
- Créances clients et comptes rattachés	531 139,47	531 139,47	0,00
- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0,00	0,00	0,00
- Avances et acomptes versés sur commandes	5 518,34	5 518,34	0,00
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0,00	0,00	0,00
- Créances sur les autres débiteurs	3 234 224,75	3 234 224,75	0,00
- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	101 945,55	101 945,55	0,00
TOTAUX	38 427 434,10	38 427 434,10	0,00

Le montant des créances à fin 2025 (38 427 K€) augmente par rapport à fin 2024 (33 682 K€) mais il n'appelle pas d'inquiétude pour autant.

En effet, les créances sur des entités publiques sont le poste principal (34 545 K€) et sont constituées quasi intégralement des titres à hauteur des emplois (méthode de comptabilisation à l'avancement des créances sur conventions de recherche).

C'est ainsi la traduction de la comptabilisation des avances en recette en compte de tiers, le rattachement à l'exercice devant dès lors se réaliser par un produit à recevoir. Cette augmentation ne résulte donc pas de restes à recouvrer sur des titres de recette déjà émis mais de rattachement de recettes à l'exercice au titre des produits et des financements à recevoir essentiellement.

Les plus gros contrats figurant en produits à recevoir (=montant des dépenses cumulées sur ces contrats) sont liés à des financements européens et concernent la convention ERC SpAM pour 1 783 K€ du laboratoire de physique, la convention ERC PODCAST pour 1 526 K€ et la convention H2020 REVEAL de l'IGFL pour 1 510 K€.

A noter une augmentation du montant des produits à recevoir sur conventions de 6M€, dont 414 K€ au titre de 2025 pour la seule convention ERC SpAM.

Le montant des frais de gestion sur conventions suivies à l'avancement s'élève à 1,5M€ cumulés en produits à recevoir.

Les créances clients classiques diminuent passant de 577 K€ en 2024 à 531 K€ en 2025, sans inquiétude réelle sur le recouvrement, seuls 69 K€ ayant plus de 6 mois et aucune plus de 2 ans. Les créances sur autres débiteurs diminuent considérablement (de 4 392 K€ en 2024 à 3 234 K€ en 2025). Elles sont constituées principalement de produits à recevoir sur contrats pour 2 085 K€.

Les créances restant dues au titre des ruptures d'engagement décennal sont en diminution au compte 463 (964 K€ en 2025 contre 1 226 K€ en 2024) avec un taux de recouvrement de ces créances sur 10 ans de 85% contre 78% en 2024 grâce à un suivi des situations individuelles extrêmement efficace et adapté de la cellule recouvrement de la Direction comptable.

Peu de dossiers de recouvrement génèrent du contentieux en recouvrement qui sont essentiellement constitués d'échéanciers en cours et des dossiers à revoir dans leur fondement (cf provisions).

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées au compte 486 (charges constatées d'avance, liées à des factures concernant partiellement l'exercice 2026) s'élèvent à 101 K€ et sont stables. Sont essentiellement concernées les charges relatives aux contrats de maintenance, abonnements ou loyers payables d'avance.

Tableau des dépréciations

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des stocks et en-cours	997 764,32	57 659,53	0,00	1 055 423,85
Dépréciations des comptes de tiers	446 608,49	43 659,53	152 692,25	337 575,77
Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépréciations	1 444 372,81	101 319,06	152 692,25	1 392 999,62

Le montant des dépréciations de stocks (dépréciation progressive à partir de 2 ans d'ancienneté) sont stables et atteignent 1 055 K€.

Les dépréciations pour compte de tiers sont constituées quasi exclusivement des dossiers de rupture d'engagement décennal jugées à fort risque d'échec de recouvrement, et régressent fortement (- 126 K€) du fait de l'expérience acquise dans le traitement de ces dossiers.

3.1.5 Les disponibilités

La trésorerie s'élève à 27 964 K€ à fin 2025 contre 27 780 K€ à fin 2024, ce qui indique une grande constance et met en exergue les efforts de stabilisation de la situation financière de l'Ecole, et la pause faite en termes de grands projets d'investissements.

Malgré ces efforts, la trésorerie est devenue un point d'attention très marqué du fait de la situation financière de l'Ecole et figurant parmi les nouveaux indicateurs d'alerte retenus par le décret financier relatif aux EPSCP du 02/12/2024.

La trésorerie représente 66 jours de dépenses de fonctionnement pour un seuil d'alerte fixé à 30 jours.

Cependant, elle fluctue tout au long de l'année et les pics bas doivent être surveillés. Il est important de retenir que depuis le passage aux RCE, l'État verse en début de trimestre la part de dotation couvrant la masse salariale alors que le décaissement mensuel de la paye constitue la plus importante sortie (environ 10 millions d'euros). Le point le plus bas connu courant 2025 se situe à 24,7 M€ fin avril, n'obérant en rien le fonctionnement courant à ce stade. Une analyse de sa structure plus détaillée sera réalisée dans le rapport de gestion.

Le niveau de trésorerie va nécessiter un suivi tout particulier en 2026, afin de surveiller que les pics de dépenses soient bien compensés par des recettes dans le même temps, notamment dans les périodes de réalisation de travaux, qui peuvent nécessiter de grosses avances de trésorerie. Le service comptabilité et recettes a un rôle important de vigilance et de recouvrement actif à mener.

3.2 Le passif

3.2.1 Les fonds propres

Les fonds propres se composent des financements, réserves, reports à nouveau et résultats dont la variation s'établit comme ci-dessous. Le mouvement de report à nouveau 2025 est lié à la correction comptable du rattachement des financements de l'actif l'année de l'acquisition financée.

	Balance 01/01/2025	Affectation du résultat de l'ex. précédent	Reports à nouveau de l'exercice	Reprise résultat financements	Nouveaux financements	Résultat de l'exercice 31/12/2025	Capitaux propres au 31/12/25
Financement de l'actif -Etat	151 379 731,52			-11 475 375,11	1 201 315,54		141 105 671,95
Financement de l'actif -autres	21 508 521,31			-1 336 710,98	784 884,88		20 956 695,21
Réserves	26 785 093,92						26 785 093,92
Report à nouveau	6 991 139,55	578 252,50	476 951,37				8 046 343,42
Résultat de l'exercice	578 252,50	-578 252,50				-371 787,11	-371 787,11
Total	207 242 738,80	0,00	476 951,37	-12 812 086,09	1 986 200,42	-371 787,11	196 522 017,39

Bilan fonctionnel

BILAN FONCTIONNEL	2024	2025	De 2024 à 2025
. Biens mis à disposition des établissements	151 379 732	141 105 672	-7 627 047
. Biens remis en pleine propriété aux établists			
. Réserves	26 785 094	26 785 094	0
. Dépréciation de l'actif			
. Report à nouveau	6 991 140	8 046 343	1 055 204
. Résultat de l'exercice (avant affectation)	578 252	-371 787	-950 040
. Subventions d'investissement	21 508 521	20 956 695	-3 198 838
Total fonds propres	207 242 738,80	197 849 899,05	9 392 839,75

Dans le bilan, les capitaux propres recouvrent principalement les dotations qui correspondent à la valeur nette des terrains et bâtiments. Les biens mis à disposition atteignent un montant net de 141,1 M€ contre 151,3 M€ en 2024. Leur forte diminution en 2025 est liée au transfert du terrain et des bâtiments du gymnase et de la résidence Debourg.

On distingue aussi les subventions d'investissement (hors Etat) pour une valeur nette de 20,9 M€.

3.2.2 Financements de l'actif

Le tableau ci-dessous retrace l'origine des financements de l'actif (immobilisations). La part des financements par l'Etat est stable à 87%, en raison des financements constatés lors de la mise à disposition des terrains et bâtiments. Ils représentent 109,4M€ à fin 2025 contre 118M€ à fin 2024 (sortie du gymnase et de la résidence Debourg) avec l'intégration du terrain de la résidence Debourg pour 1,1 M€.

40% des nouveaux financements le sont par des tiers autres que l'Etat en 2025 pour 784 K€, dont 570 K€ en provenance des autres collectivités (principalement les ANR hors IA).

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT	151 379 731,52	1 201 315,54	4 703 897,96	0,00	6 771 477,15	141 105 671,95
Financements non rattachés à un actif	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Financements rattachés à un actif	151 379 731,52	1 201 315,54	4 703 897,96	0,00	6 771 477,15	141 105 671,95
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	118 032 827,43	727 952,74	2 558 037,53		6 770 335,00	109 432 407,64
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
- Financement des autres actifs :		0,00				
État	3 527 616,96	0,00	98 349,96		0,00	3 429 267,00
Agence nationale de la recherche (ANR) - IA	29 819 287,13	473 362,80	2 047 510,47		1 142,15	28 243 997,31
Autres	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	21 508 521,31	784 884,88	1 329 761,12	0,00	6 949,86	20 956 695,21
Financements non rattachés à un actif	118 803,78	0,00	0,00	0,00	0,00	118 803,78
- Régions	118 803,78	0,00		0,00	0,00	118 803,78
- Départements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
- Communes et groupements de communes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
- Autres collectivités et établissement publics	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
- Union Européenne	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
- Autres organismes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
- Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Financements rattachés à un actif	21 389 717,53	784 884,88	1 329 761,12	0,00	6 949,86	20 837 891,43
- Régions	2 221 802,65	76 640,23	244 008,69		2 553,29	2 051 880,90
- Départements	20,36	0,00	5,58		0,00	14,78
- Communes et groupements de communes	10 487 951,14	0,00	224 666,08		0,00	10 263 285,06
- Autres collectivités et établissement publics	7 988 838,75	570 965,89	797 759,12		4 396,57	7 757 648,95
- Union Européenne	4 771,40	103 891,92	284,12		0,00	108 379,20
- Autres organismes	113 838,76	0,00	3 617,43		0,00	110 221,33
- Autres	259 210,73	33 386,84	51 742,76		0,00	240 854,81
Financements liés à des activités de recherche et développement - Autres	313 283,74	0,00	7 677,34			305 606,40
TOTAUX	172 888 252,83	1 986 200,42	6 033 659,08	0,00	6 778 427,01	162 062 367,16

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (participation des salariés)					
Provisions pour hausse de prix					
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif					
Amortissements dérogatoires					
Provision spéciale de réévaluation					
Plus-values réinvesties (assimilées à des amortissements dérogatoires)					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges	0,00	213 825,00	0,00		213 825,00
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions pour pertes sur contrat	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions pour risques d'emploi					
Autres provisions pour risques	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions pour charges					
Provisions pour pensions obligatoires similaires	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions pour restructurations	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions pour impôts	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions pour renouvellement des immobilisations (établissement concessionnaire)					
Provisions pour travaux à répartir					
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions pour remises en état	0,00	0,00	0,00		0,00
Provisions pour CET	0,00	1 092 905,61	0,00		1 092 905,61
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	0,00	21 151,05	0,00		21 151,05
Provisions pour allocation perte d'emploi et indemnités de licenciement	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres provisions pour charges	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des provisions	0,00	1 327 881,66	0,00	0,00	1 327 881,66

Contrairement à 2024, un litige est en cours avec la société Trace élément dont l'Ecole a gelé le versement des loyers pour l'occupation du bâtiment Persée depuis le dernier trimestre 2024. Une provision pour litige du montant des loyers non versés a été passée à hauteur de 205 400 €.

Une provision pour risque a également été enregistrée vis-à-vis de l'entreprise Feexti, à qui l'Ecole a versé une avance sur marché et qui est actuellement en liquidation judiciaire.

Comme vu précédemment les passifs sociaux liés aux CET sont comptabilisées en provisions qui s'élèvent à fin 2025 à 1 114 K€.

3.2.4 Les dettes

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 2025

Rubriques et postes	Montants	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus d'5 ans
Dettes financières	121 708,42	121 708,42	0,00	0,00
- Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dettes financières et autres emprunts	121 708,42	121 708,42	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
Dettes non financières	51 499 318,47	51 499 318,47	0,00	0,00
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 188 374,39	5 188 374,39	0,00	0,00
- Dettes fiscales et sociales	2 231 824,00	2 231 824,00	0,00	0,00
- Avances et acomptes reçus	41 584 366,60	41 584 366,60	0,00	0,00
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	1 103 070,76	1 103 070,76	0,00	0,00
- Autres dettes non financières	509 122,24	509 122,24	0,00	0,00
- Produits constatés d'avance	882 560,48	882 560,48	0,00	0,00
TOTAUX	51 621 026,89	51 621 026,89	0,00	0,00

Le poste principal est celui des avances et acomptes perçus qui sont quasi exclusivement liés aux contrats de recherche qui passe de 36M€ à 41,5 M€. Certaines conventions ont donné lieu aux versements d’avance proches ou dépassant 1M€ telles que l’ERC Advanced Spam (1,3 M€), l’ERC PLEIOTROPY (1,2M€) et l’ERC 23 (913 K€).

Les dettes fournisseurs s’élèvent à 5,1 M€ contre 6,9M€ l’an dernier et concernent quais exclusivement des charges à payer rattachées à l’exercice sans factures parvenues donc certaines opérations spécifiques. A noter que le montant des charges à payer du personnel (éléments non connus au moment de l’établissement de la paye de décembre) s’élève à 200 K€ dont 22 K€ de CET monétisés.

Ce poste ne traduit donc pas de véritables retards de paiement, le délai de paiement moyen annuel ayant encore diminué pour passer à 14,82 jours avec un délai particulièrement bas de 9,47 jours en décembre qui

traduit tout le travail de traitement et de relance du service facturier de la Direction comptable en lien avec l'ensemble des gestionnaires de l'Ecole.

Les dettes fiscales et sociales sont constituées quasi exclusivement des dettes et charges sociales sur congés payés à hauteur de 2 031 K€.

Les autres dettes non financières sont essentiellement les subventions encaissées en attente de titre qui baisse très fortement (858 K€ en 2024 contre 452 K€ à fin 2025) et sont constituées principalement de sommes reçues pendant la période de fermeture de décembre, grâce à une collaboration accrue entre les services de la DAF et de la Direction comptable.

L'Ecole n'a pas d'emprunt ou de dette hormis les cautions perçues des résidents à hauteur de 121 K€.

Les produits constatés d'avance sont les recettes déjà encaissées mais dont la prestation (dépense) n'a pas encore été réalisée par l'Ecole. Ils s'élèvent à 882 K€ à fin 2025 contre 727 K€ en 2024 et viennent dégrader le résultat comptable, dans un souci de sincérité et de rattachement des charges et des produits à l'exercice. Ils concernent principalement les conventions non suivies à l'avancement, le plus gros montant étant celui d'une Chaire CPJ ANR pour 196 K€.

3.3 Ratios bilantiels

BILAN FONCTIONNEL	2024	2025	De 2024 à 2025
+ Fonds de roulement net global (F.R.N.G.)	13 848 721	16 234 565	2 385 844
- Besoin en fonds de roulement (B.F.R.)	-13 932 203	-11 729 568	2 202 635
= TRESORERIE	27 780 925	27 964 134	183 209

A noter que ces ratios seront analysés de manière plus détaillée dans le rapport de gestion.

Le **fonds de roulement** qui correspond aux réserves cumulées de l'établissement, progresse de 2,38M€ malgré la dégradation du résultat comptable. Cela s'explique en partie par la pause faite en matière de gros investissements mais aussi par les changements de méthode comptable dont le rattachement des financements de l'actif dès l'achat des immobilisations (476 K€ au titre des années antérieures et 358 K€ au titre de 2025), ainsi que la comptabilisation de la charge des passifs sociaux sur CET en provision (1,1M€) alors que la comptabilisation en charge à payer venait dégrader le fonds de roulement.

A noter, le calcul du fonds de roulement historique a également été mis à jour afin de tenir compte des dépréciations de l'actif circulant conformément à l'annexe 2 du guide de l'enquête du fonds de roulement du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ainsi, le fonds de roulement retraité à fin 2024 s'élève à 13.848.721,31 euros (contre 12.404.394 euros sans tenir compte des dépréciations).

Le **besoin en fonds de roulement**, qui mesure le besoin de financement nécessaire pour couvrir le décalage entre l'encaissement des créances et le paiement des dettes, est fortement négatif et s'élève à – 11 729 K€. L'Ecole a plus de dettes que de créances à court terme.

Cela s'explique par le fait que le niveau total des subventions en attente de versement (31 975 K€), sur des projets en cours de réalisation, est beaucoup plus faible que le montant des avances versées (41 583 K€) lié au poids plus important des subventions liées aux contrats de recherche par rapport aux subventions sur travaux.

Comme vu dans l'analyse de l'actif la **trésorerie** s'élève à 27 964 K€ à fin 2025 contre 27 780 K€ à fin 2024, et représente 66 jours de dépenses de fonctionnement.

4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

A noter qu'une analyse beaucoup plus détaillée sera réalisée dans le rapport de gestion.

4.1. Les produits de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2025	2024
70 - Ventes de produits fabr, prest de serv, marchandises	6 264 362,96	6 518 340,68
71 - Production stockée	47 711,09	57 105,19
74 - Subventions de fonctionnement	149 187 175,44	145 789 439,77
75 - Autres produits de gestion	1 109 288,59	1 861 743,30
78 – Reprises sur amort, dépréciations et prov.	12 487 826,97	6 123 985,79
79 – Transferts de charges	0,00	0,00
Total des produits d'exploitation	169 096 365,05	160 350 614,73
76 - Produits financiers	4319,14	1558,53
Total des produits financiers	4319,14	1558,53
Total des produits	169 100 684,19	160 352 173,26

Les produits augmentent de plus de 8,7 M€ en raison principalement de la variation importante des reprises des financements de l'actif concernant les immeubles remis en dotation et les biens acquis financés par des subventions. Il comprend des reprises complémentaires pour les biens sortis de l'actif suite à la réalisation de la revue annuelle de l'inventaire physique, et d'une sortie exceptionnelle du terrain et des bâtiments du gymnase et de la résidence Debourg pour 8,9 M€.

Les produits évoluent également en raison d'un montant de subventions de fonctionnement qui progresse de 3,7M€ dont 3M€ pour la SCSP, venant compenser partiellement les charges associées.

Provenance des subventions de fonctionnement :

Compte 74 : Subventions	2025	2024
Etat	134 320 210,55	131 176 944,74
Région	76 350,19	490 909,89
Département	0,00	0,00
Communes et groupements de communes	2 000,00	4 000,00
Autres collectivités et organismes publics	2 781 216,87	3 088 587,20
Union européenne et organismes internationaux	2 798 570,79	2 868 980,47
ANR	8 095 369,12	6 855 961,38
Taxe d'apprentissage	122 805,42	69 381,45
Autres subventions	990 652,50	1 234 674,64
Total	149 187 175,44	145 789 439,77

A noter également une progression des droits d'inscription de plus de 700 K€ et une diminution de 191 K€ des loyers des résidences en raison de la fin de l'exploitation de la résidence Debourg.

4. 2. Les charges de fonctionnement

Comptes	2025	2024
60 – Achats	6 121 746,52	7 640 374,15
61 - Services extérieurs	5 445 216,59	5 843 308,48
62 - Autres services extérieurs	8 225 407,51	7 798 903,12
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	1 620 712,05	1 560 831,27
64 - Charges de personnel	115 480 819,14	113 006 331,53
65 - Autres charges de gestion	15 213 235,98	14 886 171,19
dont 65731 - Charges d'intervention	12 870 986,15	12 306 567,05
68 - Dotations aux amortissements & aux provisions	17 363 961,45	9 033 033,36
Total des charges d'exploitation et d'intervention	169 471 099,24	159 768 953,10
66 - Charges financières	1 372,06	4 967,66
Total des charges	169 472 471,30	159 773 920,76

Les charges de fonctionnement progressent de près de 9,7 M€ en raison principalement de l'évolution des dotations aux amortissements et provisions (+8,3 M€), variation liée à l'amortissement complet du gymnase et de la résidence Debourg pour 8,5 M€.

Comptes	2025	2024
Rémunération du personnel	67 001 157,37	66 233 369,60
Cotisation aux caisses de retraite et pension	37 375 569,81	35 618 807,97
Autres charges de personnel	11 104 091,96	11 154 153,96
Total	115 480 819,14	113 006 331,53

Les charges de personnel s'accroissent de 2,4 M€ et feront l'objet d'une analyse très détaillée dans le rapport de gestion.

A noter pour la seconde année, une forte diminution des dépenses de fluides (principalement l'électricité) de 1,5M€ et qui reviennent à leur niveau de 2021.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 22 170,24 € en 2025.

Les charges d'intervention : Il s'agit essentiellement du dispositif relatif aux contrats doctoraux normaliens. Ces charges reversées sont à nouveau en augmentation cette année à hauteur de 4,3% après celle de 3,5 % en 2024 et de 3% en 2023. Elles s'élèvent ainsi à 12,8 M€ en 2025.

4.3 Ratios du compte de résultat

4.3.1 Le résultat comptable

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2024	2025	De 2024 à 2025
+ Ventes et prestations de services (C.A.)	6 518 341	6 264 363	-253 978
<u>dont :</u>			
. droits	638 769	1 430 493	791 724
. formation continue	128 704	107 263	-21 441
. autres prestations de service	692 398	696 100	3 702
. Hébergement	1 688 262	1 496 838	-191 423
. produit des activités annexes	1 390 672	1 402 317	11 645
+ Production stockée	57 105	47 711	-9 394
+ Production immobilisée			
- Achats	7 640 374	6 121 747	-1 518 628
<u>dont :</u>			
. fournitures non stockables de fluides, eau, énergie	5 312 569	3 812 265	-1 500 304
. fournitures et mat. enseign. et recherche non immob.	1 397 128	1 494 403	97 275
- Services extérieurs	5 843 308	5 445 217	-398 092
<u>dont :</u>			
. travaux d'entretien et de réparations	1 960 717	2 004 147	43 429
. Sous-traitance	1 309 423	1 375 448	66 025
. Locations	834 508	655 373	-179 135
- Autres services extérieurs (sauf personnel extérieur)	7 283 358	7 402 204	118 846
- Frais de déplacement ; colloques ; missions	1 950 313	2 016 668	66 355
- Contrat de nettoyage	843 858	835 534	-8 323
- Concours divers (cotisations...)	554 107	580 947	26 839
= VALEUR AJOUTEE	-14 191 595	-12 657 093	1 172 811
+ Subventions d'exploitation Etat	138 032 906	142 415 580	4 382 674
<u>dont :</u>			
. Ministère de tutelle - SCSP.	131 068 376	134 073 517	3 005 141
. Autres ministères	108 569	246 694	138 125
+ Subventions d'exploitation Collectivités Publiques et Organismes Internationaux	6 452 478	5 658 138	-794 340
<u>dont :</u>			
. subventions Collectivités Publiques (Rég., Dépt, autres)	3 583 497	2 988 813	-594 684
. subventions Union Européenne et Organismes Internat.	2 868 980	2 833 939	-35 041
Autres subventions d'exploitation	1 304 056	1 113 458	-190 598
<u>dont :</u>			
. taxe d'apprentissage	69 381	122 805	53 424
- Charges de personnel (y c. le personnel extérieur)	113 521 877	116 304 023	2 782 146
<u>dont :</u>			
. personnel extérieur	515 545	823 204	307 659
- Impôts, taxes et versements assimilés s/ rémunérations	1 469 556	1 530 250	60 694
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	91 275	90 462	-813
= EXCEDENT (ou I.) BRUT(e) D'EXPLOITATION	16 515 137	18 605 348	2 090 211

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2024	2025	De 2024 à 2025
= EXCEDENT (ou I.) BRUT(e) D'EXPLOITATION	16 515 137	18 605 348	2 090 211
+ Reprises sur amortissements et provisions	6 123 986	12 487 827	6 363 841
+ Autres produits	1 861 743	1 109 289	-752 455
- Autres charges	14 886 171	15 213 236	327 065
- Dotations aux amortissements et provisions	9 033 033	17 363 961	8 330 928
+ Produits issus de la neutralisation des Amortissements			
+ Quote-part des subv. d'inv. virée au résultat de l'ex.			
= RESULTAT D'EXPLOITATION	581 662	-157 545	-739 207
+ Produits financiers	1 559	4 319	2 761
<u>dont :</u>			
. reprises sur provisions			
. transferts de charges financières			
- Charges financières	4 968	1 372	-3 596
. dotations aux amortissements et aux provisions			
= RESULTAT NET COMPTABLE (bénéfice ou perte)	578 252	-371 787	-950 040

Dans un EPSCP, l'analyse du résultat comptable par les soldes intermédiaires de gestion permet d'analyser l'équilibre entre les ressources d'exploitation et les charges liées aux missions de formation et de recherche.

Le montant de la valeur ajoutée est souvent négatif dans un établissement public qui vend proportionnellement peu de services marchands. Autrement formulé, les prestations vendues ne couvrent pas toujours les charges hors personnel (principes de l'établissement public – opérateur de l'État). Celle-ci est fortement négative à l'Ecole, mais s'améliore nettement depuis 2023 (- 16 811 K€) pour atteindre - 12 657 K€ à fin 2025. Malgré l'augmentation de certaines recettes telle que les droits d'inscription, les prestations de service sont en régression. On peut noter une baisse des prestations de recherche de 300 K€, et des hébergements (-191 K€) en raison de la fermeture de la résidence Debourg à la rentrée universitaire 2025. Les postes d'achats ayant fortement diminué en raison principalement du retour à la normale progressif des fournitures de fluides (gaz, électricité..), la valeur ajoutée s'améliore du plus d'1,1M€. Cela met en exergue l'importance de la recherche de nouvelles ressources propres pour obtenir de nouvelles marges pour améliorer le ratio de valeur ajoutée.

Dans un EPSCP, l'excédent brut d'exploitation mesure la capacité de l'établissement à financer son activité courante avant prise en compte des amortissements. A noter qu'en dehors de la subvention pour charge de service public (SCSP), les autres subventions correspondent quasi exclusivement à des produits à recevoir sur les contrats de recherche (calculées pour être du même niveau que les dépenses justifiées sur ces contrats). Leur dégradation est ainsi sans incidence structurelle. L'EBE de l'Ecole est 18,6M€ et s'améliore de 2M€. Cela ne doit pas cacher une évolution des charges de personnel qui n'est pas complètement

compensée par l'Etat et dont l'analyse très détaillée sera faite dans le rapport de gestion. En effet, si la SCSP progresse de 3M€, à méthode constante, les charges de personnel se dégraderaient de 3,8M€ (2,7M€ + la provision pour CET d'1,1M€, auparavant comptabilisée en charge à payer (compte 64) et désormais enregistrée en provision (6815)).

Malgré la progression de l'EBE, le résultat comptable se dégrade de 950 K€. Cela s'explique tout d'abord par la baisse de 752 K€ des autres produits, qui reviennent à un niveau similaire à 2023 en raison de recettes exceptionnelles en 2024, dont principalement l'indemnisation du sinistre concernant l'amphi Mérieux et une demande de reversement d'un complément de TVA déductible de 157 K€.

Mais la dégradation du résultat comptable s'explique surtout par une augmentation des dotations aux amortissements et provisions plus forte (+ 8 330 K€) que le montant des reprises (+ 6 363 K€). Cela s'explique tout d'abord par la comptabilisation des passifs sociaux liés aux CET en provision pour 1,1M€, ainsi qu'une provision pour risque vis-à-vis de Trace ELEMENT à hauteur de 205 K€ (gel des loyers versés).

Le montant des amortissements restant à la charge de l'Ecole (ne donnant pas lieu à reprise sur financement de l'actif) est de 3 600 K€ en 2025 (dont 206 K€ liées aux sorties de l'inventaire) alors qu'il était de 3 245 K€ en 2024 (dont 78 K€ sur les sorties de l'année). Cette progression de 355 K€ est significative. Cela signifie que l'Ecole assure de plus en plus la charge de ses investissements sans financements associés.

4.3.2 La Capacité d'autofinancement

C.A.F. ou I.A.F. à partir du RESULTAT NET	2024	2025	De 2024 à 2025
Résultat net comptable (bénéfice ou perte)	578 252	-371 787	-950 040
+ Dotations aux amortissements et provisions (c/ 681, 686, 687)	9 033 033	17 363 961	8 330 928
+ V.N.C. des immobilisations cédées (c/ 656)	123 099		-123 099
- Reprises sur amortissements et provisions (c/ 781, 786, 787)	6 123 986	12 487 827	6 363 841
- Produits sur cessions d'éléments d'actifs (c/ 756)			
- Produits issus de la neutralisation des amortissements			
- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (ou I.A.F.)	3 610 399	4 504 347	893 948

La capacité d'autofinancement permet de mesurer l'excédent de fonctionnement utilisable pour financer l'investissement et pour constituer des réserves que l'on retrouve dans le fonds de roulement.

Elle s'élève en 2025 à 4 504 K€ Euros malgré un résultat comptable beaucoup plus faible. Cela s'explique par le financement d'une partie conséquente des actifs de l'établissement sur ses fonds propres, le montant important des dotations aux amortissements n'étant qu'en partie neutralisé par la quote-part de reprise au résultat des financements rattachés à des actifs (biens financés par les partenaires extérieurs).

5. Autres informations

5.1 Passage aux RCE - Frais de personnel

Comme suite au passage aux RCE, la paye et le paiement des charges sociales ont été délégués à la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques).

5.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

L'Ecole procède à une revue annuelle complète de son inventaire, les sorties étant approuvées par vote du Conseil d'administration.

5.3 Engagements financiers

L'Ecole n'a pas d'engagement financier en compte 26.

5.4 Effectifs moyens

Comme habituellement et tout en renvoyant au rapport de gestion pour une analyse plus fine et complète, voici la situation des effectifs pour 2025.

EFFECTIFS		Ventilation des effectifs moyens	
AU 31/12/2025		Plafond Etat	Ressources propres
Non titulaires		345	190
Titulaires :		1534	
dont élèves Normaliens		908	
dont BIATOSS		398	
dont E/ C		228	
TOTAL		1879	190

Source : DRH

5.5 Engagements hors bilan

L'ENS de Lyon n'a pas d'engagement hors bilan.

5.6 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture.

Partie 2 :

Rapport de gestion 2025

Comptabilité budgétaire et
indicateurs financiers

Partie 2 : Rapport de gestion 2025 – Comptabilité budgétaire et indicateurs financiers

Sommaire

1. Données principales de l'exécution budgétaire	8
2. Recettes 2025	11
2.1 Synthèse des recettes encaissées en 2025	11
2.2 Recettes globalisées encaissées en 2025	13
2.3 Recettes fléchées encaissées en 2025.....	20
3. Dépenses 2025.....	21
3.1 Synthèse des dépenses réalisées en 2025	21
3.2 Dépenses de fonctionnement	29
3.3 Dépenses d'investissement	38
3.4 Dépenses de masse salariale 2025.....	42
4. Indicateurs et ratios budgétaires et comptables 2025.....	59
4.1 Le solde budgétaire 2025	60
4.2 La trésorerie 2025	62
4.3 Les restes à payer 2025.....	64
4.4 Les ratios en comptabilité budgétaire.....	65
4.5 Le résultat 2025.....	67
4.6 La capacité d'autofinancement (CAF) 2025	69
4.7 Le fonds de roulement 2025.....	70
4.8 Les ratios en comptabilité générale	73
4.9 Les indicateurs du nouveau décret financier	75
5. Annexes réglementaires	76
5.1 Annexe 1 : tableau des emplois.....	76
5.2 Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.....	77
5.3 Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine.....	78
5.4 Annexe 4 : tableau d'équilibre financier	80
5.5 Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers.....	81
5.6 Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale	82
5.7 Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie	83
5.8 Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées	84
5.9 Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles	85
5.10 Annexe 9 bis : tableau de suivi des opérations immobilières	86
5.11 Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles	87
5.12 Tableau de synthèse budgétaire et comptable	88
6. Glossaire.....	89

Partie 2 : Rapport de gestion 2025 – Comptabilité budgétaire et indicateurs financiers

Le rapport de gestion est un document réglementaire élaboré par l'ordonnateur. Il complète les données du compte financier afin d'apporter aux administrateurs un éclairage sur les questions budgétaires.

Il présente une analyse précise de l'année budgétaire précédente et de l'écart entre la prévision et l'exécution. Le rapport de gestion vient par conséquent clore l'exercice 2025, initié au moment de la lettre d'orientation budgétaire, et ouvrir la réflexion sur la trajectoire financière de l'ENS de Lyon. L'analyse est axée principalement sur l'exécution budgétaire des recettes et des dépenses de l'exercice, en miroir des rapports de présentation du budget initial et du budget rectificatif.

Il comporte également une partie sur les indicateurs financiers, dont l'analyse est réalisée conjointement entre Direction des Affaires Financières (DAF) et la Direction de la Comptabilité (DC).

Préambule

L'exercice budgétaire 2025 a été marqué par un **contexte national de fortes contraintes sur les finances publiques**. La circulaire du Premier Ministre du 23 avril 2025 a réaffirmé l'objectif de ramener le déficit public français sous le seuil des 3 % du PIB d'ici 2029, la situation actuelle étant marquée par un niveau élevé d'endettement. Elle en appelle à la responsabilité collective de l'ensemble des ministères et opérateurs pour redresser les comptes publics, tout en veillant à préserver la qualité du service rendu et à garantir une gestion optimale de chaque euro engagé. Par ailleurs, elle précise que « les versements de l'État à ses opérateurs seront cadencés en fonction de leurs besoins prévisionnels de trésorerie au cours de l'exercice » et que « le dernier versement de l'année n'interviendra qu'en cas de nécessité, au regard de la situation de trésorerie du bénéficiaire et de ses besoins prévisionnels ». Cette orientation aurait pu affecter la fluidité de la trésorerie en fin d'exercice, ce qui ne s'est pas produit au sein de l'ENS de Lyon.

Le début d'année 2025 s'est révélé incertain en raison de l'absence de vote du projet de loi de finances 2025 par le Parlement. Une **loi spéciale** visant à assurer la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics a été promulguée. Cette loi a instauré un régime dit des « services votés » dont le principe général n'autorisait que les dépenses strictement nécessaires à la continuité des services publics. Le projet de loi de finances 2025 a été finalement adopté par le Parlement le 6 février 2025 et a mis fin à la loi spéciale.

Le **nouveau décret financier** n°2024-1108 du 2 décembre 2024 a introduit une évolution majeure dans l'appréciation de l'équilibre budgétaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, qui ne repose plus uniquement sur le résultat comptable. Depuis janvier 2025, la soutenabilité du budget est évaluée selon trois critères cumulatifs : un fonds de roulement final supérieur à 15 jours de fonctionnement, une trésorerie finale supérieure à 30 jours de fonctionnement, et un ratio de charges de personnel inférieur à 83 % des produits encaissables, ou 85 % pour les établissements à dominante SHS.

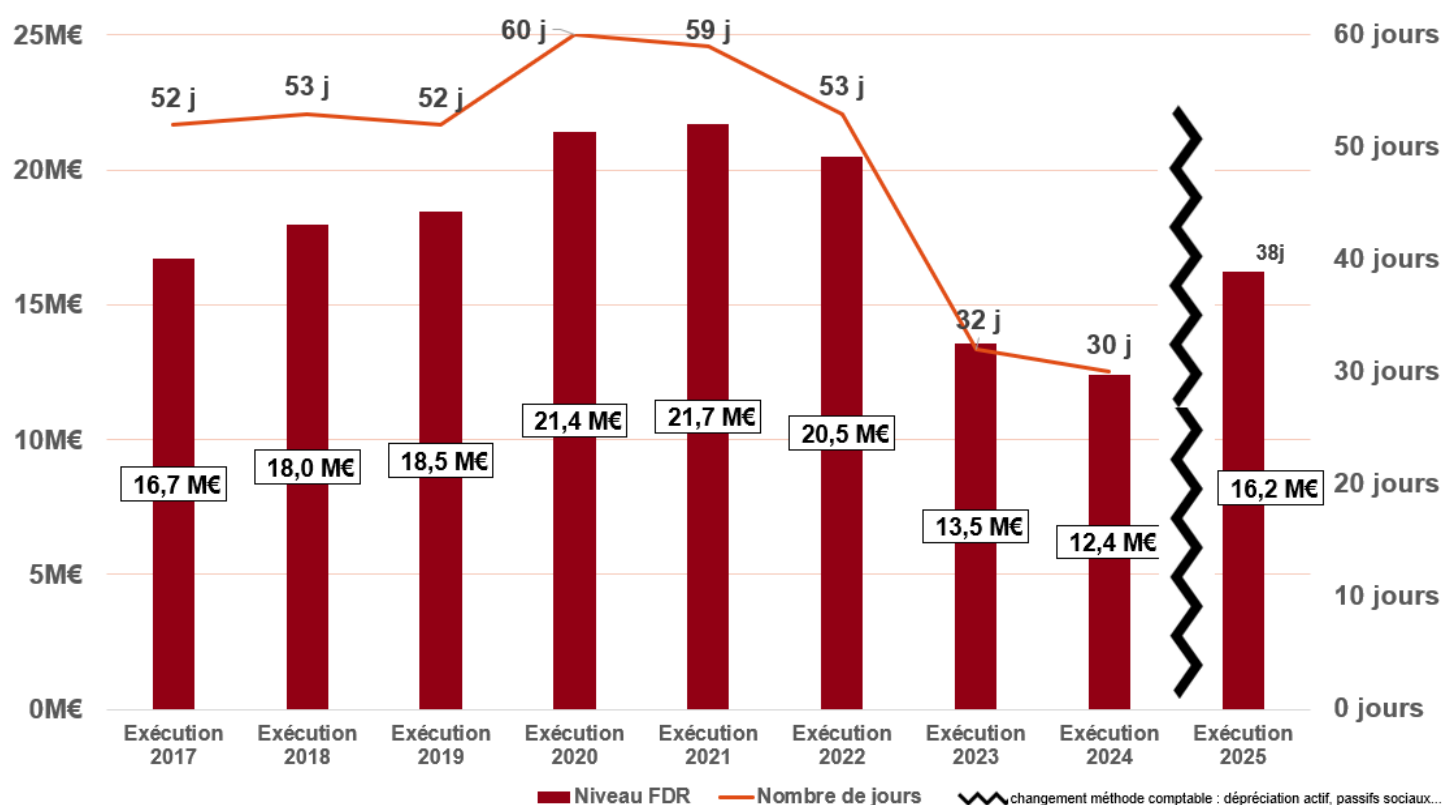
Les indicateurs de soutenabilité budgétaire constatés en 2025 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025	Variation 2025 / 2024
Résultat	-4 257 289 €	578 253 €	-371 787 €	-950 040 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	-1 038 829 €	3 610 399 €	4 504 347 €	893 948 €
Niveau fonds de roulement	13 544 292 €	12 404 349 €	16 234 565 €	3 830 216 €
nombre jours FDR	32,4	29,7	37,7	8,0
Niveau trésorerie	27 075 712 €	27 780 924 €	27 964 133 €	183 209 €
nombre jours trésorerie	64,8	66,5	64,9	-1,5
dont jours globalisés	40,9	36,1	33,0	-3,1
dont jours fléchés	23,9	30,3	31,9	1,6

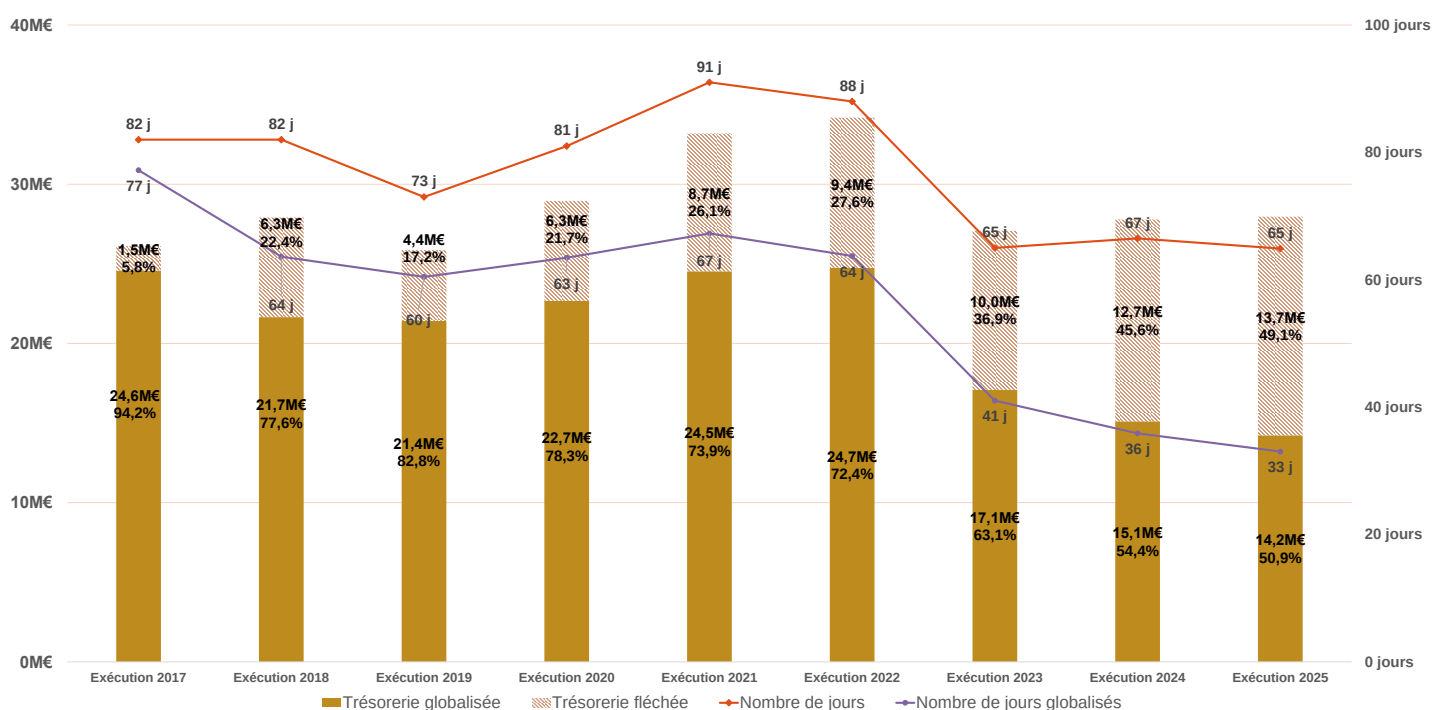
L'ENS de Lyon respecte les trois critères fixés par le nouveau décret financier. Toutefois depuis 2021, le fonds de roulement et la trésorerie globalisée se sont significativement dégradés, principalement en raison des surcoûts des mesures salariales et de l'augmentation des dépenses d'énergie. Cette baisse des indicateurs structurels a pu être contenue en 2024 et montre une amélioration en 2025 par rapport à l'exercice précédent : +3,8M€ pour le fonds de roulement soit 8 jours supplémentaires, et +0,2M€ de trésorerie.

Le **résultat** comptable est déficitaire de 0,4M€ en 2025, et se dégrade de 0,9M€ par rapport à 2024. Même si cet indicateur n'est plus une donnée déterminante pour mesurer la soutenabilité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, il reste néanmoins suivi avec attention car il permet d'évaluer la capacité de l'École à couvrir ses charges courantes par ses produits (recettes de fonctionnement). L'École prend en charge, depuis plusieurs années, les surcoûts de mesures salariales partiellement compensées par l'État telles que les revalorisations du SMIC et des mesures indiciaires : ce surcoût s'est élevé à 2M€ en 2025.

Après plusieurs années de diminution, le niveau du **fonds de roulement** s'améliore de 3,8M€ en 2025, soit 8 jours supplémentaires de fonctionnement. Cette hausse est due à un abondement de 2,4M€, qui est la résultante des efforts déployés par l'établissement depuis plusieurs années : maîtrise des campagnes d'emplois, réduction des investissements non financés par des ressources externes, actions pour rechercher des financements permettant d'investir... De plus, un changement de méthode comptable du rattachement des financements de l'actif dès l'achat des immobilisations a permis d'intégrer 1,4M€ de dépréciations de l'actif.



La **trésorerie** se stabilise en 2025 avec une hausse de 0,2M€. Toutefois, la part liée à l'activité structurelle de l'École poursuit sa diminution. Dans le détail, la trésorerie conjoncturelle (aussi dénommée « fléchée » ci-dessous) consacrée aux contrats fléchés augmente de 1M€ alors



que la trésorerie globalisée (structurelle) baisse de 0,9M€. Le schéma ci-dessous montre la diminution de la trésorerie structurelle depuis plusieurs années.

Même si le fonds de roulement s'améliore en 2025, et que la trésorerie est stabilisée, la **trajectoire pluriannuelle** et la baisse ininterrompue de la trésorerie structurelle amènent l'établissement à maintenir une vigilance particulière sur les campagnes d'emplois et les investissements non financés.

L'élargissement du **périmètre du budget rectificatif** 2025 avec la prise en compte de l'ensemble des prévisions actualisées de recettes et de dépenses de toutes les structures de l'École a permis de réduire les écarts avec la réalisation constatée au compte financier.

La **subvention pour charges de service public** (SCSP) progresse de 3,1M€ en 2025 par rapport à 2024. Cette hausse résulte de 4 facteurs principaux

Tout d'abord, la revalorisation de 4 points, au 1er janvier 2025, de la cotisation au compte d'affectation spéciale « Pensions » (CAS Pensions) a été intégralement compensée par le ministère, à hauteur de la charge supplémentaire supportée par l'établissement, soit 1,8 M€. Ensuite, au titre de la vague 2025 de la loi de programmation de la recherche (LPR), l'établissement bénéficie de 1,2 M€ supplémentaires.

Par ailleurs, à l'issue d'échanges entre le Président de l'ENS de Lyon, le rectorat et le ministère, l'École a obtenu un soutien financier renforcé et pérenne de l'État, tenant compte de ses spécificités, pour un montant de 0,4 M€.

Enfin, la notification définitive de la SCSP, intervenue en décembre 2025, a attribué à l'établissement un tiers de la première tranche du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2025-2027, soit 0,4 M€. Les deux autres tiers de cette première tranche devraient être perçus en 2026, de même que la deuxième tranche.

L'ENS de Lyon avait débuté la mise en œuvre des actions prévues au titre du COMP dès le début d'année et a engagé des dépenses tout au long de l'exercice 2025 pour financer plusieurs projets structurants, notamment la mise en place d'un système informatique des contrats de recherche et de formation, des actions en faveur de la transition écologique et solidaire, la valorisation des espaces ou encore le travail en vue de se doter d'un dispositif de mécénat.

Il convient également de préciser que la SCSP 2025 ne comprend plus la dotation exceptionnelle de 0,8 M€ versée en 2024 au titre du dialogue de performance, dispositif non pérenne. Par ailleurs, la dotation de sûreté, habituellement allouée à hauteur d'environ 0,04 M€, n'a pas été versée en 2025.

Les **recettes propres globalisées** ont progressé en 2025. Elles intègrent notamment l'application, dès la rentrée universitaire 2025, du nouveau barème des **inscriptions au diplôme** de l'ENS de Lyon. Cette évolution a généré 0,7M€ de ressources supplémentaires, qui sont destinées en particulier à financer des projets immobiliers au service de la vie étudiante, à soutenir la mobilité sortante et à maintenir un fort accompagnement des initiatives étudiantes.

Les loyers perçus au titre des hébergements en résidences étudiantes diminuent de 0,2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'arrêt

d'exploitation de la résidence Debourg (site Monod), fermée début juillet 2025. Le bâtiment a été repris par le CROUS, qui a engagé une opération de démolition-reconstruction, avec une réouverture prévue en 2027.

Par ailleurs, la résidence Bonnamour (site Descartes) n'est plus gérée par Alliade depuis la rentrée universitaire 2025, à la suite de l'échéance du bail de 25 ans. À cette occasion, le terrain et le bâtiment ont été intégrés à l'actif de l'établissement.

L'année 2025 se caractérise par une **hausse significative des engagements** en fonctionnement comme en investissement.

En fonctionnement, une régularisation des reversements liés aux contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) au profit des établissements d'accueil a été opérée en 2025. À ce titre, 17 M€ ont été engagés, soit une hausse de 8,3 M€ par rapport à 2024.

De plus, l'établissement a consommé 1,3M€ en autorisations d'engagement de fonctionnement relatif à l'engagement ferme pour 5 ans de la **maintenance** de 2 équipements de cryo-microscopie électronique. Le paiement débutera un an après la mise en service des équipements pour un montant total de 0,26M€/an.

S'agissant de l'investissement, ces 2 équipements de cryo-microscopie, commandés par la SFR Biosciences, représentent un engagement de 4,1 M€ financé sur des ressources fléchées (FEDER, Equipex, ANRS, etc.). Les paiements sont programmés en 2027, lors de leur installation et de leur mise en service, à l'issue des travaux d'aménagement nécessaires.

En 2025, l'établissement a poursuivi la maîtrise de ses **consommations énergétiques**. De plus, les tarifs appliqués en 2025 se sont révélés moins élevés que l'exercice précédent. Ces 2 facteurs ont permis de réduire les dépenses de 1,5M€ par rapport à l'exercice 2024 et de retrouver ainsi un volume presque équivalent aux dépenses de 2021 (avant le choc inflationniste).

La masse salariale État progresse de 2,5M€ entre 2024 et 2025. Cette évolution s'explique principalement par la revalorisation du taux de cotisation au CAS Pensions, qui a généré une dépense supplémentaire de 1,8 M€, intégralement compensée par l'État.

À périmètre constant, hors effet CAS Pensions, la masse salariale augmente ainsi de 0,7 M€. Cette progression intègre notamment 0,4 M€ au titre du glissement vieillesse technicité (GVT) positif.

L'établissement a poursuivi sa maîtrise de la trajectoire des emplois, sans création nette d'emploi.

1. Données principales de l'exécution budgétaire

RECETTES 2025

Recettes en encaissements	
Subvention pour charges de service public (SCSP)	134 073 517 €
Recettes propres globalisées	12 955 768 €
Recettes fléchées	12 479 830 €
TOTAL	159 509 114 €

Solde budgétaire	860 895 €
-------------------------	------------------

DÉPENSES 2025

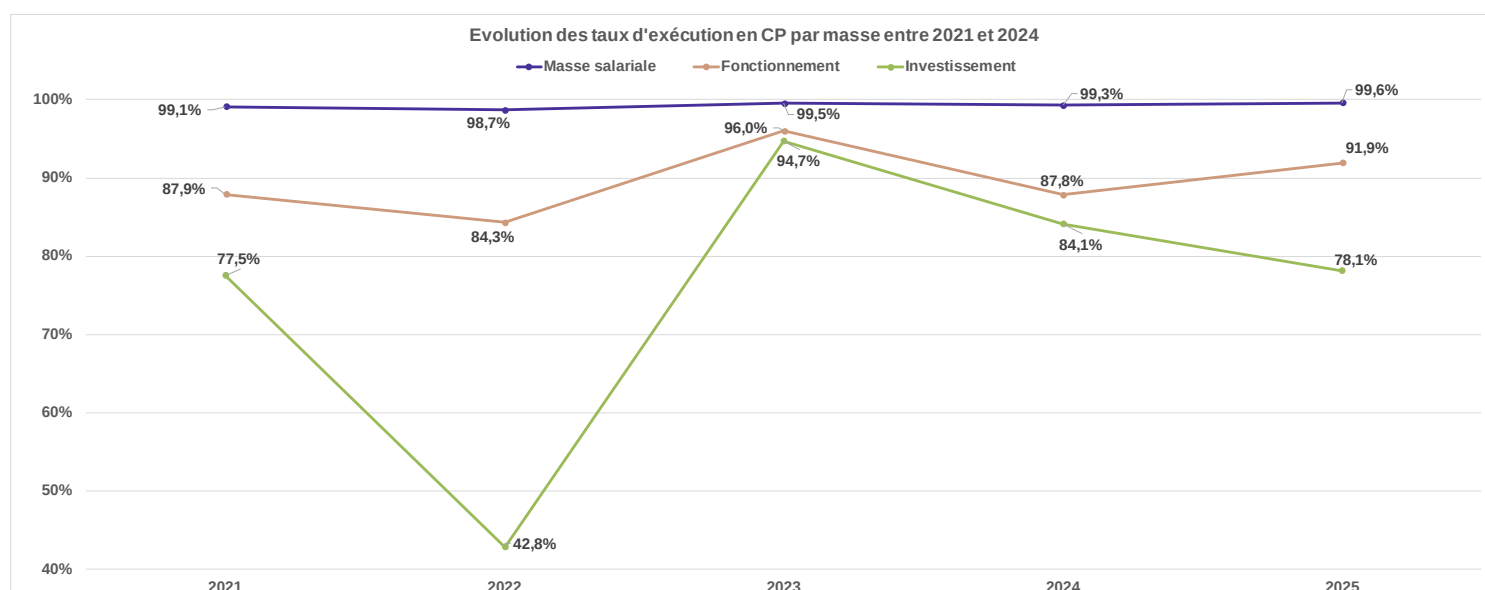
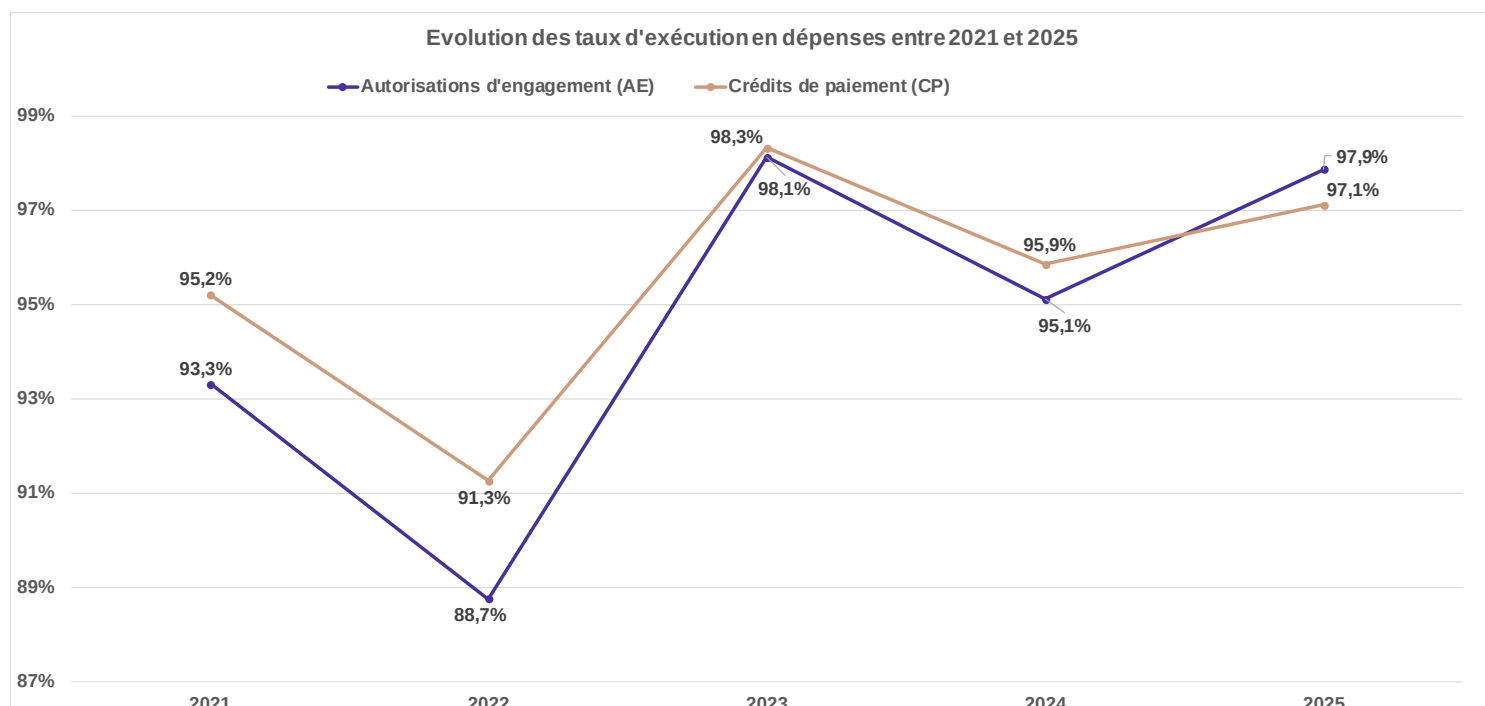
Dépenses	Autorisations d'engagement - AE	Crédits de paiement - CP
Masse salariale	118 044 369 €	118 039 996 €
Fonctionnement	40 405 397 €	36 999 733 €
Investissement	7 459 889 €	3 608 490 €
TOTAL	165 909 656 €	158 648 219 €

Le solde budgétaire est la différence entre les encaissements et les dépenses en crédits de paiement. Ce solde budgétaire s'établit à 860 895€ en 2025.

Les indicateurs financiers 2025, analysés dans le paragraphe 4, sont les suivants :

Indicateurs	Exécution 2025
Résultat	-371 787 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	4 504 347 €
Fonds de roulement	16 234 565 €
Solde budgétaire	860 895 €
Trésorerie	27 964 134 €

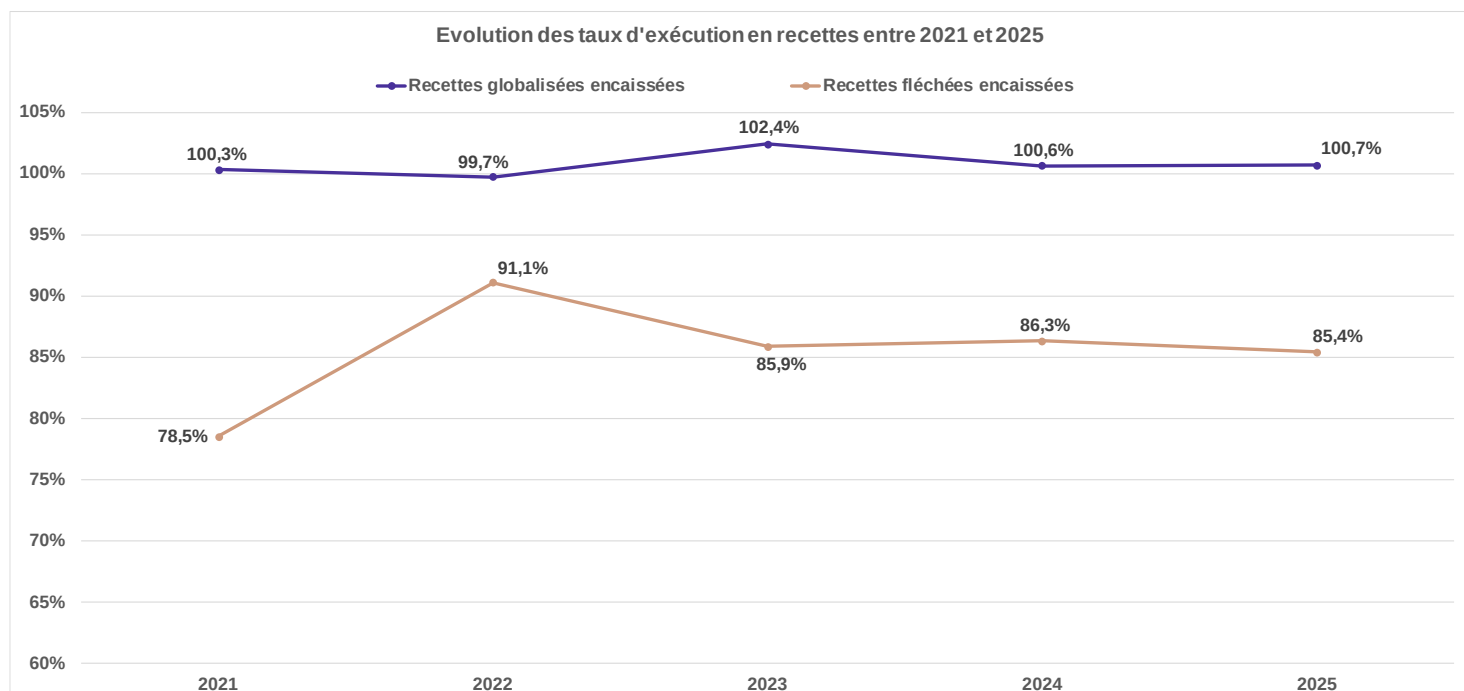
Les taux d'exécution correspondent au rapport entre les montants réalisés en 2025 et ceux prévus lors du dernier acte budgétaire voté, à savoir le budget rectificatif 2025.



Les taux d'exécution en crédits de paiement pour la masse salariale sont très élevés depuis plusieurs exercices, en dépassant les 99%. Au regard du volume budgétaire de plus de 118M€, les prévisions de l'établissement s'avèrent particulièrement précises pour les dépenses de masse salariale, sur support État comme sur support ressources propres.

En ce qui concerne le fonctionnement et l'investissement, les taux sont assez variables d'un exercice à l'autre et s'expliquent par divers facteurs liés à l'activité de l'établissement : engagements pris en 2025 mais décalages des livraisons et donc des paiements en 2026, ou engagements non pris entraînant de fait une non réalisation des crédits de paiement. Les taux sont toutefois inférieurs à 2023 mais supérieurs à 2022.

Le détail de l'exécution par masse en 2025 est présenté dans les paragraphes suivants.



Les taux d'exécution des recettes globalisées, en encaissement, sont relativement stables depuis 2021. Ceux des recettes fléchées sont plus variables et complexes à estimer car certains versements sont dépendants de l'obtention de projets de recherche déposés, et d'autres encaissements sont parfois décalés par les financeurs sur l'exercice suivant.

2. Recettes 2025

De quoi parle-t-on ?

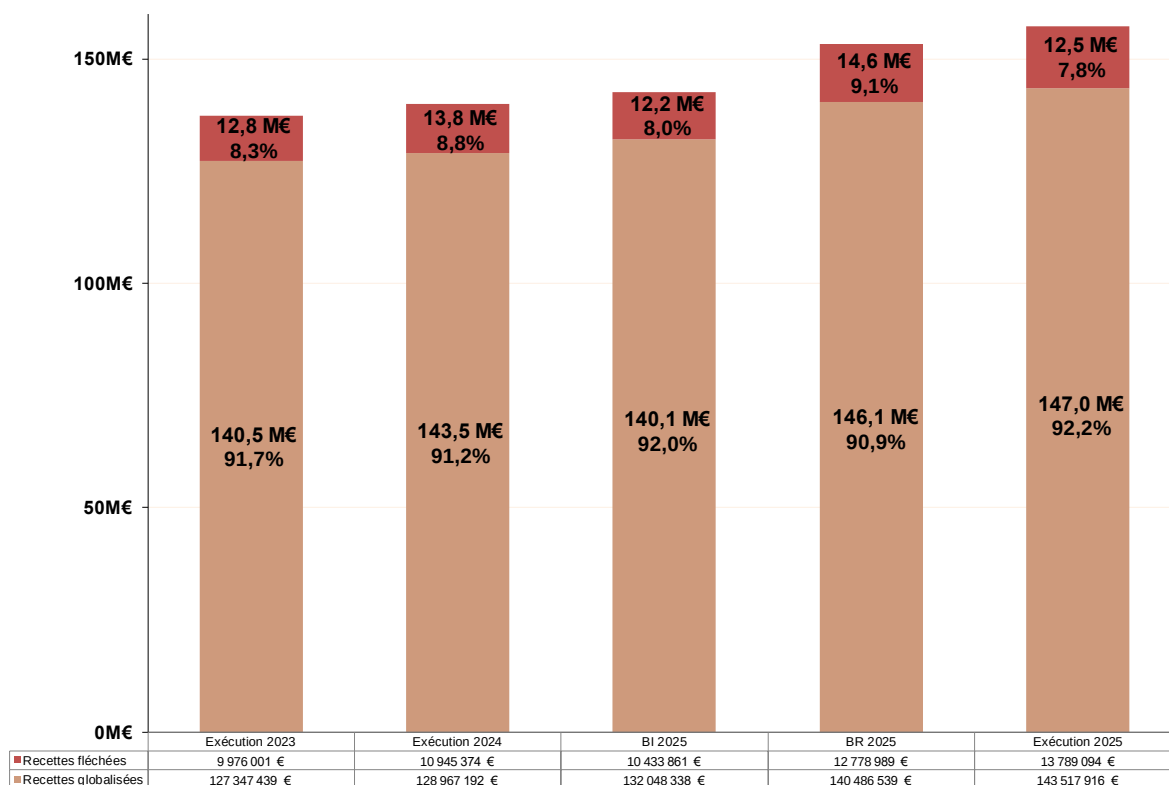
Les **recettes globalisées** comprennent toutes les ressources qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée. Par principe, toutes les recettes sont censées être globalisées. La subvention pour charges de service public (SCSP) est ainsi dans cette catégorie.

Les **recettes fléchées** constituent une exception au principe de globalisation des recettes et ont une utilisation prédéterminée par le financeur. Elles sont destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement. Ex : contrats de recherche.

2.1 Synthèse des recettes encaissées en 2025

Recettes en encaissements	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Taux d'exé. 2024	Ecart Exé 2025/ BR 2025	Ecart Exé 2025/ Exé 2024	Rappel taux d'exé. 2024	Taux exé 2025/2024
Recettes globalisées	140 486 539 €	143 517 916 €	140 097 319 €	146 074 428 €	147 029 285 €	100,7%	954 857 €	3 511 368 €	100,6%	→ 0,1%
Recettes fléchées	12 778 989 €	13 789 094 €	12 172 953 €	14 611 198 €	12 479 830 €	85,4%	-2 131 368 €	-1 309 264 €	86,3%	↓ -0,9%
TOTAL recettes en encaissements	153 265 529 €	157 307 010 €	152 270 272 €	160 685 626 €	159 509 114 €	99,3%	-1 176 512 €	2 202 105 €	99,2%	→ 0,1%

Tableau 1 – Recettes en encaissements depuis 2023



Recettes en encaissement	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Ecart BR 2025/ Exécution 2025	Ecart Exe 2024/ Exécution 2025
Subvention pour charges de service public - SCS	128 755 388 €	130 968 376 €	130 612 964 €	133 601 742 €	134 073 517 €	471 775 €	3 105 141 €
Recettes propres	24 510 140 €	26 338 634 €	21 657 308 €	27 083 884 €	25 435 597 €	-1 648 287 €	-903 036 €
<i>dont recettes propres globalisées</i>	11 731 151 €	12 549 540 €	9 484 355 €	12 472 686 €	12 955 768 €	483 082 €	406 227 €
<i>dont recettes propres fléchées</i>	12 778 989 €	13 789 094 €	12 172 953 €	14 611 198 €	12 479 830 €	-2 131 368 €	-1 309 264 €
TOTAL recettes	153 265 528 €	157 307 010 €	152 270 272 €	160 685 626 €	159 509 114 €	-1 176 512 €	2 202 105 €

Figure 1 – Évolution des recettes encaissées depuis 2023

Les recettes encaissées s'élèvent à 159,5M€ en 2025, en hausse de 2,2M€ par rapport à l'exercice 2024 mais moindres que la prévision du BR 2025 (-1,2M€).

La subvention pour charges de service public, qui fait partie de la catégorie des recettes globalisées, constitue 134,1M€ soit 84% de la totalité des recettes réalisées par l'établissement en 2025 ; elle est en hausse de 3,1M€ par rapport à 2024. Les autres recettes globalisées encaissées en 2025 atteignent 12,96M€ soit un montant supérieur de 0,5M€ (+4%) au regard des prévisions du budget rectificatif et en hausse de 0,4M€ par rapport à l'année 2024. Le détail de l'ensemble des recettes globalisées est analysé dans le paragraphe 2.2.

Pour les recettes fléchées, 12,5M€ ont été encaissés soit -2,1M€ (-15%) par rapport aux estimations du BR et -1,3M€ (-10%) en comparaison de l'exercice 2024 (cf. paragraphe 2.3).

2.2 Recettes globalisées encaissées en 2025

2.2.1 La subvention pour charges de services public (SCSP)

Subvention pour charges de service public		Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Variation exécution 2025 / BR 2025	Variation exécution 2025 / Exécution 2024
Type	Dotation de masse salariale (1)	117 517 882 €	117 194 728 €	120 232 482 €	120 666 315 €	433 833 €	3 148 433 €
Socle	Masse salariale	89 197 769 €	89 197 771 €	89 198 981 €	89 198 981 €	0 €	1 212 €
Socle	Rendez-vous salarial du 12 juin 2023 - mesures Guérini	1 792 599 €	1 792 599 €	1 792 599 €	1 792 599 €	0 €	0 €
Socle	Compensation hausse du point d'indice	2 926 308 €	2 926 308 €	2 926 308 €	2 926 308 €	0 €	0 €
Socle	Compensation SMIC élèves-fonctionnaires	1 352 028 €	1 352 028 €	1 352 028 €	1 352 028 €	0 €	0 €
Socle	Hausse du CAS Pensions au 1er janvier 2025	0 €	0 €	1 773 431 €	1 773 431 €	0 €	1 773 431 €
Socle	Financement pérenne : soutien spécificités de l'établissement (normaliens)	0 €	0 €	400 000 €	400 000 €	0 €	400 000 €
Socle	Contrats doctoraux : CDSN et CDO	16 502 896 €	16 535 961 €	16 536 864 €	16 536 864 €	0 €	33 968 €
Socle	Compensations diverses : CSG, Persée, révision IFSE, PPCR, PSC...	1 239 729 €	1 239 729 €	1 239 729 €	1 239 729 €	0 €	0 €
Socle	COMP 2025	0 €	150 000 €	0 €	436 273 €	436 273 €	436 273 €
Socle	LPR 2021 à 2025 - dispositifs de la loi de programmation de la recherche	2 746 527 €	3 065 846 €	3 965 532 €	3 957 987 €	-7 545 €	1 211 460 €
AS	Egalité des chances - cycle pluridisciplinaire d'études supérieures CPES	640 000 €	640 000 €	704 000 €	704 000 €	0 €	64 000 €
AS	Diverses actions spécifiques : IUF, GIP IFI, CRCT...	1 120 026 €	294 486 €	343 010 €	348 115 €	5 105 €	-771 911 €
Dotation de fonctionnement (2)		13 450 494 €	13 418 236 €	13 369 260 €	13 407 202 €	37 942 €	-43 292 €
Socle	Socle fonctionnement : dotation globalisée, dotation de sûreté	12 407 700 €	12 407 700 €	12 366 935 €	12 366 935 €	0 €	-40 765 €
Socle	LPR 2025 - dotation au démarrage	42 094 €	42 094 €	42 094 €	42 094 €	0 €	0 €
AS	Actions spécifiques : égalité des chances, crédits recherche IUF, indemnités CNU, aide aux étudiants en situation de handicap...	501 717 €	469 459 €	461 248 €	499 190 €	37 942 €	-2 527 €
AS	Participation concours communs	498 983 €	498 983 €	498 983 €	498 983 €	0 €	0 €
Total subvention pour charges de service public (1+2)		130 968 376 €	130 612 964 €	133 601 742 €	134 073 517 €	471 775 €	3 105 141 €

S = Socle / AS = Actions spécifiques

Le montant définitif de la subvention pour charges de service public (SCSP) 2025 a été notifié le 12 décembre 2025, à hauteur de **134,1M€**.

La SCSP définitive 2025 est valorisée de 0,5M€ supplémentaires en comparaison du montant prévu lors du budget rectificatif, qui reprenait les données de la notification intermédiaire du 21 juillet 2025. Ce complément comprend notamment 0,4M€ correspondant à un tiers de la première tranche de financement du contrat d'objectifs, de moyens et de performance dit **COMP 2025**, ou encore 0,02M€ pour la mesure égalité des chances (CPES).

Dotation de masse salariale

La dotation de masse salariale représente 90% de la SCSP 2025. Elle s'établit ainsi à 120 666 315€, soit un volume supérieur de 0,4M€ par rapport à la prévision du budget rectificatif 2025 et de 3,1M€ par rapport à 2024.

Conformément aux annonces du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la SCSP intègre le financement partiel des mesures indiciaires prises dans le cadre du **rendez-vous salarial du 12 juin 2023**, pour les personnels émargeant sur les crédits de masse salariale du plafond État, à hauteur de 1,8 M€, soit un montant identique à celui perçu au titre de l'exercice 2024. Ce dispositif correspond aux mesures dite Guérini incluant notamment une revalorisation de 1,5% du point d'indice depuis juillet 2023.

La SCSP intègre également 1,8M€ de compensation totale relative à la hausse de 4 points du taux de la contribution employeur au compte d'affectation spéciale Pensions (CAS Pensions) pour les fonctionnaires civils de l'État, entrée en vigueur dès le 1er janvier 2025 (dépense équivalente de 1,8M€).

La subvention totale perçue pour compenser les hausses du SMIC s'élève à **1,3M€**. Pour rappel, une recette complémentaire de **952k€** a été pérennisée dès 2024 dans la SCSP pour compenser le **surcoût de la hausse 2023 du SMIC des élèves Normaliens**. Toutefois, les hausses successives du SMIC depuis 2021, liées à l'inflation, ne sont pas totalement compensées et génèrent un **surcoût cumulé de 1M€** que l'École doit à nouveau prendre à sa charge en 2025.

704k€ sont alloués au titre de la mesure d'**Egalité des chances** : « Cycle pluridisciplinaire de l'enseignement supérieur (CPES) Sciences et Société » qui est un dispositif permettant la délivrance d'un diplôme de niveau licence mis en place à la rentrée de septembre 2022.

En juin dernier, la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) a informé l'établissement par mail de l'attribution d'une dotation de 2,87M€ au titre du contrat d'objectif de moyens et de performance **COMP 2025-2027**.

Ce contrat a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage.

L'enveloppe pour le COMP devait être versée en 3 tranches, dont 46% dès 2025. **Toutefois**, la tranche 2025 n'a pas été allouée dans la notification intermédiaire de juillet, contrairement aux premières annonces. L'ENS de Lyon a malgré tout débuté des dépenses pour certains projets qui devraient être financés par le COMP (526k€), tels que la mise en place d'un système de gestion des contrats de recherche centralisé, la transition écologique et solidaire, la valorisation de nos espaces ou encore le développement du mécénat. Dans la notification définitive, les moyens alloués à l'établissement pour l'année 2025 s'élèvent finalement à **436 273 €**, soit un tiers du montant de la 1^{ère} tranche. Le solde de ce premier versement devrait être alloué à l'École en 2026, tout comme la 2^{ème} tranche.

Dans la poursuite de la loi de programmation de la recherche (LPR), **l'École a perçu un montant total de 1,23M€**. Ces crédits se décomposent comme suit :

- 329k€ en différentes **mesures ressources humaines** ; ces moyens couvrent notamment le classement des jeunes chercheurs pour un montant de 9k€, ainsi que le repyramidage des personnels ITRF pour un montant total de 99k€, incluant la pérennisation des crédits attribués en 2024. Par ailleurs, la dotation permet de financer la refonte indemnitaire des enseignants-chercheurs/enseignantes-chercheuses et les ESAS, à hauteur de 190k€, ainsi que la revalorisation indemnitaire des personnels BIATSS pour 31k€.
- 898k€ en **soutien à des actions de recherche** ; 871k€ sont attribués au titre de la revalorisation à 2 200 € brut mensuel hors charges patronales de tous les contrats doctoraux en année pleine à compter du 1er janvier 2025. 23k€ sont alloués pour l'extension en année pleine des créations de nouveaux contrats doctoraux de la rentrée 2024, et 5k€ sont destinés aux congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) pour les disciplines SHS.
- 44k€ ont également été attribués dans le cadre de la LPR au titre de l'accompagnement à la création d'une chaire de professeur junior supplémentaire.
- enfin, une régularisation de -42k€ a été appliquée, liée à un trop-perçu constaté en 2023 au titre de la refonte indemnitaire des enseignants-chercheurs, ainsi qu'à un recalage des crédits alloués au reclassement des jeunes chercheurs sur la base des coûts réels observés.

Dotation de fonctionnement

La dotation de fonctionnement s'élève à 13 407 202€ soit +37k€ par rapport à la prévision du budget rectificatif et -43k€ par rapport à l'année précédente.

Un budget de 0,5M€ a été alloué à diverses actions spécifiques. Ce montant inclut notamment des financements dédiés à l'égalité des chances, avec une enveloppe de 200k€ pour promouvoir la diversité et la réussite étudiante (CPES), notamment par l'intégration des boursiers dans les filières sélectives. Une dotation de 150k€ a été attribuée aux crédits scientifiques pour l'Institut Universitaire de France (IUF), renforçant ainsi la recherche d'excellence. Par ailleurs, 72k€ ont été versés au titre de la dotation Persée, tandis que 31k€ ont été perçus au titre des indemnités et frais de déplacement des membres du CNU et du CNAP au regard des dépenses réalisées par l'établissement en 2025 et 2,8k€ pour les concours ITRF.

Une attention particulière est également portée aux étudiantes et étudiants en situation de handicap comme chaque année, avec une aide spécifique de 13k€ perçue en 2025. Ces crédits sont destinés à financer des aides individuelles adaptées aux besoins des étudiants en situation de handicap inscrits en formation initiale. Ces aides peuvent concerner le suivi des enseignements et la passation des épreuves d'examen ainsi que la vie étudiante, mais aussi permettre le financement de dispositifs structurels et collectifs nécessaires à l'accompagnement de ces étudiants et favorisant l'accessibilité de leur environnement d'études.

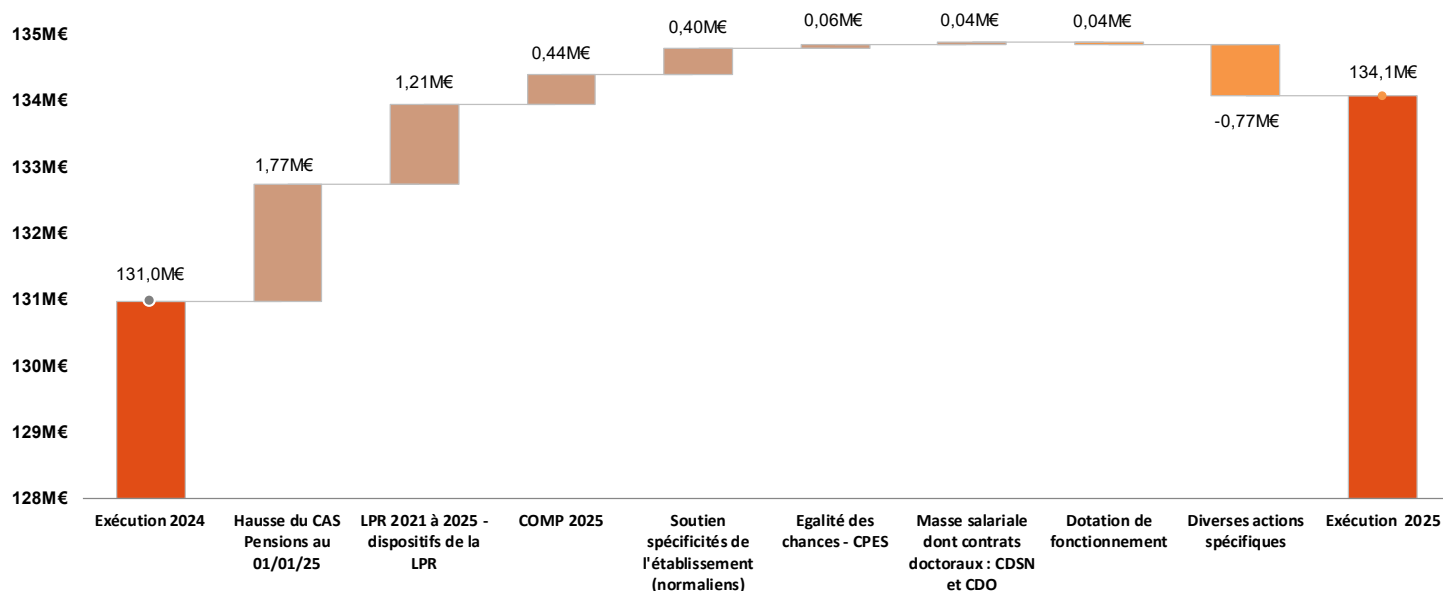
La SCSP comprend la pérennisation des crédits relatifs à la dotation au démarrage à hauteur de 42k€ pour accompagner l'installation des nouveaux maîtres de conférences.

La participation au concours communs n'a pas évolué et s'élève à 0,5M€.

Principaux postes d'évolution de la SCSP de 2024 à 2025 : + 3,1M€

Principales évolutions de la SCSP 2025 par rapport à 2024	Montant
Hausse du CAS Pensions au 1er janvier 2025	1 773 431 €
LPR 2021 à 2025 - dispositifs de la loi de programmation de la recherche	1 211 460 €
COMP 2025	436 273 €
Financement pérenne : soutien spécificités de l'établissement (normaliens)	400 000 €
Egalité des chances - cycle pluridisciplinaire d'études supérieures CPES	64 000 €
Contrats doctoraux : CDSN et CDO	33 968 €
Masse salariale	1 212 €
Dotation de fonctionnement : -40,7k€ pour dotation de sûreté et Elsevier / -2,5k€ pour les actions spécifiques	-43 292 €
Diverses actions spécifiques : IUF, GIP IFI, CRCT dont -760k€ pour le dialogue de performance	-771 911 €
TOTAL	3 105 141 €

Évolution de la SCSP de 2024 à 2025



2.2.2 Les recettes propres globalisées

L'ENS de Lyon génère tous les ans des recettes propres. Elles comprennent essentiellement les recettes liées à son cycle d'exploitation qui sont pilotées principalement par les services centraux (loyers des résidences étudiantes, refacturation des charges liées à l'exploitation des bâtiments occupés par les restaurants CROUS, location de l'amphithéâtre Charles Mérieux, formation continue) mais également les recettes réalisées par les structures dans le cadre de leur activité.

En 2025, ces recettes propres ont donné lieu à 12,9M€ d'encaissements (12,5M€ en 2024) dont le détail est recensé dans le tableau ci-dessous :

Recettes générées par l'établissement	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
Hébergement Résidences Descartes et Monod	1 685 438 €	1 690 894 €	1 527 000 €	1 500 000 €	1 484 972 €	-15 028 €	-205 922 €
Recettes liées à des dépenses RH (mises à disposition)	1 157 216 €	1 462 174 €	1 154 635 €	1 373 372 €	1 369 080 €	-4 292 €	-93 094 €
Droits de scolarité	608 956 €	635 909 €	679 000 €	1 379 000 €	1 391 318 €	12 318 €	755 409 €
Préciput ANR	1 049 908 €	1 239 253 €	1 348 920 €	985 940 €	985 940 €	0 €	-253 313 €
FEI et frais de gestion sur contrats gérés par ONR	579 891 €	1 113 327 €	686 000 €	962 336 €	973 766 €	11 430 €	-139 561 €
Engagement décennal	404 271 €	513 815 €	250 000 €	550 000 €	647 637 €	97 637 €	133 822 €
Convention UdL participation déménagement M8	497 649 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Recettes de la VPE	172 825 €	355 314 €	217 300 €	295 495 €	311 600 €	16 105 €	-43 714 €
Refacturations restaurants CROUS	291 446 €	318 389 €	266 000 €	256 000 €	269 329 €	13 329 €	-49 060 €
Indemnisation assurance pour sinistres, litiges...	201 400 €	402 425 €	50 000 €	288 733 €	265 952 €	-22 781 €	-136 474 €
CVEC	160 273 €	169 176 €	105 000 €	165 688 €	165 688 €	0 €	-3 487 €
Location de salles / amphis	23 135 €	95 554 €	150 000 €	150 000 €	195 548 €	45 548 €	99 994 €
Recettes de la BDL	38 084 €	31 342 €	34 300 €	38 100 €	22 782 €	-15 318 €	-8 559 €
Autres recettes Présidence et DGS (ex : complément TVA, refacturation fluides,...)	116 004 €	360 851 €	361 124 €	369 326 €	472 327 €	103 001 €	111 477 €
Antennes des opérateurs de téléphonie	124 718 €	190 514 €	123 000 €	123 000 €	109 230 €	-13 770 €	-81 284 €
Autres recettes diverses (formation continue, MMI, hébergement IEA...)	1 146 258 €	475 667 €	400 000 €	1 032 002 €	992 024 €	-39 978 €	516 357 €
Prestations/refacturations/autres recettes structures de recherche	1 609 291 €	2 014 886 €	1 623 711 €	2 495 432 €	2 607 046 €	111 614 €	592 160 €
Colloques organisés via cellule congrès	1 357 341 €	664 071 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-664 071 €
ENS Editions dont ventes d'ouvrage	220 050 €	248 609 €	220 000 €	220 000 €	250 345 €	30 345 €	1 737 €
Hébergement start-ups, licences, rémunérations d'inventions, labo L3, ED BMIC	183 621 €	168 289 €	150 000 €	80 410 €	161 369 €	80 959 €	-6 920 €
Laboratoires SHS : subventions, redevances...	69 605 €	321 696 €	52 778 €	145 186 €	173 178 €	27 992 €	-148 518 €
Institut Français de l'Education	33 771 €	77 387 €	85 587 €	62 666 €	106 635 €	43 969 €	29 248 €
sous-total autres recettes globalisées	3 473 680 €	3 494 937 €	2 132 076 €	3 003 694 €	3 298 574 €	294 880 €	-196 364 €
TOTAL recettes globalisées	11 731 151 €	12 549 540 €	9 484 355 €	12 472 686 €	12 955 768 €	483 082 €	406 227 €

Les loyers des hébergements dans les résidences Descartes et Monod représentent 11% des recettes propres générées par l'établissement soit 1,5M€. Les encaissements sont en baisse de 0,2M€ par rapport à l'année dernière. Cela s'explique par la fin d'exploitation de la résidence Debourg (site Monod) qui a fermé début juillet 2025. Cette résidence a en effet été reprise par le CROUS qui a engagé des travaux de destruction et reconstruction de la résidence, pour une réouverture prévue en 2027. En parallèle de cette perte de recette, l'ENS de Lyon a réduit d'un niveau à peu près équivalent les dépenses effectuées pour la résidence : énergie,

maintenance, réparations, gardiennage... Seule la résidence Bonnamour sur le site Descartes est désormais gérée par l'École. La nouvelle grille tarifaire appliquée dès septembre 2024 et actualisée à la rentrée 2025, couplée à un taux d'occupation plus élevé des logements (98%), permet d'augmenter les recettes générées par la résidence Bonnamour (+0,1M€ en un an).

Les recettes liées aux conventions de mise à disposition de personnel représentent également 11% des recettes globalisées, soit 1,4M€. Ces recettes sont inférieures de 93k€ par rapport à 2024, principalement en raison de décalages d'encaissements.

Les recettes liées aux droits de scolarité sont passés de 0,64M€ à 1,39M€. Cette augmentation +700k€ s'explique par le nouveau barème des droits d'inscription au diplôme de l'ENS de Lyon, appliqué depuis la rentrée universitaire 2025.

En effet, ce nouveau dispositif permet d'indexer les droits d'inscription sur la situation financière de la personne apprenante, avec un seuil minimal fondé sur le statut : élève fonctionnaire stagiaire, allocataire (par exemple boursière deWitt-Morette, ou normalien admis à titre étranger), étudiant non rémunéré. Le montant des droits augmente avec le revenu fiscal de référence, pour atteindre un montant maximal de 1500€ pour des revenus se situant au-delà du double du seuil de richesse, c'est-à-dire quatre fois le revenu médian.

Les encaissements relatifs aux ruptures d'engagement décennal s'établissent à 0,65M€, soit un montant supérieur de 0,1M€ aux prévisions du budget rectificatif. Ils affichent une progression de 26% par rapport à 2024 (où ils s'élevaient à 514k€). Cette hausse est le fruit du suivi rigoureux des dossiers réalisé par le service de la vie étudiante, ainsi que de l'efficacité du recouvrement par l'agence comptable.

Les recettes des Études (service admission et concours, départements et formations,...) s'élèvent à 312k€ en 2025, contre 355k€ en 2024, soit une baisse de 12% en un an. Cette diminution s'explique notamment par les cotisations BEL, passées de 236k€ en 2024 à 151k€ en 2025. En effet, l'année 2024 avait bénéficié de rattrapages de paiements importants concernant l'exercice 2023 (137k€).

En revanche, les recettes de la taxe d'apprentissage sont en hausse, passant de 70k€ en 2024 à 123k€ en 2025 (+76%).

Les autres recettes de la Présidence et des services d'appui atteignent 472k€ en 2025 soit une augmentation de +31% par rapport à l'année dernière (369k€ en 2024). Cette hausse s'explique par l'encaissement cette année de 157k€ du complément de la TVA à déduire suite au calcul du taux définitif de l'année 2023.

Par ailleurs, 195,5k€ ont été encaissés pour des locations de salles et amphis en 2025. Cette recette est supérieure de 100k€ par rapport à 2024. Cette augmentation de 105% est due à l'augmentation de location de l'amphithéâtre Mérieux. Les locations d'autres salles de l'ENS de Lyon ont baissé légèrement entre les deux exercices passant de 29,5k€ à 14,7k€.

En 2025, l'établissement a perçu les derniers versements relatifs aux pertes d'exploitation suite à l'incendie en décembre 2022 de l'amphithéâtre Mérieux pour un montant de 254k€. L'École a également reçu 12k€ d'indemnisation au titre de divers sinistres, portant le total des indemnisations perçues sur l'exercice 2025 à 266k€.

Les recettes du préciput ANR représentent 8% des recettes globalisées, pour un total de 1M€, soit une baisse de 0,25M€ (-20%). La décision attributive reçue fin avril fixe le montant total du préciput 2025 (parts hébergeur et site) à 1,3 M€, en légère baisse par rapport à 2024 (1,4 M€). Cette baisse de la recette 2025 ne s'explique pas par une diminution des montants alloués, mais par une modification du calendrier de versement décidé par l'ANR. Alors que le préciput était jusqu'à l'an dernier versé en trois échéances (45 % la première année, 35 % la deuxième, puis 20 % la troisième), il est désormais étalé sur cinq ans, à raison de 20 % par an, ce qui explique le montant réduit perçu en 2025.

Les recettes provenant de la subvention Fonctionnement-Equipement-Investissement (FEI) et des frais de gestion sur contrats gérés par les organismes nationaux de recherche (ONR) représentent 8% des recettes globalisées de l'École.

Un grand nombre de laboratoires en sciences exactes et expérimentales réalisent des recettes propres liées à leur activité : prestations de recherche, refacturations aux utilisateurs des plateformes scientifiques etc. Ces laboratoires ont généré 2,6M€ en 2025 soit plus de 592k€ par rapport à 2024 (+29%) en raison d'un accroissement des contrats de prestations de recherche générant de nouveaux encaissements. Ces recettes représentent 20% du montant total des recettes globalisées de l'établissement.

L'Unité de Mathématiques Pures et Appliquées (UMPA) a perçu en 2025 un versement unique de 200k€ pour l'accompagnement d'une chaire de professeur junior dont les dépenses se réaliseront sur une période de cinq ans. Cet encaissement explique en grande partie l'augmentation de 592k€ par rapport à 2024 pour les laboratoires de sciences.

2.3 Recettes fléchées encaissées en 2025

Les recettes fléchées encaissées en 2025 s'établissent à 12 479 830€, soit 7,8% des recettes totales de l'exercice. Elles sont en diminution de 1,3M€ par rapport à 2024.

Les encaissements par origine ont été ainsi répartis :

Recettes	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Taux d'exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024	% par financeurs
ANR PIA IDEX	108 660 €	516 216 €	0 €	53 731 €	53 731 €	100,0%	-0 €	-462 485 €	0,4%
ANR PIA hors IDEX	2 577 900 €	2 363 357 €	4 411 918 €	4 432 881 €	4 306 749 €	97,2%	-126 132 €	1 943 393 €	34,5%
Total ANR PIA	2 686 560 €	2 879 572 €	4 411 918 €	4 486 612 €	4 360 480 €	97,2%	-126 132 €	1 480 908 €	34,9%
ANR hors PIA	4 125 743 €	4 862 384 €	3 666 082 €	4 145 018 €	3 760 415 €	90,7%	-384 603 €	-1 101 970 €	30,1%
Union Européenne	3 624 507 €	2 026 125 €	1 933 625 €	2 667 864 €	1 873 831 €	70,2%	-794 032 €	-152 294 €	15,0%
Région	467 910 €	1 583 214 €	713 748 €	1 126 906 €	653 572 €	58,0%	-473 334 €	-929 642 €	5,2%
Autres recettes	1 874 269 €	2 437 798 €	1 447 581 €	2 184 800 €	1 831 532 €	83,8%	-353 268 €	-606 266 €	14,7%
Total recettes fléchées	12 778 989 €	13 789 094 €	12 172 953 €	14 611 199 €	12 479 830 €	85,4%	-2 131 369 €	-1 309 264 €	100,0%

L'agence nationale pour la recherche (**ANR**) reste le principal financeur des projets fléchés de l'établissement avec 8,1M€ versés en 2025. Cette enveloppe se répartit selon 2 grands axes : les dispositifs d'Investissement d'Avenir sur lesquels l'ANR intervient en tant qu'opérateur de l'État (4,3M€ encaissés) et les contrats de recherche en renouvellement constant et soutenu (3,8M€ encaissés). En 2025, l'École a ainsi perçu des encaissements pour 20 nouvelles ANR en sciences exactes et expérimentales et 5 nouvelles ANR en sciences humaines et sociales.

Plusieurs encaissements concernant l'achat des équipements de cryomicroscopie sont intervenus sur l'exercice 2025 : ce sont ainsi 1M€ qui ont été perçus via le financement **Equipex** 20 Infectio-Tron en 2 versements sur l'exercice et le financement ShapeMed (0,25M€).

Un total de 1,9M€ a été encaissés en 2025 pour les **contrats européens** en cours de réalisation dans les laboratoires de l'École, majoritairement pour des projets ERC. Pour précision, le programme European Research Council dit **ERC** est un programme "scientifique blanc" dédié à la recherche exploratoire, dont l'unique critère de sélection est l'excellence scientifique. Les bourses Advanced Grant doivent permettre à des scientifiques confirmés de proposer un sujet en rupture. Quant aux bourses Consolidator Grant, elles sont destinées aux chercheurs possédant entre 7 à 12 ans d'expérience depuis l'obtention de leur doctorat.

Ce sont ainsi par exemple 0,7M€ qui ont été reçus en 2^{ème} versement pour l'ERC SPAM (Advanced grant) au laboratoire de Physique dont la thématique de recherche est la matière active en rotation (2^{ème} versement du projet), ou encore 0,5M€ pour l'ERC CRUSLID (Consolidator Grant) au laboratoire de géologie pour lequel la thématique de recherche concerne l'évolution précoce des planètes telluriques.

3. Dépenses 2025

3.1 Synthèse des dépenses réalisées en 2025

Dépenses	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Exé 2025/ BR 2025	Taux d'exécution 2025	Exé 2025/ Exé 2024	Taux d'exécution 2024
Autorisations d'engagement (AE)	165 032 720 €	153 987 241 €	161 993 814 €	169 527 622 €	165 909 656 €	-3 617 966 €	97,9%	876 936 €	95,1%
Crédits de paiement (CP)	161 362 615 €	155 648 005 €	159 937 732 €	163 378 312 €	158 648 219 €	-4 730 093 €	97,1%	-2 714 396 €	95,8%

+ 2,8 pts

+ 1,3 pts

En 2025, 97,9% des autorisations d'engagements (AE) prévus au BR ont été réalisés et 97,1% des crédits de paiement (CP) prévus ont été consommés sur l'exercice. Cette exécution est détaillée dans les paragraphes suivants.

Les taux d'exécution sont en hausse par rapport à 2024 en fonctionnement mais en baisse en investissement aussi bien en AE qu'en CP

Concernant la masse salariale, les taux restent assez stables depuis 2021.

3.1.1 Autorisations d'engagement

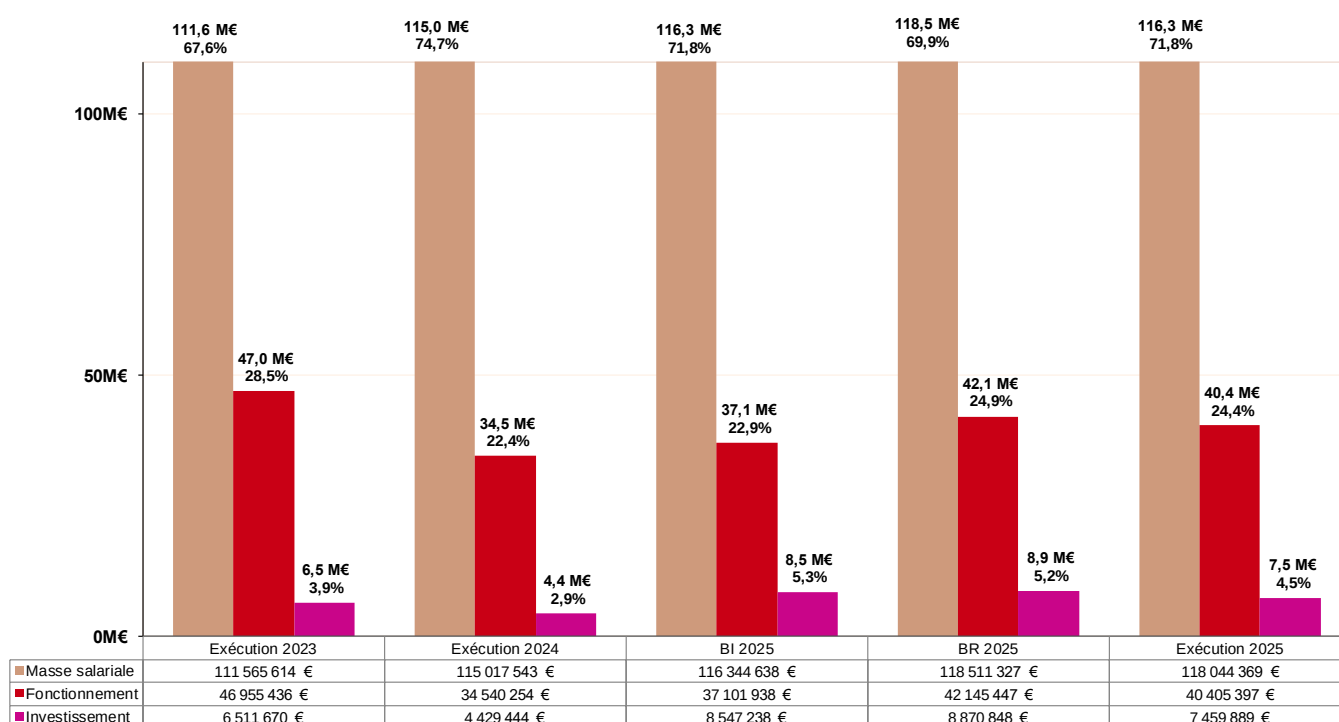
De quoi parle-t-on ?

Les autorisations d'engagement (AE) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Autorisations d'engagement (AE)	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Exé 2025/ BR 2025	Taux d'exécution 2025	Exé 2025/ Exé 2024	Taux d'exécution 2024	Taux exé 2025/2024
Masse salariale	111 565 614 €	115 017 543 €	116 344 638 €	118 511 327 €	118 044 369 €	-466 958 €	99,6%	3 026 827 €	99,3%	↔ 0,3%
Fonctionnement	46 955 436 €	34 540 254 €	37 101 938 €	42 145 447 €	40 405 397 €	-1 740 050 €	95,9%	5 865 143 €	84,0%	↑ 11,9%
Investissement	6 511 670 €	4 429 444 €	8 547 238 €	8 870 848 €	7 459 889 €	-1 410 959 €	84,1%	3 030 445 €	89,1%	↓ -5,0%
TOTAL autorisations d'engagement	165 032 720 €	153 987 241 €	161 993 814 €	169 527 622 €	165 909 656 €	-3 617 966 €	97,9%	11 922 415 €	95,1%	↑ 2,8%

Tableau 3 – Autorisations d'engagement par masse inscrites de 2023 à 2025

Figure 2 – Evolution des autorisations d'engagement de 2023 à 2025



Les **autorisations d'engagement** consommées en 2025 s'élèvent à 165,9M€, soit une sous exécution de 3,6M€ par rapport à la prévision du BR. Elles sont par contre en hausse de 11,9M€ en comparaison de l'exécution 2024.

En fonctionnement, les engagements relatifs aux reversements CDSN ont augmenté de **8,3M€** entre l'exécution 2024 et 2025. Cela s'explique par la reprogrammation des engagements de la promotion 2024-2027 qui n'ont pas été réalisés sur l'exercice 2024, les conventions n'ayant pas pu être signées par l'ensemble des établissements partenaires en temps voulu. Il est également à noter que 1,6M€ d'AE consommées en 2025 concernait la promotion 2023-2026.

Il a été consommé **1,3M€** d'AE supplémentaires de fonctionnement en 2025, conformément aux prévisions du BR. Cela concerne l'engagement ferme pour 5 ans de la **maintenance de 2 équipements de cryo-microscopie** commandés cette année par la SFR Biosciences via des financements fléchés. Conformément au marché qui a été contractualisé, le paiement de cette maintenance débutera un an après la mise en service des équipements pour un montant total de 0,26M€/an. Le modèle économique de l'exploitation de cette plateforme de cryo-microscopie prévoit que les recettes générées par la plateforme couvriront ces coûts de maintenance.

Ce sont également **0,6M€** d'AE supplémentaires, prévues au BR, qui ont été engagées en 2025 pour les nouveaux marchés de maintenance relatifs au CVC (chauffage, ventilation, climatisation) et l'électricité, et de réajuster les dépenses sur les échéances contractuelles.

L'établissement avait prévu d'engager **+0,9M€** d'AE en investissement, avant la fin d'exercice, pour le reversement au CROUS relatif à sa participation pour les travaux à venir du **gymnase** sur le site Monod (financé en partie par la hausse des droits d'inscription du diplôme de l'ENS). Néanmoins, la signature de la convention a été provisoirement suspendue dans l'attente

d'échanges avec le CROUS sur la convention cadre d'utilisation de la résidence ; ainsi, l'ENS de Lyon n'a pu engager ces 900k€. Ces AE ont été reprogrammées au BI 2026. Les crédits de paiement sont prévus sur cette opération pour 50% en 2026 et 50% en 2027.

En masse salariale, ce sont **+3M€** d'AE qui ont été consommées en 2025 par rapport à l'exercice 2024. Cette forte évolution concerne principalement la masse salariale État avec la prise en compte des dépenses supplémentaires générées par la hausse du CAS Pensions dès janvier pour 1,8M€ (totalement compensées en recettes). La masse salariale mobilise 69,9% des AE inscrites au BR 2025, le fonctionnement 24,9% et enfin l'investissement 5,2%. Ces prévisions sont détaillées dans les paragraphes suivants.

Zoom : dépenses de fonctionnement en autorisations d'engagement

AE de fonctionnement	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
Reversements partenaires CDSN	19 747 505 €	8 792 613 €	12 819 240 €	16 408 316 €	17 138 310 €	729 994 €	8 345 697 €
Contrats fléchés	3 160 820 €	2 990 385 €	4 486 868 €	4 698 222 €	3 190 395 €	-1 507 828 €	200 009 €
Abondement/redevance de maintenance et GER	1 983 009 €	1 820 481 €	510 000 €	290 899 €	284 943 €	-5 956 €	-1 535 537 €
Fluides	6 341 312 €	5 565 049 €	4 584 952 €	4 603 087 €	4 621 730 €	18 643 €	-943 319 €
Autres dépenses de l'établissement	15 722 790 €	15 371 726 €	14 700 878 €	16 144 923 €	15 170 019 €	-974 904 €	-201 706 €
Total	46 955 436 €	34 540 254 €	37 101 938 €	42 145 447 €	40 405 397 €	-1 740 050 €	5 865 143 €

Les dépenses de fonctionnement en autorisation d'engagement (AE) de l'ENS de Lyon s'élèvent à 40,5M€ pour un taux d'exécution de 95,9%. Cela représente -1,7M€ par rapport à la prévision du BR 2025, mais +5,9M€ par rapport à 2024.

Cette forte hausse par rapport à 2024 s'explique principalement par la régularisation des reversements des contrats doctoraux spécifiques normaliens (CDSN) aux établissements d'accueil. En effet, de nombreuses difficultés avaient été rencontrées en 2024 pour que les établissements partenaires signent les conventions de reversement. En 2025, le rattrapage des reversements de la promotion 2023-2026 a effectivement eu lieu et concernant la cohorte 2024-2027, il reste encore des conventions à signer. De plus, l'ENS de Lyon a également engagé près de 8,7M€ pour la promotion débutant en septembre 2025. Ces engagements des reversements CDSN représentent ainsi une hausse de 8,3M€ par rapport à 2024 et de +0,7M€ en comparaison des prévisions du BR.

Les AE de fonctionnement financées sur contrats fléchés (principalement contrats de recherche) enregistrent une sous-exécution de 1,5M€ par rapport aux prévisions du BR, soit -32,1%. Cela s'explique principalement par le fait que certains engagements ont été finalement reprogrammés en 2026 par les laboratoires, mais aussi le fait que des AE avaient été prévues en cas d'obtention de nouveaux projets afin de permettre des engagements dès la mise en place du contrat.

Les autres dépenses de l'établissement contribuent à une sous-exécution globale de 0,97M€, soit -6 % par rapport au BR. Cette situation s'explique principalement par la maîtrise volontaire

des engagements par certains services. La consigne avait été donnée, par exemple, aux départements de formation d'optimiser leurs dépenses et de réduire, par exemple, les déplacements coûteux avec les étudiants.

Cette sous-exécution résulte aussi de l'optimisation des moyens alloués pour assurer le bon déroulement des activités, ainsi que de reports de projets initialement prévus en 2025. Ces ajustements découlent du contexte budgétaire de l'École.

Par ailleurs, une enveloppe d'AE avait été prévue au cas où l'établissement obtiendrait des financements demandés, afin de pouvoir commencer rapidement de nouveaux projets.

Exécution du fonctionnement globalisé 2025 en autorisations d'engagement par CRB

BDL	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	1 015 498 €	1 015 498 €	1 014 623 €	875 €	99,9%
Services d'appui	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	24 712 692 €	28 723 627 €	29 524 108 €	-800 481 €	102,8%
IFE	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	211 803 €	216 038 €	208 172 €	7 866 €	96,4%
Présidence	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	455 174 €	388 998 €	286 092 €	102 906 €	73,5%
Études	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	1 506 980 €	1 608 813 €	1 496 395 €	112 417 €	93,0%
Recherche et innovation	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	4 015 352 €	4 970 490 €	4 686 902 €	283 588 €	94,3%
Réserve	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	697 570 €	523 761 €	-1 290 €	525 051 €	-0,2%

Zoom : dépenses d'investissement en autorisations d'engagement

AE d'investissement	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
Investissements services centraux : Direction du patrimoine, DSI,...	3 998 689 €	1 507 834 €	1 048 280 €	1 048 280 €	1 317 224 €	268 944 €	-190 610 €
Investissements globalisés VPR : PPI, fonds recherche, prestations,...	1 095 312 €	716 955 €	959 267 €	959 267 €	1 108 942 €	149 675 €	391 987 €
Départements de formation et vie étudiante	84 865 €	275 125 €	166 447 €	166 447 €	147 037 €	-19 410 €	-128 089 €
Participation travaux du gymnase site Monod (versement au CROUS)	0 €	0 €	0 €	900 000 €	0 €	-900 000 €	0 €
Autres investissements globalisés	-11 855 €	36 114 €	717 135 €	544 135 €	29 552 €	-514 583 €	-6 562 €
Investissements contrats fléchés	1 344 659 €	1 893 416 €	5 656 110 €	5 252 720 €	4 857 135 €	-395 585 €	2 963 719 €
TOTAL	6 511 670 €	4 429 444 €	8 547 238 €	8 870 848 €	7 459 889 €	-1 410 959 €	3 030 445 €

Les dépenses d'investissement en autorisation d'engagement (AE) de l'ENS de Lyon s'élèvent à 7,5M€ pour un taux d'exécution de 84,1%. Cela représente -1,4M€ par rapport à la prévision du BR 2025 mais +3M€ par rapport à 2024.

Cette forte hausse par rapport à 2024 est principalement due aux investissements sur les contrats fléchés, passant de 1,9M€ en 2024 à 5,2M€ en 2025, soit une augmentation de 156% en un an. Cela inclut notamment 4M€ engagés pour l'achat d'équipements de cryomicroscopie dans le cadre de la construction de la plateforme CryoEm. La sous-exécution de 0,4M€ entre la prévision du BR et la réalisation sur les contrats fléchés s'explique en partie par 0,25M€ initialement prévus pour des travaux liés à cette même opération sur crédits fléchés, finalement imputés sur des moyens établissement.

Par ailleurs, la sous-exécution de 1,4M€ par rapport à la prévision du BR25 s'explique aussi par 0,9M€ d'AE prévues pour le versement au CROUS de la participation de l'Ecole aux travaux du gymnase, comme détaillé précédemment.

Enfin les 0,5M€ non consommés dans la catégorie des autres investissements globalisés proviennent principalement à des projets non réalisés en 2025 ou initialement prévus en investissement, alors qu'ils relevaient finalement de fonctionnement.

Exécution de l'investissement globalisé 2025 en autorisations d'engagement

BDL	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Investissement	8 000 €	8 000 €	3 912 €	4 088 €	101,4%
Services d'appui	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Investissement	1 004 578 €	1 048 280 €	1 317 224 €	-268 944 €	125,7%
IFE	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Investissement	6 000 €	5 632 €	5 631 €	1 €	100,0%
Présidence	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Investissement	19 000 €	20 900 €	20 009 €	891 €	95,7%
Études	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Investissement	123 707 €	166 447 €	147 037 €	19 410 €	88,3%
Recherche et innovation	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Investissement	619 079 €	959 267 €	1 108 942 €	-149 675 €	115,6%
Réserve	AE au BI 2025	AE au BR 2025	AE consommées au 31-12-2025	AE non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Investissement	1 113 604 €	1 409 603 €	0 €	1 409 603 €	0,0%

3.1.2 Crédits de paiement

De quoi parle-t-on ?

Les crédits de paiement (CP) représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Crédits de paiement (CP)	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Exé 2025/BR 2025	Taux d'exécution 2025	Exé 2025/Exé 2024	Taux d'exécution 2024	Taux exé 2025/2024
Masse salariale	111 559 510 €	114 958 493 €	116 344 638 €	118 511 327 €	118 039 996 €	-471 331 €	99,6%	3 081 503 €	99,3%	↔ 0,3%
Fonctionnement	40 279 134 €	35 476 674 €	38 294 080 €	40 248 520 €	36 999 733 €	-3 248 787 €	91,9%	1 523 059 €	87,8%	↗ 4,1%
Investissement	9 523 971 €	5 212 838 €	5 299 014 €	4 618 465 €	3 608 490 €	-1 009 975 €	78,1%	-1 604 349 €	84,1%	↘ -6,0%
TOTAL crédits de paiement	161 362 615 €	155 648 005 €	159 937 732 €	163 378 312 €	158 648 219 €	-4 730 093 €	97,1%	3 000 214 €	95,8%	↗ 1,3%

Tableau 4 – Crédits de paiement par masse inscrits de 2023 à 2025

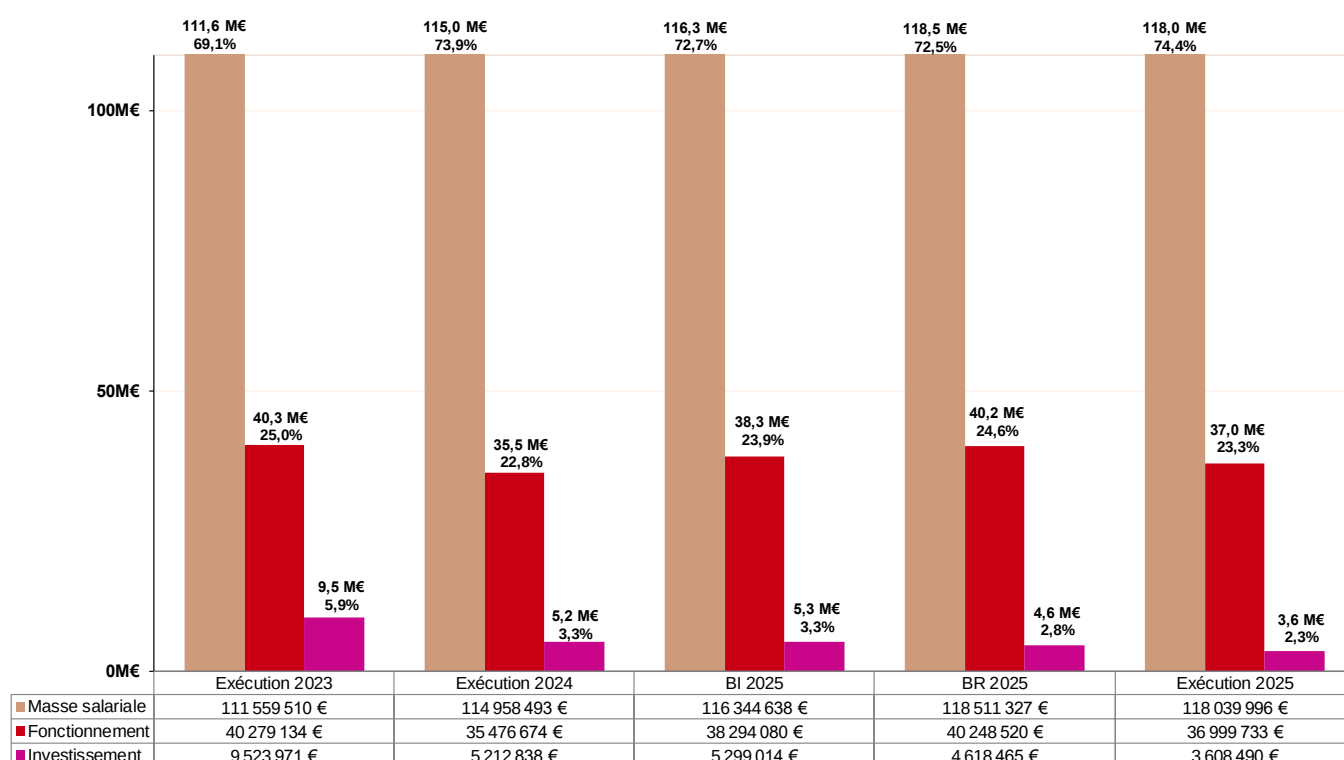


Figure 3 – Evolution des crédits de paiement de 2023 à 2025

97,1% des dépenses prévues au budget rectificatif en crédits de paiement ont été réalisées (contre 95,8 % en 2024).

La masse salariale consommée représente 74,4% des CP 2025, en hausse par rapport à 2024. Le fonctionnement mobilise 23,3% des CP et est en hausse de 4,1 points entre 2024 et 2025, passant d'un taux d'exécution de 87,8% à 91,9%. En revanche, c'est sur l'investissement qu'une baisse de l'exécution est constatée, passant de 84,1% en 2024 à 78,1% en 2025. Ce poste mobilise 2,3% des CP de l'établissement.

En volume, les CP consommés sont en hausse de 3M€ par rapport à l'exécution de l'année 2024 : +3,1M€ pour la masse salariale, +1,5M€ pour le fonctionnement, et -1,6M€ pour l'investissement (cf. explications paragraphes 3.2 et 3.3).

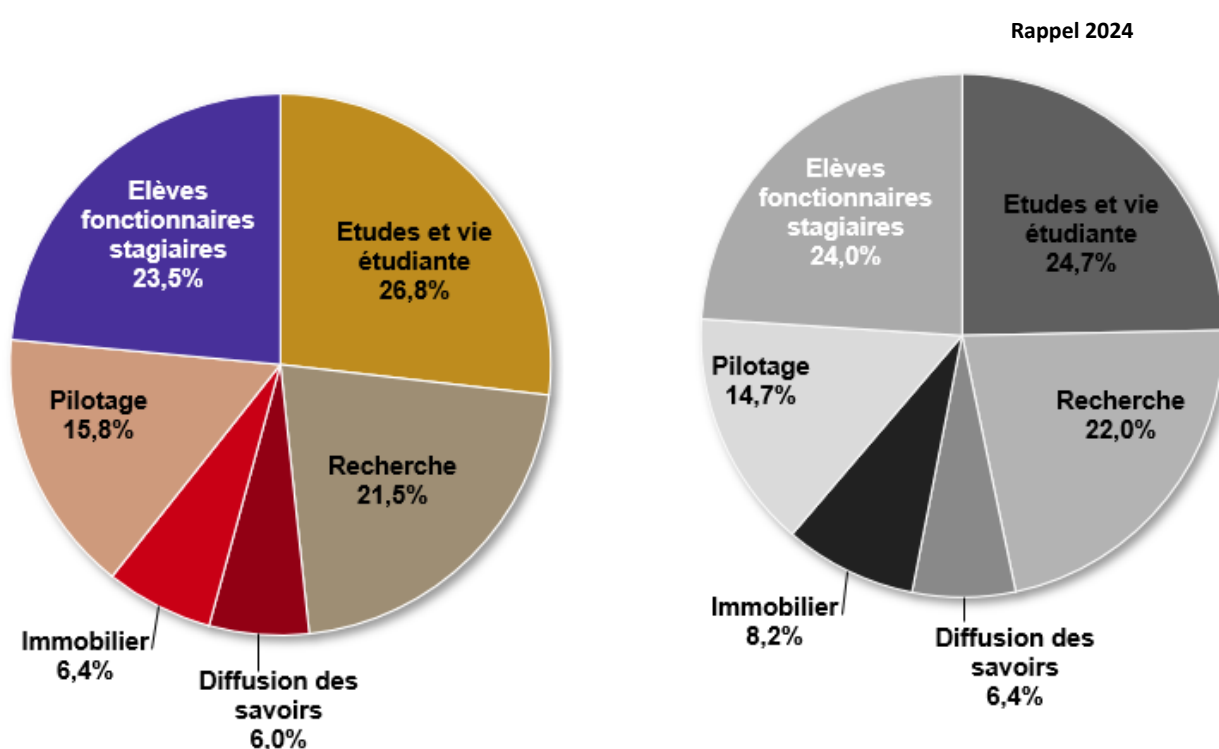


Figure 4 – Répartition 2025 des crédits de paiement par destination

La répartition des crédits de paiement par destination reste sensiblement la même d'année en année. En 2025, 23,5% des dépenses concernaient les élèves fonctionnaires stagiaires (24% en 2024), 26,8% les études et la vie étudiante (24,7% en 2024), et 21,5% la recherche (22% en 2024). Les dépenses de pilotage ont concerné 15,8% des crédits de paiement en 2025 (14,7% en 2024).

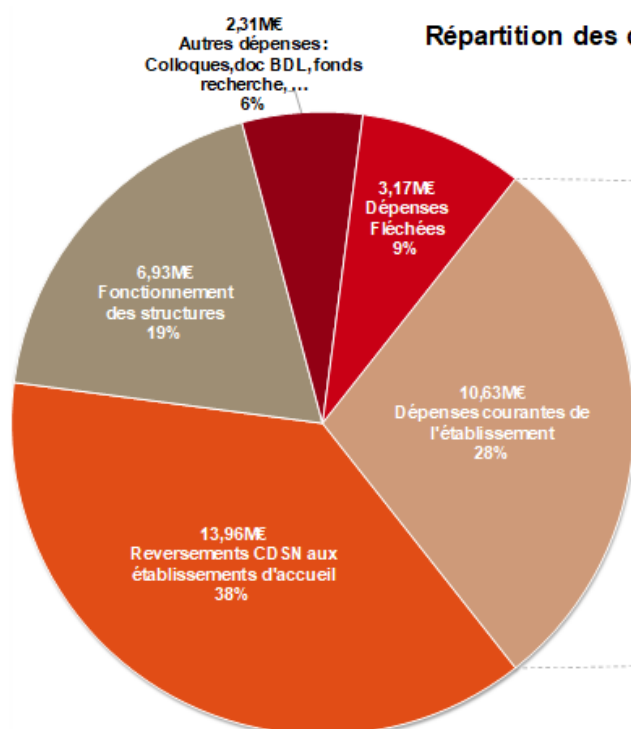
3.2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement en 2025 s'élèvent à 40,4M€ en autorisations d'engagement et 37M€ en crédits de paiement.

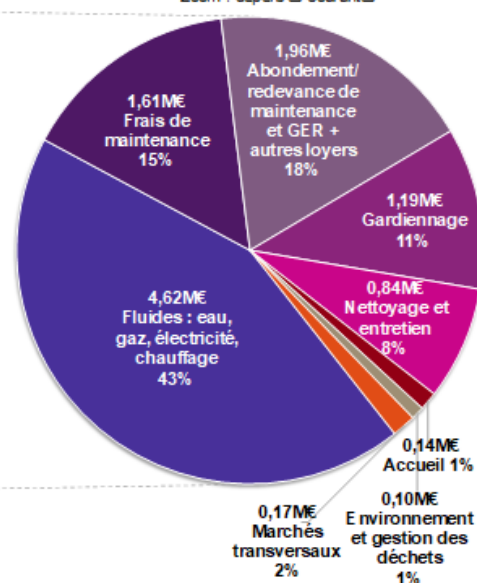
Exécution du fonctionnement globalisé 2025 en crédits de paiement

BDL	CP au BI 2025	CP au BR 2025	CP consommées au 31-12-2025	CP non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	1 015 498 €	1 015 498 €	1 015 654 €	-156 €	100,0%
Services d'appui	CP au BI 2025	CP au BR 2025	CP consommées au 31-12-2025	CP non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	26 141 455 €	28 244 082 €	27 518 544 €	725 538 €	97,4%
IFE	CP au BI 2025	CP au BR 2025	CP consommées au 31-12-2025	CP non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	211 803 €	216 038 €	201 694 €	14 344 €	93,4%
Présidence	CP au BI 2025	CP au BR 2025	CP consommées au 31-12-2025	CP non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	455 174 €	388 998 €	289 619 €	99 379 €	74,5%
Études	CP au BI 2025	CP au BR 2025	CP consommées au 31-12-2025	CP non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	1 506 980 €	1 608 813 €	1 464 078 €	144 734 €	91,0%
Recherche et innovation	CP au BI 2025	CP au BR 2025	CP consommées au 31-12-2025	CP non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	4 015 352 €	3 722 170 €	3 341 748 €	380 422 €	89,8%
Réserve	CP au BI 2025	CP au BR 2025	CP consommées au 31-12-2025	CP non consommées au 31-12-2025	Taux exécution vs BR 2025
Fonctionnement	387 894 €	220 328 €	-1 290 €	221 618 €	-0,6%

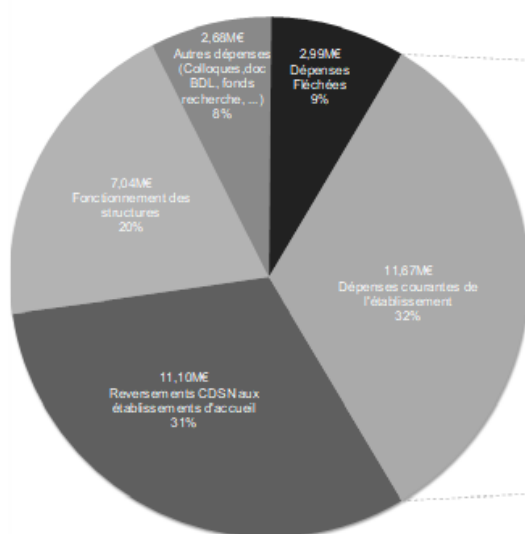
Répartition des dépenses de fonctionnement 2025 en CP



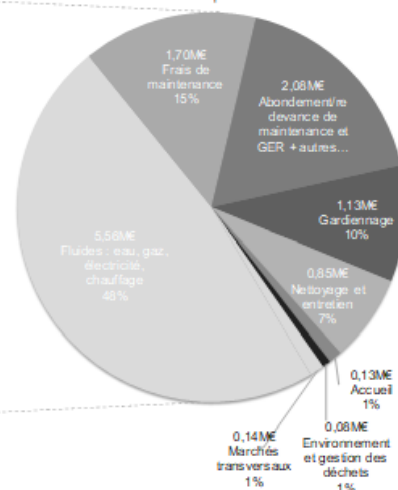
Zoom : dépenses courantes



Répartition des dépenses de fonctionnement 2024 en CP



Zoom : dépenses courantes



Le graphique ci-dessus à gauche montre que les dépenses fléchées (contrats de recherche majoritairement) constituent 9% des dépenses totales de l'établissement soit 3,2M€.

Les autres catégories du graphique font partie des dépenses dites globalisées, et pèsent ainsi pour 91% du total.

Il est à noter que les reversements CDSN et les dépenses courantes s'élèvent à 24,6M€ soit 66% de l'ensemble des crédits de paiement de fonctionnement (cf. paragraphe 3.2.1). Ce sont des dépenses pour lesquelles l'établissement n'a que peu de marge de manœuvre. Le

graphique de droite montre que presque la moitié des dépenses courantes est consacrée aux fluides.

3.2.1 Dépenses globalisées

Les dépenses de fonctionnement globalisées 2025 en crédits de paiement s'élèvent à 33,8M€. Pour rappel, les crédits de paiements correspondent aux décaissements réalisés sur l'année. Au budget rectificatif, 35,4M€ de CP avaient été prévus. Il y a un écart de 1,6M€ entre la prévision et la réalisation : 0,6M€ proviennent des CDSN, et 1 M€ est lié à une sous-exécution. 95,5% des crédits votés ont donc été consommés.

Ce tableau présente de manière non exhaustive la répartition des dépenses globalisées selon les montants en crédits de paiement les plus significatifs.

Dépenses globalisées : fonctionnement en CP	Exécution 2023	Exécution 2024	Budget Initial 2025	Budget Rectificatif 2025	Exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
Reversements CDSN aux établissements d'accueil	13 679 376 €	11 100 178 €	12 274 025 €	14 519 234 €	13 960 493 €	-558 741 €	2 860 314 €
Dépenses courantes de l'établissement	12 499 022 €	11 671 366 €	10 956 718 €	10 734 401 €	10 628 480 €	-105 921 €	-1 042 885 €
Fonctionnement des structures	7 475 852 €	7 054 188 €	8 059 819 €	7 935 939 €	6 898 410 €	-1 037 529 €	-155 778 €
Colloques	1 280 897 €	534 996 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-534 996 €
Documentation BDL	776 786 €	819 900 €	820 125 €	820 125 €	831 021 €	10 896 €	11 121 €
Reversements RH (mises à disposition)	381 536 €	414 247 €	435 906 €	435 906 €	680 590 €	244 684 €	266 344 €
Projets SI	193 616 €	111 722 €	46 000 €	132 000 €	134 457 €	2 457 €	22 735 €
Dépenses VPR hors dotations laboratoires (anciennement fonds recherche)	904 629 €	784 841 €	1 141 563 €	838 322 €	696 596 €	-141 726 €	-88 245 €
TOTAL (CP)	37 191 714 €	32 491 438 €	33 734 156 €	35 415 927 €	33 830 048 €	-1 585 879 €	1 338 609 €

Comme déjà évoqué, les reversements CDSN aux établissements d'accueil enregistrent une hausse de consommation des crédits en 2025 par rapport à 2024, tant en AE qu'en CP. L'exécution reste cependant inférieure de -0,6M€ à la prévision du BR. Cette différence s'explique par un décalage en 2026 de paiements prévus en 2025 mais pour lesquels l'établissement n'a pas reçu les factures des établissements partenaires.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses CDSN par cohorte en AE et en CP.

			Autorisations d'engagement					Crédits de paiement				
Cohorte	Nombre de doctorants	Montant total des reversements pour l'ensemble de la période	AE consommées en 2022	AE consommées en 2023	AE consommées en 2024	AE consommées en 2025	TOTAL AE par cohorte	CP consommés en 2022	CP consommés en 2023	CP consommés en 2024	CP consommés en 2025	TOTAL CP par cohorte
Cohorte 2021-2024	132	11 953 038 €	9 779 759 €	2 173 280 €	0 €		11 953 039 €	2 950 529 €	6 084 680 €	2 663 776 €	218 837 €	11 917 822 €
Cohorte 2022-2025	137	12 581 532 €	2 020 392 €	10 568 793 €	0 €	0 €	12 589 185 €	79 081 €	4 758 210 €	4 193 845 €	3 509 580 €	12 540 716 €
Cohorte 2023-2026	130	12 306 840 €		7 005 432 €	3 692 052 €	1 609 356 €	12 306 840 €		297 154 €	3 862 977 €	5 209 370 €	9 369 501 €
Cohorte 2024-2027	133	12 799 521 €			5 100 561 €	6 831 258 €	11 931 819 €			231 860 €	4 531 072 €	4 762 932 €
Cohorte 2025-2028	135	13 653 360 €				8 697 696 €	8 697 696 €				491 633 €	491 633 €
Total	667	63 294 291 €	11 800 151 €	19 747 505 €	8 792 613 €	17 138 310 €	57 478 579 €	3 029 610 €	11 140 044 €	10 952 457 €	13 960 493 €	39 082 604 €

Aucun crédit n'a été inscrit au BI 2025 ni au BR 2025 au titre des colloques, aucun événement de cette nature n'ayant été programmé pour 2025. Cette absence de prévision budgétaire s'explique par la suppression de la cellule « congrès et manifestations » en mars 2024, ce qui justifie la diminution de 0,5 M€ entre les deux exercices.

La sous-exécution de 1M€ entre la prévision du BR et la réalisation, concernant le **fonctionnement des structures**, s'explique notamment par :

- **0,2M€** pour des projets de l'ENS de Lyon non réalisés ou partiellement réalisés, comme par exemple des projets menés par la DSI (outil de gestion des contrats de recherche et prestations de dématérialisation) qui devaient s'élever à 140k€ en 2025, mais dont seuls 91k€ ont été payés.
- **0,1M€** correspondent aux services rattachés à la présidence et principalement dû à la réduction des dépenses de communication, conformément à la circulaire du 5 septembre 2025 visant à optimiser et réduire les dépenses de communication, de l'annulation de certains déplacements professionnels ainsi qu'au fait que certains partenariats n'ont pas pu être finalisés dans le cadre prévu, comme par exemple le Rendez-vous de la Chimie.
- **0,2M€** de CP financés sur ressources propres dans les structures de recherche. Cela s'explique essentiellement par des décalages de paiements sur l'exercice 2026, d'une répartition initiale des crédits intégralement ouverte en fonctionnement au BR alors que des besoins en investissement et en personnel ont émergé ultérieurement, ainsi que de prévisions de besoins par certains laboratoires finalement supérieurs aux réalisations effectives.
- **0,15M€** aux Études, comme évoqué précédemment pour les autorisations d'engagement, cette sous-exécution des crédits de paiement découle principalement de l'ajustement des dépenses initialement prévues, dans une logique de maîtrise et d'optimisation budgétaire.
- Cette situation est également due à des reports de paiements sur l'exercice 2026 pour des dépenses engagées en 2025 par d'autres services d'appui, hors dépenses courantes et ressources humaines. Cela concerne notamment **12k€** de prestations liées à l'amphithéâtre Mérieux, engagées en fin d'année par la direction des moyens généraux, ainsi que **49k€** d'acquisitions de mobiliers et équipements, livrés et réglés en 2026. Par ailleurs, **59k€** de réparations ont été effectuées en décembre par la direction du patrimoine, dont la réfection des évacuations du sous-sol M5. Pour finir, la direction des relations internationales a remonté au niveau de l'école **25k€** de crédits qu'elle ne consommerait pas en 2025.

Les dépenses courantes de l'établissement correspondent aux dépenses dites incompressibles : ce sont des dépenses de fonctionnement pour lesquelles l'Ecole est engagée vis-à-vis d'un tiers, pour une durée déterminée et pour un montant ferme, comme par exemple : les fluides, les loyers, les marchés, les contrats de maintenance...

10,7M€ avaient été prévus au budget rectificatif pour les dépenses courantes de l'Ecole. Ce sont 10,6M€ qui ont été dépensés soit 99% de la prévision du BR.

Dépenses courantes de l'établissement en CP	Exécution 2023	Exécution 2024	Budget Initial 2025	Budget Rectificatif 2025	Exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
Fluides : eau, gaz, électricité, chauffage	6 341 312 €	5 564 980 €	4 584 952 €	4 603 087 €	4 621 682 €	18 595 €	-943 297 €
Frais de maintenance	1 751 561 €	1 699 990 €	1 730 696 €	1 699 229 €	1 611 983 €	-87 246 €	-88 007 €
Abonnement/redevance de maintenance et GER	1 389 550 €	1 299 742 €	1 388 484 €	1 349 726 €	1 363 854 €	14 128 €	64 112 €
Gardiennage	1 077 488 €	1 127 393 €	1 188 425 €	1 208 718 €	1 190 962 €	-17 756 €	63 569 €
Nettoyage et entretien	851 334 €	844 637 €	880 895 €	894 823 €	836 091 €	-58 732 €	-8 547 €
Autres loyers	755 687 €	784 178 €	768 949 €	532 872 €	597 416 €	64 544 €	-186 762 €
Accueil physique et téléphonique	119 598 €	128 980 €	141 600 €	141 600 €	135 223 €	-6 377 €	6 243 €
Environnement et gestion des déchets	84 620 €	82 093 €	100 000 €	100 000 €	97 238 €	-2 762 €	15 145 €
Marchés transversaux	127 871 €	139 374 €	172 717 €	204 346 €	174 032 €	-30 314 €	34 658 €
TOTAL (CP)	12 499 022 €	11 671 366 €	10 956 718 €	10 734 401 €	10 628 480 €	-105 921 €	-1 042 885 €

Les prévisions de **dépenses énergétiques** dites de **fluides** concernent l'électricité, le chauffage, le gaz et l'eau. Les charges s'élèvent à 3,8M€ en droits constatés (rattachement des charges à l'exercice en comptabilité générale), qui est le montant pris en compte dans le calcul du compte de résultat. La prévision faite lors du budget rectificatif par l'économe de flux correspond à ce qui a été réalisé.

Ces dépenses poursuivent leur baisse. Cette diminution s'explique principalement par la révision à la baisse des tarifs d'électricité et de gaz opérée par l'UGAP en janvier dernier. Il convient également de noter l'effet de plusieurs avoirs relatifs aux dépenses de chauffage urbain de 2024, reçus en 2025 pour un montant total de **448 k€**. Ces avoirs ont certes accru les encaissements de l'établissement, mais ils sont comptabilisés en réduction de charges en droits constatés.

Les consommations sont maîtrisées et optimisées par l'ENS de Lyon malgré des surfaces supplémentaires depuis 2022. L'École a élaboré un plan de sobriété énergétique qui s'est inscrit dans une démarche plus large conduite dès 2019 pour conduire ses activités dans une démarche durable et responsable. Des études sont menées pour réduire davantage les consommations et donc les dépenses de fluides.

Au global, **les dépenses d'énergie 2025 diminuent de 36k€** en droits constatés par rapport au BR et de 1,5M€ par rapport à celles constatées en 2024. La réalisation de 3,8M€ se rapproche du niveau des dépenses de l'année de référence 2021 (avant inflation).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges de fluides par poste de dépenses en droits constatés :

	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Execution 2024	BI 2025	BR 2025	Execution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
Electricité	2 172 807 €	2 901 640 €	5 203 257 €	3 857 445 €	3 087 000 €	2 465 000 €	2 437 444 €	-27 556 €	-1 420 001 €
Gaz	138 320 €	177 366 €	196 896 €	168 510 €	185 150 €	150 000 €	174 413 €	24 413 €	5 903 €
Eau	269 540 €	178 692 €	205 498 €	212 242 €	207 322 €	230 000 €	194 798 €	-35 202 €	-17 445 €
Chauffage urbain	1 047 515 €	1 402 363 €	1 152 415 €	1 071 205 €	1 105 480 €	1 000 000 €	1 002 780 €	2 780 €	-68 425 €
Total	3 628 183 €	4 660 061 €	6 758 066 €	5 309 403 €	4 584 952 €	3 845 000 €	3 809 436 €	-35 564 €	-1 499 968 €

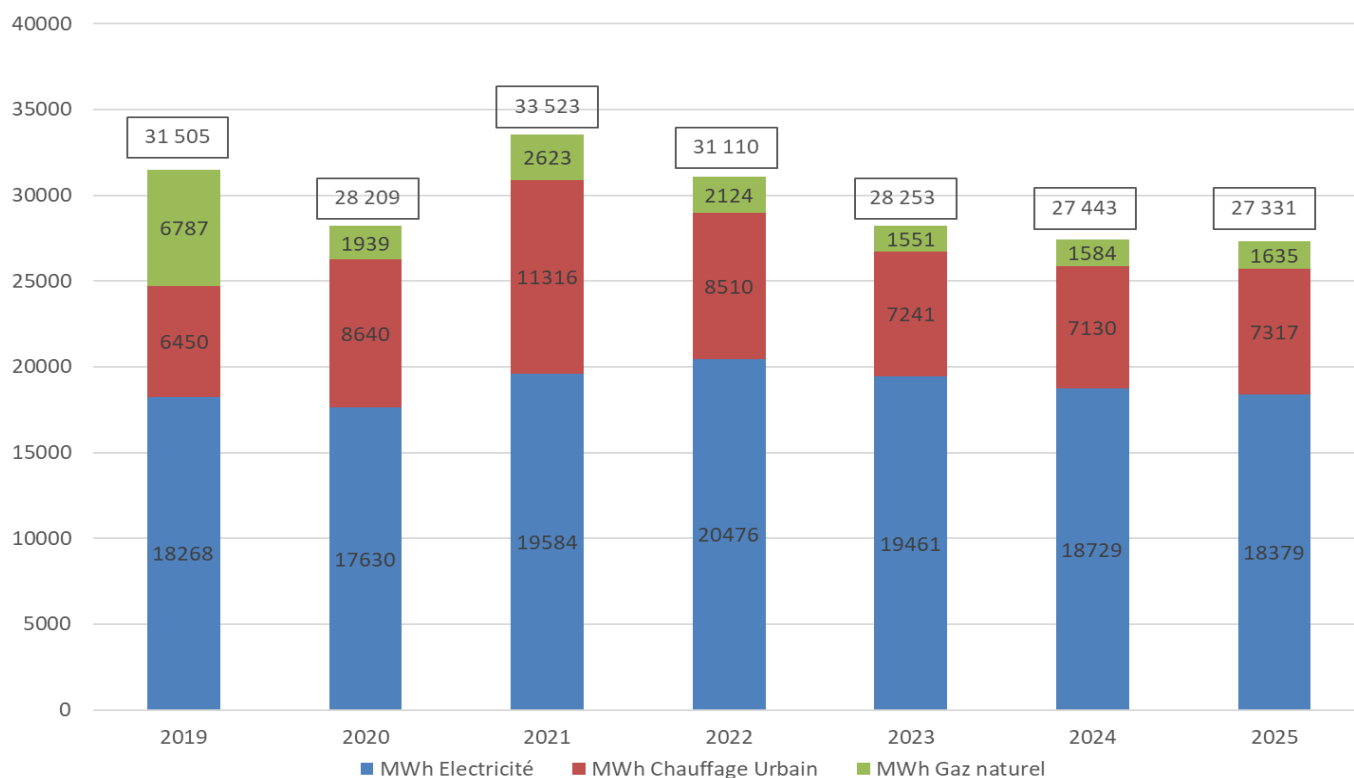
En 2025, l'ensemble des sites de l'ENS de Lyon a consommé 27 331 MWh, soit une légère baisse de 0,5% par rapport à 2024. La consommation d'électricité a baissé de 2% et celle du chauffage et de gaz naturel a augmenté de 3%, ce qui s'explique par des conditions climatiques plus exigeantes : l'hiver a été plus rigoureux et l'été plus chaud.

À conditions météorologiques équivalentes, la performance énergétique de 2025 est donc meilleure, avec un gain estimé entre 2% et 3%.

Après des baisses marquées en 2022 et 2023, une stabilisation des tendances est observée.

Ci-dessous le graphique de l'évolution des consommations depuis 2019.

Evolution des consommations (MWh)



En 2025, le chauffage urbain a enregistré une hausse de consommation de 187 MWh (+3%), principalement imputable aux conditions météorologiques plus rigoureuses. Malgré cette augmentation, les dépenses ont diminué de 68k€, grâce à la renégociation de nos contrats fin 2024, qui a permis d'optimiser les puissances d'abonnement.

Concernant le gaz naturel, la consommation a également augmenté de 51 MWh (+3%), toujours en raison des conditions climatiques, tandis que les dépenses ont légèrement reculé de 6k€ (-4 %), grâce à une baisse modérée du cours du gaz.

Globalement, aucun événement majeur n'est à signaler sur le chauffage, et à météo constante, les consommations restent stables. Les gains observés sont principalement d'ordre financier, résultant des négociations menées avec le fournisseur ELM Dalkia, qui ont permis d'aligner les volumes d'abonnement sur les besoins réels de l'établissement.

Côté électricité, l'année 2025 a été marquée par une baisse de la consommation de 350 MWh (-2%), ainsi que par une réduction exceptionnelle des dépenses de 0,14k€ (-38 %), principalement due à l'évolution favorable des prix de l'électricité.

Plusieurs évolutions notables sont à souligner : la salle SING a vu sa consommation diminuer de 270 MWh (-7%) grâce à l'optimisation du free cooling, réalisée en collaboration avec le CBPSmn et la DSI.

La démolition du bâtiment M11 a entraîné une baisse de consommation de 223 MWh (-47 %). À l'inverse, les bâtiments D1 à D4 ont connu une hausse de 172 MWh (+19 %) en raison d'un recours accru à la climatisation pendant la canicule, aggravé par une erreur technique.

Enfin, le site MGN a vu sa consommation augmenter de 127 MWh (+8 %) en raison d'une climatisation renforcée au niveau de la CTA pour améliorer les conditions de travail des occupants.

Les **frais de maintenance** concernent les maintenances obligatoires réalisées par la direction du patrimoine, la DSI, et également par le service Accueil et Sécurité. En 2025, ces dépenses de maintenance s'établissent à 1,6M€ : maintenance des logiciels de la suite Cocktail, maintenance des systèmes de sécurité incendie, maintenance préventive des bâtiments. Elles représentent 15,2% des dépenses courantes en fonctionnement de l'ENS de Lyon.

Les dépenses de **gardiennage** s'élèvent à 1,2M€ en 2025. Le marché de gardiennage représente 96% de la dépense (1,1M€), les 4% restants correspondant à des prestations supplémentaires à la demande, dont 16k€ concernant des besoins de renforts, notamment liés aux remplacements d'agents. L'exécution des crédits de paiement dédiés au gardiennage a été légèrement inférieure à la prévision du budget rectificatif, mais connaît une hausse de 63,6k€ par rapport à 2024. Cela s'explique par l'augmentation du marché (deux révisions tarifaires + ajout d'un agent) alors même que les prestations à la demande ont baissé.

Les crédits consacrés aux dépenses de nettoyage atteignent 0,84M€ en 2024, soit -58,7k€ par rapport aux prévisions et -8,5k€ par rapport à 2024. 97% des dépenses de nettoyage correspondent au marché passé avec les prestataires de nettoyage. Les 3% restant correspondent à des prestations supplémentaires particulières (désinfections, dératisations, désinsectisations), et à l'achat de matériels et de produits d'entretien.

Les structures de l'École ont exécuté 6,9M€ pour leur fonctionnement : organisation du concours d'entrée (0,48M€), fonctionnement des départements d'enseignement (0,55M€) et des laboratoires de recherche (2,4M€), Institut Français de l'Education (0,2M€), etc. Ces dépenses représentent 20,5% des dépenses globalisées en fonctionnement de l'école.

Les achats de la BDL consacrés à la documentation sont restés stables entre 2024 et 2025, s'élevant à 0,83M€ en 2025 contre 0,82M€ en 2024. La documentation électronique représente 43% des achats documentaires, la documentation monographique (livres anciens, livres français et en langues étrangères) représente 24% de ces achats et les périodiques (abonnements) 15% de ces achats.

La DSI a dépensé 134k€ pour des projets de système d'information dont par exemple 47k€ pour l'outil de gestion des contrats de recherche Eudonet (hors maintenance) et 31k€ pour le projet de dématérialisation Publik.

3.2.2 Dépenses fléchées

Les dépenses de fonctionnement sur contrats fléchés s'élèvent en 2025 à 3,2M€. Selon la typologie de contrats, elles se répartissent comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Fonctionnement en CP	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Taux d'exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
ANR PIA IDEX	30 255 €	4 800 €	0 €	0 €	0 €		0 €	-4 800 €
ANR PIA hors IDEX	330 318 €	328 534 €	905 546 €	884 071 €	525 955 €	59,5%	-358 116 €	197 421 €
Total ANR PIA	360 573 €	333 334 €	905 546 €	884 071 €	525 955 €	59,5%	-358 116 €	192 621 €
ANR hors PIA	1 077 632 €	1 228 488 €	1 955 568 €	1 916 488 €	1 244 385 €	64,9%	-672 103 €	15 897 €
Union Européenne	764 054 €	538 239 €	736 571 €	783 964 €	489 939 €	62,5%	-294 025 €	-48 300 €
Région	227 603 €	168 856 €	202 406 €	208 390 €	94 393 €	45,3%	-113 997 €	-74 463 €
Autres	657 557 €	716 318 €	759 833 €	1 039 681 €	815 014 €	78,4%	-224 667 €	98 696 €
Fonctionnement fléché en crédits de paiement	3 087 420 €	2 985 236 €	4 559 924 €	4 832 593 €	3 169 686 €	65,6%	-1 662 907 €	184 450 €

Les dépenses fléchées de fonctionnement en 2025 augmentent de 0,2M€ en comparaison de ce qui a été réalisé en 2024. Toutefois, le taux d'exécution de 65,6% par rapport aux prévisions du BR n'est pas des plus satisfaisants : 1,7M€ de CP prévus au BR non consommés.

Cette sous-consommation des crédits fléchés de fonctionnement par rapport aux prévisions s'explique par un double facteur. Tout d'abord, l'établissement prévoit toujours une enveloppe afin que les laboratoires puissent amorcer les engagements en cas d'obtention de nouveaux projets en fin d'année. Quant aux contrats en cours qui sont à portée pluriannuelle, il est parfois prévu des dépenses en fonctionnement qui sont redéployés en investissement ou en masse salariale selon les besoins des porteurs de projets, ou encore des dépenses de fonctionnement prévues sur l'exercice qui sont reprogrammées sur l'exercice suivant. L'établissement va essayer de mieux anticiper ces éléments afin de limiter les écarts entre prévision et réalisation.

3.3 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2025 s'élèvent à 3,6M€ en crédits de paiement, dont 1,2M€ financés sur contrats de recherche et formation fléchés, soit une exécution de 76,7% par rapport aux prévisions du budget rectificatif. Cette exécution est détaillée dans les paragraphes suivants.

Le tableau ci-dessous recense les plus grosses dépenses d'investissement réalisées en 2025 (53% des dépenses totales d'investissement) :

Les plus grosses dépenses d'investissement en CP		Montants
Direction du Patrimoine	M6 Monod : aménagement sous-sol LCH - compresseur - soutes	306 318 €
	Equipements et petits travaux divers 2024	72 821 €
	Cuisines_Résidence Bonnamour + Hôtel des invités	59 520 €
	Diverses opérations de maintenance	49 674 €
	Autoclave OGM M5 / augmentation magasin biologie	47 473 €
Total Dirpat		535 806 €
Direction des Systèmes d'Information	Matériel Système, réseau, sécurité : Lames Synergy / Accompagnement HPE x2	55 784 €
	Projet Sécurité des systèmes d'information - Serveur Logmon 2	11 097 €
Total DSI		66 881 €
Accueil Sécurité	Câblage système Intrusion bâtiment D8 Buisson IFE	9 768 €
Total Accueil Sécu		9 768 €
Études	Changement de la machinerie scénique du théâtre KANTOR	116 400 €
	3 projecteurs à leds pour le théâtre KANTOR	15 077 €
Total VPE		131 477 €
Recherche et innovation	CryoEM : avance 5% 2 équipements : Cryo-microscope électronique à transmission et à balayage	243 405 €
	Microscope à force atomique PLATIM	217 900 €
	Cytomètre fusion 5 lasers	212 160 €
	Détecteur EDS QUANTAX FlatQuad	110 000 €
	Calculateur serveur 4GPU	104 201 €
	Mise à jour d'un OPX	99 959 €
	Analyseur - Plateaux techniques Biosciences	95 916 €
	Autoclave pour le M5	81 593 €
	Total VPR	1 165 136 €
Montant total		1 909 068 €

Les opérations immobilières s'élèvent à 0,94M€ soit 25% des crédits d'investissement réalisés par l'École en 2025.

Parmi les opérations immobilières les plus significatives menées par l'établissement, il est à souligner que certaines ont été réalisées sur plusieurs années et/ou ont également mobilisé des crédits de fonctionnement.

C'est le cas des aménagements du sous-sol du bâtiment M6, lancés en 2022 et dont la livraison est prévue début 2026. Les derniers paiements interviendront dès leur réception. Ces travaux représenteront un coût total de 339k€ comprenant un financement de 250k€ du ministère en 2022 dans le cadre du dialogue stratégique de gestion, des moyens établissement ainsi que la participation du laboratoire de chimie via des ressources propres.

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la résidence étudiante Bonnamour (site Descartes), l'établissement a décidé, dès le budget initial 2025, de maintenir le gel de ce projet ainsi que d'autres projets d'envergure en attendant l'obtention de financements externes. Toutefois des crédits de paiement ont été consommés en 2025 pour des études et une maîtrise d'œuvre réalisées entre 2022 et 2024 pour un montant de 265k€.

3.3.1 Dépenses globalisées

Les dépenses d'investissement globalisées 2025 s'élèvent à 2,4M€ en crédits de paiement soit une exécution de 78,9%. Cela représente un écart de 0,63M€ entre les prévisions faites au budget rectificatif et la réalisation.

Dépenses globalisées en CP : investissements	Exécution 2023 (en crédits de paiement)	Exécution 2024	BI 2025 (en crédits de paiement)	BR 2025 (en crédits de paiement)	Exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
Travaux et aménagements portés par la Direction du patrimoine	3 072 523 €	2 011 523 €	1 046 953 €	1 337 929 €	941 356 €	-396 573 €	-1 070 166 €
Investissements VPR (anciennement PPI)	1 286 856 €	343 860 €	700 000 €	400 000 €	502 056 €	102 056 €	158 196 €
Laboratoires sur recettes propres	214 745 €	167 837 €	135 953 €	254 051 €	374 569 €	120 518 €	206 733 €
Dépenses VPR (anciennement fonds recherche)	251 241 €	160 764 €	0 €	33 908 €	55 186 €	21 278 €	-105 578 €
Direction des systèmes d'informations	786 354 €	235 343 €	75 800 €	80 800 €	115 755 €	34 955 €	-119 588 €
Départements de formation et vie étudiante	94 578 €	149 337 €	253 763 €	293 880 €	235 462 €	-58 418 €	86 126 €
Autres investissements	369 403 €	340 481 €	563 000 €	587 867 €	133 774 €	-454 093 €	-206 707 €
TOTAL	6 075 699 €	3 409 144 €	2 775 469 €	2 988 435 €	2 358 159 €	-630 276 €	-1 050 985 €

Ce tableau présente la répartition des dépenses d'investissement globalisées par service et/ou vice-présidence.

Le budget consacré aux **travaux et aménagements** portés par la direction du patrimoine a été revu à la baisse en 2025 afin de limiter le prélèvement sur le fonds de roulement et sur la trésorerie globalisée de l'établissement.

La priorité fixée par la gouvernance est donnée aux travaux réglementaires et notamment ceux pour la sécurité des biens et des personnes. Les activités opérées par la direction du patrimoine consomment 0,9M€ de CP d'investissement. Cela correspond à des projets conséquents comme par exemple, les travaux d'aménagement du sous-sol du bâtiment M6 (voir tableau paragraphe 3.3 « Les plus grosses dépenses d'investissement en CP »).

La sous-exécution des 0,4M€ de crédits de paiement d'investissement, observée entre la prévision du budget rectificatif et sa réalisation pour les travaux et aménagements, s'explique par l'ouverture de crédits finalement non consommés. Ceux-ci avaient été prévus notamment pour anticiper les travaux d'étanchéité de l'aile B de la BDL, sans attendre un éventuel financement externe. Ainsi, 230k€ en AE et 115k€ en CP avaient été ajoutés au budget 2025

pour cette opération. Cependant, celle-ci n'a finalement pas pu être menée en raison d'un décalage dans le calendrier des travaux, le marché de maîtrise d'œuvre ayant été notifié en octobre, soit plus tard que prévu initialement.

Les services d'appui, dont la Direction des systèmes d'information, consomment 8% des crédits totaux d'investissement de l'École.

La DSI a ainsi décaissé 116k€, principalement pour le règlement de serveurs acquis en 2024. On observe une surexécution des CP par rapport au BR. Cet écart s'explique par le fait que seuls les crédits couvrant les AE 2025 avaient été ouverts, sans tenir compte des restes à payer issus des engagements de l'exercice précédent.

Concernant le Service Accueil et Sécurité, 63k€ ont été exécutés sur les 78k€ prévus au BR. Par ailleurs, une baisse de 68% des crédits de paiement est constatée par rapport à 2024. Cette évolution s'explique principalement par une dépense exceptionnelle enregistrée en 2024, correspondant au remplacement d'une cabine d'ascenseur dans les locaux du plateau de biologie expérimentale PBES (site Monod), pour un montant de 47k€. De plus, en 2025, les dépenses se sont limitées à 30k€, essentiellement consacrées à l'acquisition de matériel de vidéoprotection, contre 124k€ en 2024.

Les services de la formation et de la vie étudiante ont consommé 235k€ de CP dont 116k€ pour le changement de la machinerie scénique du théâtre Kantor. Le marché public a été notifié en décembre 2024 pour des travaux qui sont intervenus en 2025.

Les services des études ont également investi en matériels et mobiliers scientifiques pour l'enseignement (41k€), en matériels informatiques, ordinateurs, écrans, vidéoprojecteurs, licences (51k€), en équipements pour le théâtre Kantor (16k€) et en achats divers (9k€).

Les structures de recherche et d'innovation ont consommé 932k€ de crédits d'investissement soit 39,5% (+19,5% par rapport à 2024) des investissements globalisés de l'École via plusieurs sources de financements : recettes propres globalisées (prestations de recherche par exemple), fonds recherche et PPI Recherche.

Les laboratoires en sciences exactes et expérimentales ont effectué de gros investissements en 2025 comme indiqué dans le tableau des plus grosses dépenses d'investissement en crédit de paiement (partie 3.3).

La surconsommation des CP des structures de recherche et d'innovation entre la prévision du BR et la réalisation au 31/12/25 s'explique en partie par le fait que l'ouverture des crédits a été majoritairement effectuée en fonctionnement au BR. Cependant, des besoins supplémentaires en investissement ont été identifiés par la suite, et les projets ont été réalisés en conséquence.

3.3.2 Dépenses fléchées

Les dépenses d'investissement sur contrats fléchés se sont élevées à 1,2M€ en 2025.

Investissement en CP	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Taux d'exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
ANR PIA IDEX	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-	0 €	0 €
ANR PIA hors IDEX	1 684 988 €	181 699 €	1 575 985 €	594 925 €	233 351 €	39,2%	-361 574 €	51 652 €
Total ANR PIA	1 684 988 €	181 699 €	1 575 985 €	594 925 €	233 351 €	39,2%	-361 574 €	51 652 €
ANR hors PIA	203 435 €	284 295 €	331 500 €	486 554 €	316 635 €	65,1%	-169 919 €	32 340 €
Union Européenne	782 094 €	263 839 €	56 000 €	66 584 €	142 399 €	213,9%	75 815 €	-121 440 €
Région	27 086 €	1 593 €	4 000 €	104 000 €	74 765 €	71,9%	-29 235 €	73 172 €
Autres	750 669 €	1 072 268 €	556 060 €	377 968 €	483 180 €	127,8%	105 212 €	-589 088 €
Investissement fléché en crédits de paiement	3 448 272 €	1 803 694 €	2 523 545 €	1 630 030 €	1 250 330 €	76,7%	-379 700 €	-553 364 €

Portés par la SFR Biosciences, les marchés des équipements de cryomicroscopie ont été engagés en 2025 pour un total de 4,1M€, et 0,2M€ ont été consommés en crédits de paiement pour régler les deux avances de 5% à la signature des marchés. Les équipements devraient être installés et mis en service en 2027 une fois que les travaux d'aménagement seront achevés.

La SFR Biosciences avait commandé en 2024 un microscope à force atomique pour la plateforme PLATIM ; cet équipement a été mis en service sur l'exercice 2025 et a consommé 0,2M€ de crédits de paiement.

Le laboratoire de Physique a payé 0,3M€ en 2025 pour divers équipements, dont par exemple 0,1M€ pour la mise à jour d'un OPX. Les laboratoires de géologie et de chimie ont chacun payé environ 0,2M€ d'investissements en 2025, dont par exemple 0,1M€ pour un détecteur EDS Quantax FlatQuad acquis en commun par ces 2 structures de recherche.

3.4 Dépenses de masse salariale 2025

De quoi parle-t-on ?

Les **dépenses de personnel** : rémunérations principales, cotisations patronales, rémunérations accessoires et prestations sociales obligatoires.

Masse salariale État : crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

Ressources Propres : toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés : contrats de recherche, vacations et jury de concours.

	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Écarts exé 2025 / BR 2025	Exécution 2024 / Exécution 2025
Masse salariale Etat	104 218 294 €	106 755 109 €	107 820 086 €	109 512 392 €	109 270 409 €	-241 983 €	2 515 300 €
Masse salariale ressources propres	7 341 216 €	8 203 384 €	8 524 552 €	8 998 935 €	8 769 587 €	-229 348 €	566 203 €
dont ressources propres globalisées	1 657 310 €	1 889 783 €	1 336 268 €	1 701 197 €	1 768 986 €	67 789 €	-120 797 €
dont ressources propres fléchées	5 683 906 €	6 313 601 €	7 188 284 €	7 297 738 €	7 000 601 €	-297 137 €	687 000 €
TOTAL masse salariale	111 559 510 €	114 958 493 €	116 344 638 €	118 511 327 €	118 039 996 €	-471 331 €	3 081 503 €

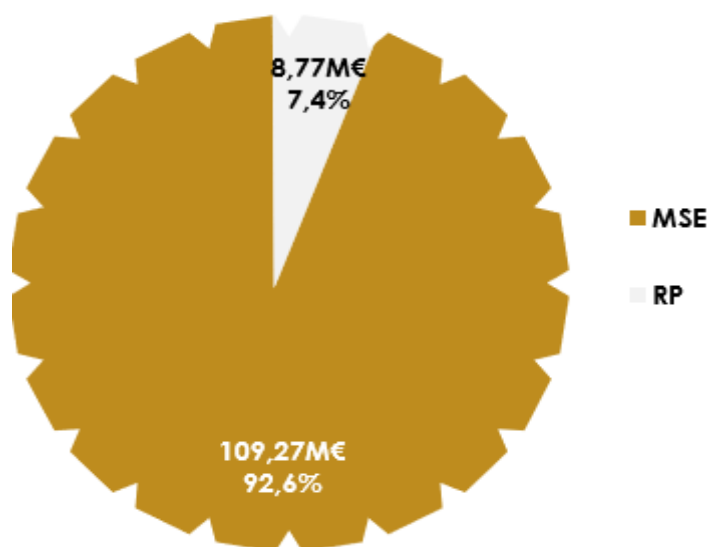


Figure 5 – Part relative de la masse salariale en fonction du support budgétaire

Budget	2023	2024	2025		Écart Exécution / BR	
			BR	Exécution	€	%
MSE	104,22 M€	106,76 M€	109,51 M€	109,27 M€	- 0,24 M€	99,8%
RP	7,34 M€	8,20 M€	9,00 M€	8,77 M€	- 0,23 M€	97,5%
Global	111,56 M€	114,96 M€	118,51 M€	118,04 M€	- 0,47 M€	99,6%

Les dépenses de personnel réalisées au cours de l'année 2025 s'élèvent à **118 039 996€** : **109,27M€** (92,6%) consommées sur le support budgétaire État et **8,77M€** (7,4%) sur ressources propres.

Taux d'exécution	2023	2024	2025
MSE	99,9%	99,5%	99,8%
RP	94,7%	96,5%	97,5%
Global	99,5%	99,3%	99,6%

Le taux de consommation global des crédits de personnels s'élève à 99,6% (+0,3 point), dont 99,8% sur Masse État (contre 99,5% en 2023 ; +0,3 point).

Ce taux est mesuré en rapportant les dépenses salariales réalisées à l'enveloppe limitative votée dans le cadre du budget rectificatif 2025.

3.4.1 Contexte économique et social 2025 : impact budgétaire des mesures salariales de l'État

Au cours de ces quatre dernières années, la France a connu un contexte de forte inflation qui a impacté de manière significative la masse salariale de l'École, et restreint ses marges de manœuvres (notamment du fait de la fongibilité asymétrique), la MSE mobilisant les $\frac{3}{4}$ du budget.

Taux d'inflation	2022	2023	2024	Prévisions 2025	Total Cumul
<i>Données Banque de France</i>	5,9%	5,7%	2,4%	0,9%	14,9%

Pour redynamiser les rémunérations des agents publics et contrer les effets de cette spirale inflationniste (+15% entre 2022 et 2024 ; soit un taux annuel moyen de près de 5%), l'État a mis en œuvre un ensemble de leviers RH (revalorisation indiciaire, indemnités, primes, prestations sociales).

Or, la prise en charge (intégrale et/ou partielle) d'une partie de ces dispositifs ministériels a fragilisé la situation financière de l'établissement. Pour l'exercice 2025, l'impact budgétaire est estimé à -2,4M€ sur le budget de l'École, dont -1,5M€ pour les élèves fonctionnaires stagiaires, soit plus de la moitié (54 %) du déséquilibre global des crédits de personnel.

Montant du financement de l'ENS de Lyon sur dispositifs RH gouvernementaux

Type	Dispositifs RH Ministériels	Solde budgétaire			Dont Normaliens
		Recettes SCSP	Impact MSE en année pleine	Différentiel	
SMIC	SMIC - Effets cumulés	1 352 028 €	2 357 467 €	- 1 005 439 €	- 1 005 439 €
Indiciaire	Point indice 2023	1 030 181 €	1 414 364 €	- 384 183 €	- 148 974 €
Indiciaire	Reval° des grilles de rémunérations : +5 points	685 551 €	941 212 €	- 255 661 €	- 138 238 €
Indiciaire	Point indice 2022	2 926 308 €	3 143 445 €	- 217 137 €	- €
Indiciaire	Changement d'échelon Eleves	- €	150 000 €	- 150 000 €	- 150 000 €
Charge / contribution	Reval° - Charges patronales transport	- €	147 317 €	- 147 317 €	- 42 431 €
Prestation sociale	PSC 2021	123 388 €	29 196 €	94 192 €	- €
Prestation sociale	Forfait mobilité durable	- €	80 400 €	- 80 400 €	- 18 500 €
Charge / contribution	Reval°- Remboursement du forfait de transport	- €	50 366 €	- 50 366 €	- €
Prestation sociale	Forfait télétravail	- €	44 085 €	- 44 085 €	- €
Indemnitaire	Indemnité fin de contrat	- €	40 023 €	- 40 023 €	- €
Indiciaire	Reval° des grilles de rémunérations - Cat.B & C	76 867 €	105 533 €	- 28 666 €	- €
Indemnitaire	Revalorisation des CET	- €	15 000 €	- 15 000 €	- €
Charge / contribution	Forfait social	- €	10 000 €	- 10 000 €	- 5 613 €
Charge / contribution	Hausse du CAS Pensions au 1er janvier 2025	1 773 431 €	1 774 783 €	- 1 352 €	- 1 352 €
Total		8 342 534 €	10 772 163 €	- 2 429 629 €	- 1 510 547 €

Afin d'assurer l'équilibre financier du système de retraite des fonctionnaires, l'État a relevé de 4 points le taux de contribution du CAS Pensions au 1er janvier 2025. Cette mesure a été intégralement compensée.

De surcroît, en raison de leur singularité, les ENS sont d'autant plus affectées par ce contexte inflationniste. En effet, les tensions sur la masse salariale proviennent de l'impact de ces dispositifs sur ses personnels (comme pour l'ensemble des universités), mais aussi de leur population d'élèves fonctionnaires stagiaires.

A titre d'exemple, depuis 2021, les relèvements successifs du SMIC ont engendré un surcoût total de 3,5 M€ pour l'établissement, dont 1 M€ en 2025. Ces revalorisations, qui ont majoritairement concerné les élèves normaliens, n'ont pas été compensées par une évolution équivalente des recettes.

Année	SMIC Date d'entrée en vigueur
2021	01/01/2021
2021	01/10/2021
2022	01/01/2022
2022	01/05/2022
2022	01/08/2022
2023	01/01/2023
2023	01/05/2023
2024	01/01/2024
2024	01/11/2024

En raison d'un mécanisme de revalorisation automatique, le SMIC a augmenté 9 fois depuis le 01/01/2021. Chacune de ces hausses s'est accompagnée d'une augmentation du coût des rémunérations des élèves fonctionnaires stagiaires : **2,14M€** cumulés au 31/12/2025 sur un total de **2,36M€** (soit **91%** du total établissement).

A ce jour, la compensation du SMIC demeure partielle (1,35M€) ce qui impose à l'ENS de Lyon un effort de contribution significatif.

Par ailleurs, il convient de souligner que les revalorisations à venir continueront d'avoir des effets importants sur les capacités de financement de l'École, et fragiliseront sa construction budgétaire.

L'établissement doit s'adapter aux contraintes budgétaires induites par la compensation partielle de mesures salariales ministérielles afin de sécuriser le financement de ses dépenses salariales et de maintenir sa capacité d'investissement.

3.4.2 La masse salariale État

3.4.2.1 Répartition des dépenses de masse salariale État par population et type de dépenses

Le montant total des dépenses salariales État réalisées en 2025 est de 109 270 409€. Elles se répartissent de la manière suivante :

	Population	Exécution				Écarts BR 2025 / Execution 2025	
		2023	2024	BR2025	2025	€	%
Enseignants & Enseignants Chercheurs	Élèves	37 310 300	37 337 681	38 515 076	38 632 278	117 202	100,3%
	Titulaires	25 244 097	26 469 578	26 662 231	26 419 776	- 242 456	99,1%
	Contractuels	2 266 342	2 171 344	2 412 024	2 422 453	10 429	100,4%
	Doctorants	5 971 840	5 783 664	6 089 016	6 074 680	- 14 335	99,8%
	Sous total EC	70 792 578	71 762 266	73 678 346	73 549 186	- 129 160	99,8%
Biatss	Titulaires	26 943 696	28 055 616	28 220 341	28 158 604	- 61 738	99,8%
	Contractuels	5 140 729	5 436 428	5 957 253	6 010 620	53 367	100,9%
	Sous total BIATSS	32 084 425	33 492 044	34 177 595	34 169 224	- 8 370	100,0%
Total Rémunérations		102 877 003	105 254 310	107 855 941	107 718 411	- 137 530	99,9%
Vacations	Administratives	291 980	321 709	328 503	297 780	- 30 724	90,6%
	Gpeec	6 083	9 006	9 000	6 369	- 2 631	70,8%
	Enseignement	356 040	458 849	454 667	475 234	20 567	104,5%
	CPES	18 423	4 146	19 700	12 191	- 7 509	61,9%
	Total Vacations	672 527	793 709	811 870	791 573	- 20 297	97,5%
Hors-psop	Action sociale	604 733	637 218	769 581	682 613	- 86 968	88,7%
	FSDIE	64 031	69 871	75 000	77 812	2 812	103,7%
	Total H-psop	668 764	707 089	844 581	760 425	- 84 156	90,0%
Total MSE		104 218 294	106 755 109	109 512 392	109 270 409	- 241 983	99,8%

Le taux d'exécution budgétaire est de 99,8% sur la MSE, ce qui représente 241K€ de crédits ouverts non consommés.

Cette légère sous consommation des crédits s'explique principalement par :

Typologie	Exécution 2025		Commentaires
	En k€	%	
Rémunérations	- 137,5	99,9%	=> -137k€ de décalages de paiement engagés en 2025 sur l'exercice 2026, notamment des rappels d'échelons, primes et indemnités
Vacations	- 20,3	97,5%	=> dont légère sous consommation des vacations administratives
H-psop	- 84,2	90,0%	=> Décalages de paiement de frais de restauration (facture de décembre sera décaissée sur T1 2026)
Global	- 242,0	99,8%	

BIATSS

34,17M€
31,3%

Vacations

0,79M€
0,7%

0,7%
0,76M€

H-psop

Élèves

38,63M€
35,3%

Doctorants

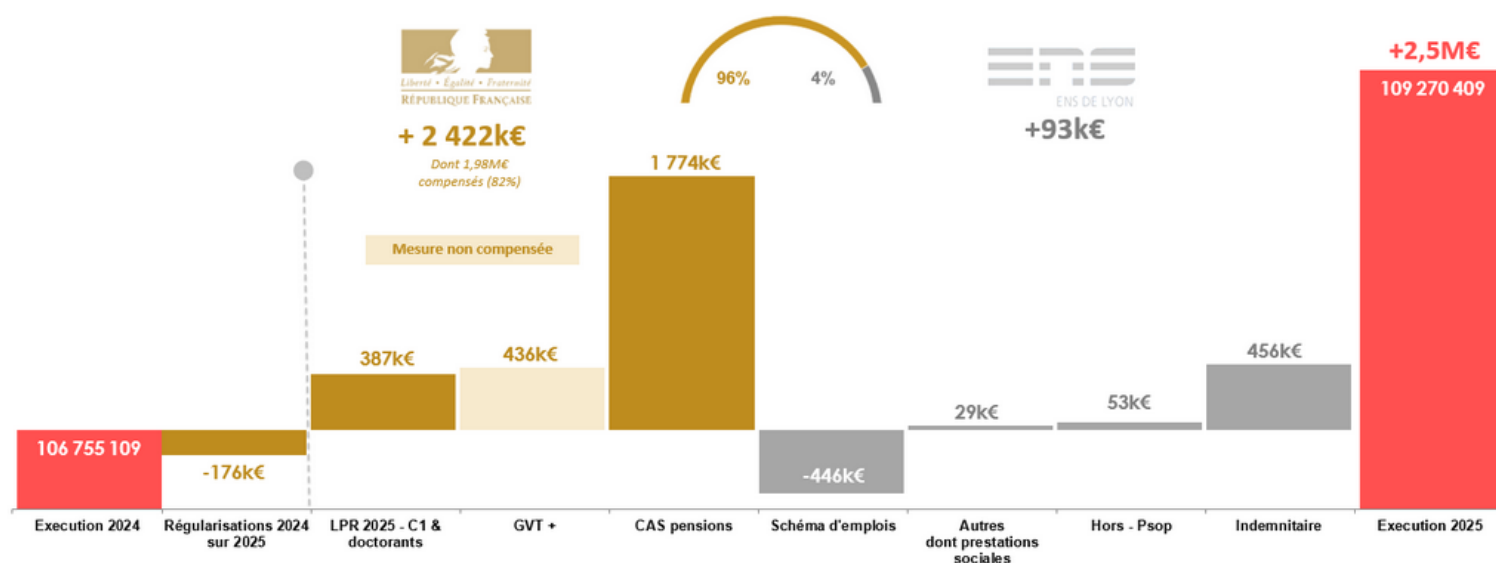
6,01M€
5,6%

Ens - EC

28,84M€
26,4%

2025
109,27 M€

Figure 6 – Répartition de la MSE 2025 par population – type de dépenses



Figures 7 : Évolution des coûts de rémunérations sur emplois budgétaires entre la prévision initiale et rectificative

1) Facteurs d'évolution de la masse salariale État entre l'exécution 2024 et 2025

Entre ces deux exercices, les dépenses de rémunérations de l'établissement augmentent de **2,5M€ (2,4%)** sur le budget État.

La ventilation des crédits de personnel par facteur d'évolution permet de mesurer l'incidence financière de chaque dispositif de ressources humaines entre les exercices 2024 et 2025.

Les composantes de la rémunération sont également classées par catégorie, afin de différencier les mesures réglementaires, à caractère obligatoire, de celles résultant de décisions propres à l'établissement.

➡ **Réglementaires : +2 422k€**

► **Régularisations 2024 sur 2025 : -176k€**

Dispositifs	€
Éléments non récurrents dt GPA	- 96 031
Changement échelon Elèves	- 80 000
Total	- 176 031

- **Non reconduction d'éléments de rémunération : -96k€**
Dont -68k€ au titre de la GIPA, dispositif indemnitaire de l'État visant à compenser la perte de pouvoir d'achat liée à la rémunération indiciaire des agents, non reconduit en 2025.
- **Échelon élèves normaliens : -80k€**
En 2024, le relèvement de l'INM des élèves fonctionnaires stagiaires au 2^{ième} échelon a impacté la MSE à hauteur de 230k€. Ce montant comportait 80k€ de régularisations à retrancher du socle de dépenses salariales 2025.
A ce stade ce dispositif ministériel n'est pas compensé par l'État

► **LPR 2025 : 387k€**

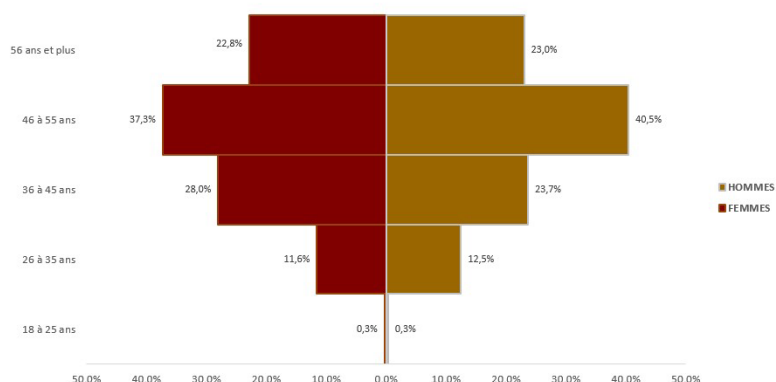
LPR 2025	€
Revalorisat° indemnitaire E/C	126 000 €
Revalorisat° des contrats doc.	261 612 €
Total	387 612 €

Initiées en 2021, les mesures de revalorisations indemnitaires des enseignants chercheurs se poursuivent en 2025 : **+126k€, intégralement compensés par le ministère**. Les modalités de mise en œuvre seront définies ultérieurement par le MESRI ;

- **Revalorisation des contrats doctoraux** : au 01/01/2025, la rémunération brute mensuelle des contractuels doctorants est portée à 2 200€ (contre 2 100€ en 2024). Cette mesure s'étend à l'ensemble des contrats en cours est valorisée à **261k€**. Ce dispositif est intégralement compensé par l'État.

- Le **glissement, vieillesse, technicité** est un enjeu majeur pour l'établissement.
*Le **GVT positif** correspond à l'augmentation mécanique de la masse salariale liée aux changements d'échelons, de grades ou de corps des agents titulaires. En maîtrisant sa politique d'emplois, l'établissement peut neutraliser une partie de cette augmentation. Par le biais du **GVT négatif**, qui correspond à l'impact des flux d'entrées et de sorties des agents titulaires : le remplacement des agents en fin de carrière par des agents en début de carrière a généralement un effet financier négatif, ces derniers ayant des indices de rémunération plus faibles.*
*Le **GVT négatif** est comptabilisé dans les flux de personnels.*

Toutefois, en raison de la structure par âge des personnels titulaires, ces variations de masse salariale ne permettent pas d'annuler complètement la charge du GVT :



Pyramide des âges des personnels TITULAIRES par genre au 31.12.2023

En 2025, l'âge médian des personnels fonctionnaires est de 49 ans. Pour précision, près d'¼ des agents titulaires ont plus de 56 ans.

Ainsi, si l'établissement dispose de solides compétences et d'agents titulaires expérimentés, cette typologie de pyramide des âges en forme de champignon est associée à des organisations où les charges salariales sont importantes, et l'impact du GVT substantiel.

Évolution annuelle du GVT positif : 436k€

Période	Biatss	E/C	Total
Janvier	2 793 €	2 798 €	5 591 €
Février	5 586 €	5 596 €	11 182 €
Mars	8 379 €	8 394 €	16 773 €
Avril	11 172 €	11 192 €	22 364 €
Mai	13 965 €	13 990 €	27 954 €
Juin	16 758 €	16 788 €	33 545 €
Juillet	19 551 €	19 586 €	39 136 €
Août	22 344 €	22 383 €	44 727 €
Septembre	25 137 €	25 181 €	50 318 €
Octobre	27 930 €	27 979 €	55 909 €
Novembre	30 723 €	30 777 €	61 500 €
Décembre	33 516 €	33 575 €	67 091 €
Total	217 851 €	218 239 €	436 090 €

- **CAS Pensions 2025 :** le taux de contribution du CAS pension a été relevé de 4 points au 1^{er} janvier 2025, impactant la MSE de 1,77M€. *Ce dispositif est intégralement compensé par l'État.*

Répartition par population de l'impact du relèvement du CAS Pension 2025

	Population	€	
Elèves	Elèves	775 711	44%
Enseignants & Enseignants Chercheurs	Titulaires	493 732	28%
	Contractuels	1 073	0%
	Doctorants	15 144	1%
	Sous total Elèves & E/C	1 285 660	72%
Biatss	Titulaires	489 123	28%
	Contractuels	-	0%
	Sous total BIATSS	489 123	28%
	Total	1 774 783	100%

► A l'initiative de l'établissement : 93k€

- **Schéma d'emploi /Valorisation des flux de personnels : -446k€**

Ces montants retranscrivent l'impact financier des variations du volume d'emplois sur l'exercice 2025. Cette valorisation des emplois comprend :

- L'**extension en année pleine** qui mesure l'impact budgétaire d'un mouvement enregistré au cours de l'année 2024 sur l'année 2025 (intégrant les arbitrages de la campagne d'emplois 2024, le retour de césures des élèves normaliens, les départs en retraite...) : **+434k€**
- Le **schéma d'emplois** traduit financièrement l'ensemble des mouvements de personnels constatés sur l'exercice 2025 (entrées / sorties), toutes populations confondues : **-880 k€."**

	Population	Schéma d'emplois		
		EAP 2024	2025	Total
	Élèves	587 153 €	76 255 €	663 408 €
	Doctorants	154 127 €	- 153 849 €	278 €
	Sous-total 1	741 280 €	- 77 594 €	663 686 €
Enseignants & Enseignants Chercheurs	Titulaires	- 272 088 €	- 572 139 €	- 844 227 €
	Contractuels	153 934 €	119 248 €	273 182 €
	Sous-total2	- 118 154 €	- 452 891 €	- 571 045 €
	Sous total 1 + 2	623 126 €	- 530 485 €	92 641 €
Biatss	Titulaires	- 325 580 €	- 596 026 €	- 921 606 €
	Contractuels	136 576 €	246 104 €	382 680 €
	Sous total 3	- 189 004 €	- 349 922 €	- 538 926 €
	Total MSE	434 122 €	- 880 407 €	446 285 €

Les extensions en année pleine (EAP) sur 2025 des mouvements observés en 2024 sont positifs à hauteur de 434k€. Cela s'explique par :

- les impacts de la campagne d'emplois 2024
- une cohorte de contractuels doctorants plus importante (retour de césure).
- Une nouvelle CPJ en 2024
- les arrivées de normaliens en année de césure en octobre 2024
- les départs (notamment en retraites) :

Nb de départs en retraites par population	2023	2024	2025
EC	3	5	7
Biatss	3	6	7
Total	6	11	14

- l'évolution de la structure d'emplois (remplacement d'un titulaire par un contractuel)
- l'allongement des délais de recrutements pour les personnels administratifs qui reportent des coûts de rémunération prévus dès le premier semestre 2024, sur 2025



La retranscription financière des mouvements de personnel observés en 2025 génère un impact budgétaire net défavorable de **446 k€**. Ce montant résulte principalement des départs à la retraite, de l'évolution de la masse salariale liée aux arrivées et départs des titulaires et contractuels, ainsi que du retour des normaliens après leurs années de césure en octobre 2024 et 2025.

Autres dont prestations sociales : 29k€

- **L'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE)** : le financement de cette allocation versée par Pôle emploi pour les anciens personnels de l'ENS de Lyon diminue de **6k€** en 2025
- La **rémunération du congé de longue durée** des personnels fonctionnaires augmente de **11k€**
- **Protection sociale complémentaire (PSC)** : **11k€** de dépenses de personnels supplémentaires par rapport à l'exercice 2024
- La prise en charge de l'**indemnité compensatrice de CSG** est en hausse de **15k€**
- Les dépenses consacrées aux **vacations d'enseignement et administratives** restent stables (**-2k€**)

H-psop : 53k€

- Concernant les dépenses H-PSOP, l'exercice 2025 enregistre une progression du financement de l'Action sociale de **45k€**, principalement imputable à l'augmentation du tarif des repas facturés par le CROUS.
- Les dépenses du **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)** qui participe au financement de projets conduits par des étudiants de l'École sont en hausse : **+8k€**

Indemnitaire : 456k€

- Un rééquilibrage du régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs (RIPEC) a été opéré pour un montant de **58k€**, portant notamment sur l'ajustement de la composante individuelle (RIPEC C3);
- L'exercice 2025 se caractérise également par le versement d'un indemnitaire de fin d'année (CIA) : **398k€**

3.4.3 Plafond d'emplois

Pour information, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État de l'ENS de Lyon était fixé à 1 983 ETPT en 2025 (cf. annexe « Tableau des emplois »).

L'Équivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) est l'unité de décompte du plafond d'emplois. Cette comptabilisation tient compte de la quotité de temps de travail et de la période d'activité de chaque agent.

Consommation des ETPT 2024 / 2025

En 2025, l'établissement comptabilise **11,8 ETPT (emplois rémunérés)** de plus par rapport à l'exercice précédent :

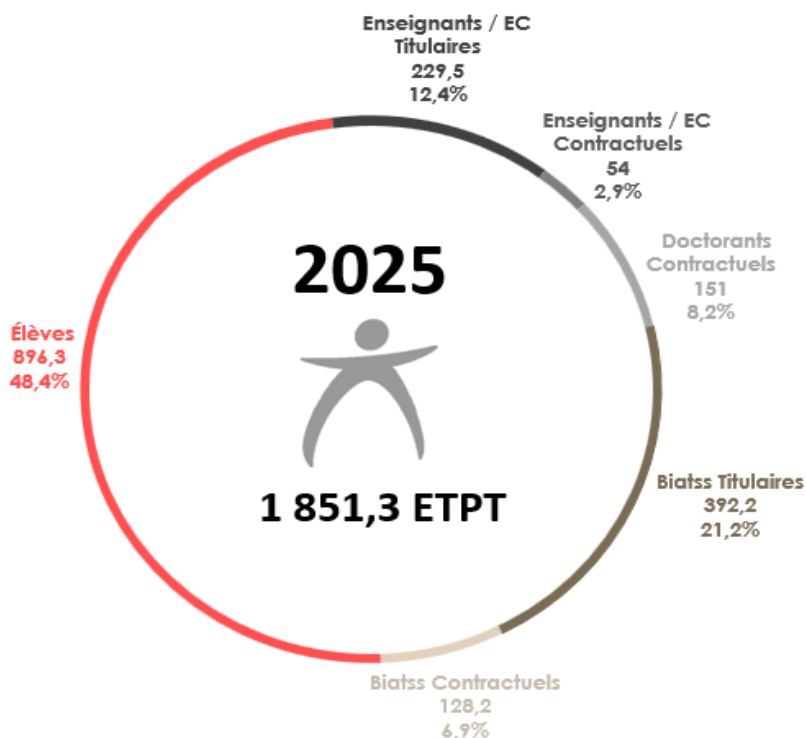
	Population	Emplois - ETPT			
		2024	2025	Écarts	%
	Élèves	880,5	896,3	15,9	1,8%
	Doctorants	150,9	151,0	0,1	0,1%
	Sous-total 1	1 031,4	1 047,3	16,0	1,5%
Enseignants & Enseignants Chercheurs	Titulaires	234,2	229,5	- 4,7	-2,0%
	Contractuels	48,9	54,0	5,1	10,5%
	Sous-total2	283,1	283,5	0,4	0,2%
	Sous total 1 + 2	1 314,5	1 330,9	16,4	1,2%
Biatss	Titulaires	404,3	392,2	- 12,1	-3,0%
	Contractuels	120,8	128,2	7,4	6,1%
	Sous total 3	525,0	520,4	- 4,6	-0,9%
	Total MSE	1839,5	1851,3	11,8	0,6%
Hors normaliens et Doctorants		808,1	803,9	- 4,2	-1%

Si les ETPT enseignants (+0,4) restent stables, la moyenne annuelle des emplois administratifs rémunérés diminue (-4,6), notamment en raison du décalage entre les départs d'agents et les délais de recrutement.

Les élèves totalisent 15,9 ETPT de plus sur 2025, cette évolution est la résultante des mouvements observés lors de la rentrée universitaire 2025.

Hors fonctionnaires stagiaires et contractuels doctorants, les ETPT restent globalement stables (-1 %)

Répartition des ETPT par population – MSE



Consommation des ETPT BR2025 / 2025

	Population	Emplois - ETPT			
		BR 2025	2025	Écart	% exécution
	Élèves	894,1	896,3	2,3	100,3%
Enseignants & Enseignants Chercheurs	Titulaires	231,3	229,5	- 1,8	99,2%
	Contractuels	54,7	54,0	- 0,6	98,9%
	Doctorants	153,3	151,0	- 2,3	98,5%
	Sous total EC	1 333,4	1 330,9	- 2,5	99,8%
Biatss	Titulaires	394,2	392,2	- 1,9	99,5%
	Contractuels	129,8	128,2	- 1,6	98,8%
	Sous total BIATSS	523,9	520,4	- 3,5	99,3%
	Total MSE	1857,3	1851,3	- 6,0	99,7%
	<i>Hors normatiens et Doctorants</i>	<i>809,8</i>	<i>803,9</i>	<i>- 5,9</i>	<i>99,3%</i>
RP	BIATSS	57,1	56,7	- 0,4	99,3%
	Chercheurs / Doctorants	124,2	114,5	- 9,7	92,2%
	Total RP	181,2	171,2	- 10,1	94,5%
	Total	2 038,5	2 022,5	- 16,0	99,2%

Répartition des ETPT par support budgétaire

Les emplois État (1 851,3 ETPT) et sur ressources propres (171,2 ETPT) se cumulent et forment le plafond d'emplois de l'établissement : **2 022,5 ETPT**.

Zoom sur la MSE

Cette moyenne annualisée de 1 851,3 ETPT est constituée des flux d'emplois 2025 ainsi que des effets reports des variations d'effectifs 2024.

Par ailleurs, une légère sous consommation d'emplois (-6 ETPT ; 99,7% d'exécution) est constatée par rapport à la prévision faite au BR2025. Cet écart s'explique principalement par les acomptes (générés sur le dernier trimestre 2025) bien comptabilisés en masse salariale, mais non intégrés dans le décompte des emplois.

Le plafond autorisé d'emploi fixe le volume maximum d'emplois utilisable par année budgétaire. L'ENS de Lyon consomme 93,5% du plafond autorisé (1983 emplois), et 88,7% en neutralisant les emplois d'élèves fonctionnaires stagiaires.

3.4.4 La masse salariale sur ressources propres

	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Écarts exé 2025 / BR 2025	Exécution 2024 / Exécution 2025
Masse salariale ressources propres	7 341 216 €	8 203 384 €	8 524 552 €	8 998 935 €	8 769 587 €	-229 348 €	566 203 €
dont ressources propres globalisées	1 657 310 €	1 889 783 €	1 336 268 €	1 701 197 €	1 768 986 €	67 789 €	-120 797 €
dont ressources propres fléchées	5 683 906 €	6 313 601 €	7 188 284 €	7 297 738 €	7 000 601 €	-297 137 €	687 000 €

Les dépenses de masse salariale financées sur des recettes propres globalisées se sont élevées à 1,8M€ en 2025. Elles comprennent notamment les rémunérations des jurys du concours pour 0,8M€, en hausse de 0,1M€ par rapport à l'année précédente (+13,6%).

Les principales autres rémunérations ont concerné des recrutements de doctorants, post-doctorants, ingénieurs ou techniciens en CDD dans les structures de recherche.

Les dépenses de masse salariale sur ressources propres fléchées ont atteint 7M€ en 2025 soit une hausse de 0,7M€ par rapport à 2024. Ces dépenses se répartissent ainsi :

Masse salariale en CP	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Taux d'exécution 2025	Exé 2025 / BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
ANR PIA IDEX	108 665 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-	0 €	0 €
ANR PIA hors IDEX	470 256 €	951 335 €	1 791 089 €	1 561 692 €	1 205 394 €	77,2%	-356 298 €	254 059 €
Total ANR PIA	578 921 €	951 335 €	1 791 089 €	1 561 692 €	1 205 394 €	77,2%	-356 298 €	254 059 €
ANR hors PIA	2 638 998 €	2 548 168 €	2 745 958 €	2 853 028 €	2 812 974 €	98,6%	-40 054 €	264 806 €
Union Européenne	1 114 950 €	1 359 243 €	1 336 115 €	1 329 224 €	1 284 465 €	96,6%	-44 759 €	-74 778 €
Région	127 667 €	126 430 €	73 400 €	70 146 €	54 781 €	78,1%	-15 365 €	-71 649 €
Autres	1 223 371 €	1 328 424 €	1 241 723 €	1 483 648 €	1 642 987 €	110,7%	159 339 €	314 563 €
Masse salariale fléchée	5 683 906 €	6 313 601 €	7 188 284 €	7 297 738 €	7 000 601 €	95,9%	-297 137 €	687 000 €

Le taux d'exécution en personnel sur ressources propres fléchées atteint 96%. Le réajustement opéré au budget rectificatif a permis de prendre en compte la réalisation effective des 9 premiers mois de l'année, mais aussi les démissions, interruption ou non renouvellement et les nouveaux recrutements non prévus au BI.

4. Indicateurs et ratios budgétaires et comptables 2025

Indicateurs	Exécution 2023	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Exé 2025/ BR 2025	Exé 2025 / Exé 2024
Résultat	-4 257 289 €	578 253 €	-5 077 609 €	-936 714 €	-371 787 €	564 927 €	-950 040 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	-1 038 829 €	3 610 399 €	-943 699 €	3 165 385 €	4 504 347 €	1 338 962 €	5 543 176 €
Fonds de roulement	13 544 292 €	13 848 721 €	6 356 353 €	12 851 144 €	16 234 565 €	3 383 421 €	2 690 273 €
Solde budgétaire	-8 097 086 €	1 659 004 €	-7 667 460 €	-2 692 686 €	860 895 €	3 553 581 €	8 957 982 €
Trésorerie	27 075 712 €	27 780 925 €	15 647 693 €	24 783 302 €	27 964 134 €	3 180 832 €	888 422 €

Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Les niveaux du fonds de roulement et de la trésorerie au 31/12/25 se calculent en prenant comme niveaux de départ ceux constatés fin 2024. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, cautions des résidences étudiantes, dépenses réalisées en attente de factures.

En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés en droits constatés et couvrent ainsi : les recettes d'amortissement, les reprises sur provision, et les recettes en attente d'encaissement. Tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.

Quant au solde budgétaire, il s'agit d'un indicateur GBCP présenté dans l'annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.

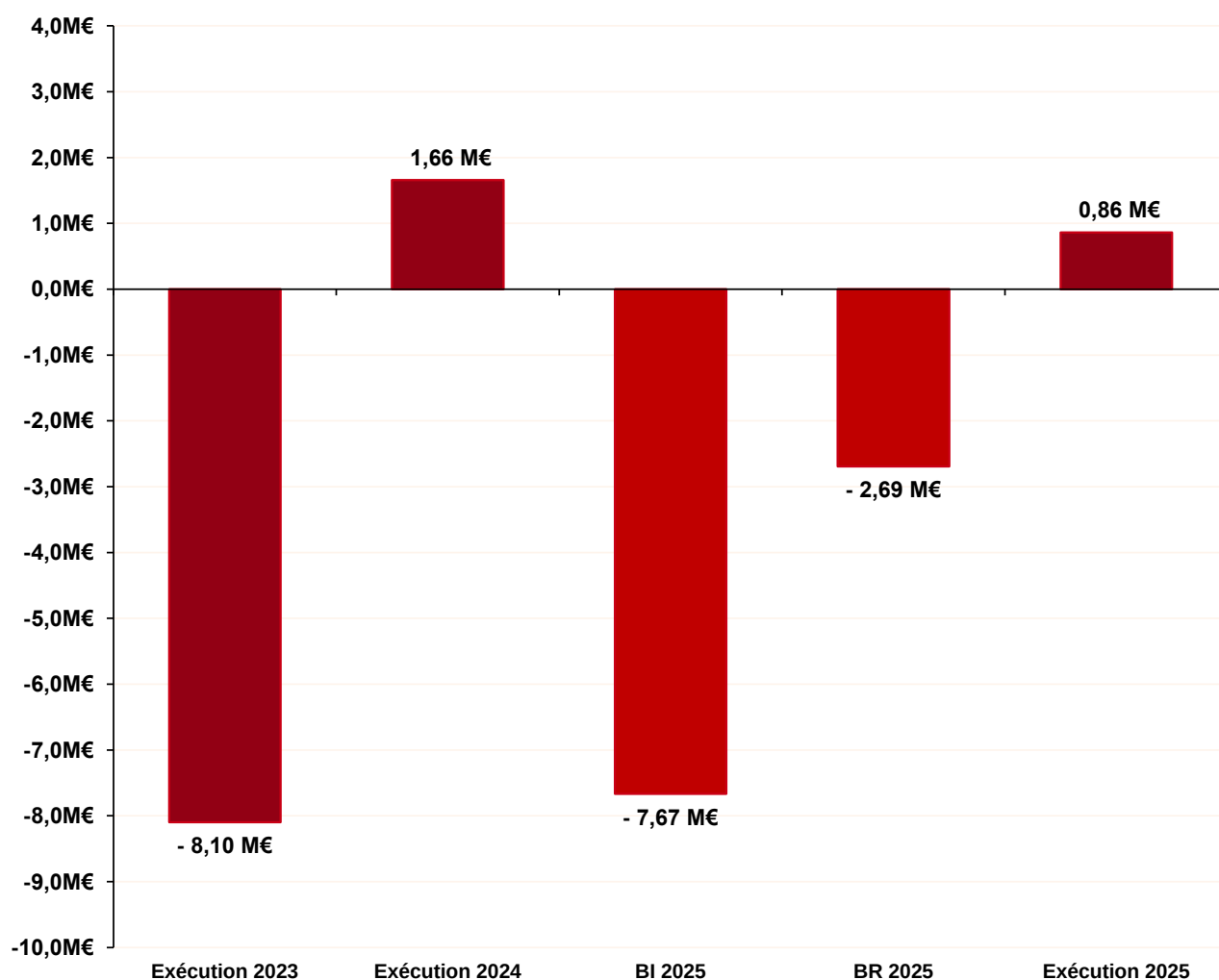
4.1 Le solde budgétaire 2025

De quoi parle-t-on ?

Le **solde budgétaire** correspond à l'écart entre les recettes encaissées et les crédits de paiement (=dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement.

Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire.

Le solde budgétaire réalisé en 2025 est excédentaire de **860 895€**.

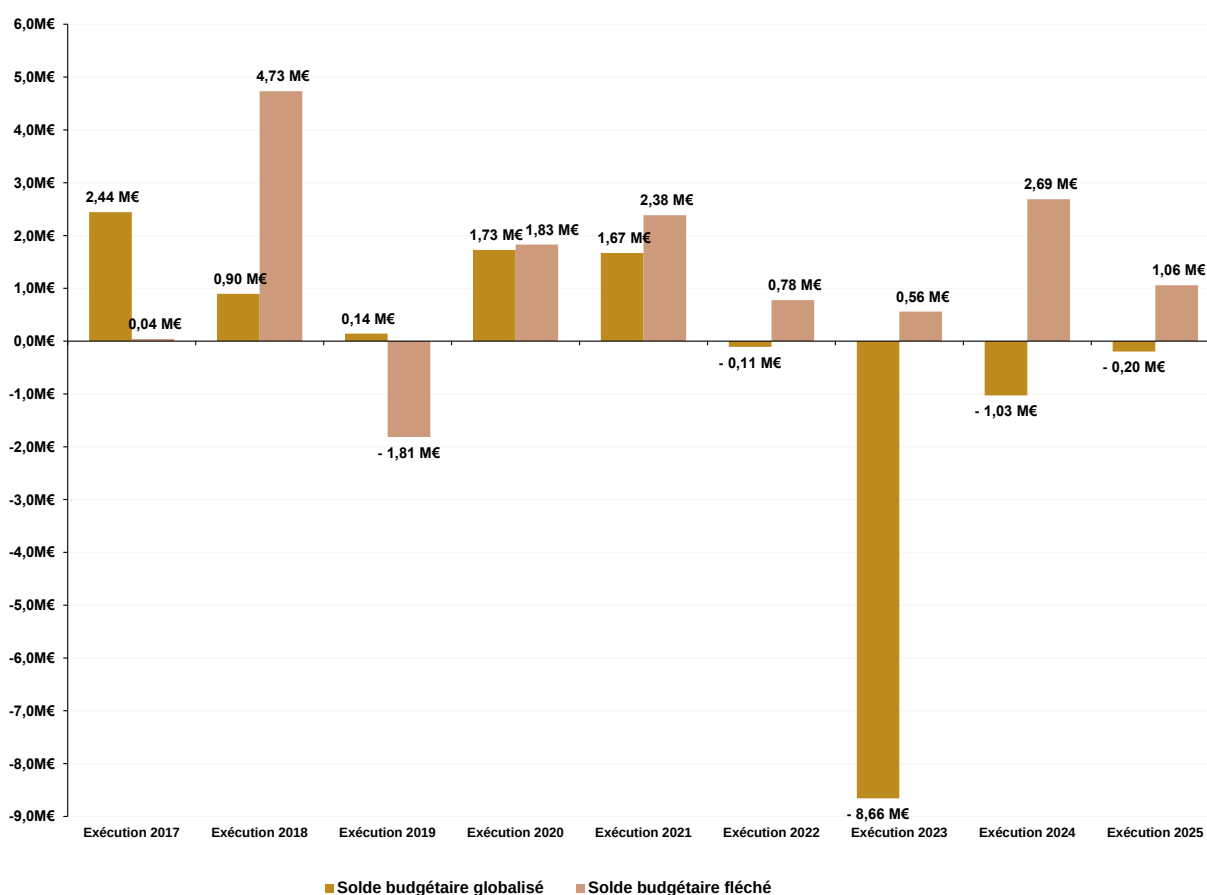


Le solde budgétaire se décompose entre le solde structurel et le solde conjoncturel.

Le **solde budgétaire structurel** concerne l'activité annuelle de l'établissement, hors contrats de recherche et formation fléchés. **Ce solde structurel est déficitaire pour 0,2M€ en 2025**, en amélioration de 3,3M€ par rapport à la prévision du BR et de 0,8M€ en comparaison du solde budgétaire structurel réalisé en 2024. Même s'il s'améliore, ce solde budgétaire

structurel est une nouvelle fois déficitaire dans la mesure où l'établissement prend en charge les surcoûts des mesures salariales (revalorisations du point d'indice, hausses du SMIC) compensées partiellement par l'Etat, mais aussi par les investissements tels que ceux portés par la direction du patrimoine ou le PPI Recherche qui ne sont pas financés par des ressources externes.

Le **solde budgétaire conjoncturel** regroupe l'ensemble des contrats de recherche et de formation fléchés de l'établissement. La pertinence d'isoler au sein du solde budgétaire de l'École la part relative de ces opérations non récurrentes permet de mieux décomposer la formation du flux de trésorerie annuel, de déterminer les équilibres budgétaires de ces opérations et de les piloter. **Le solde budgétaire conjoncturel des contrats fléchés est excédentaire de 1,1M€ en 2025** comme constaté dans l'annexe budgétaire n°8, en hausse de 0,2M€ par rapport à la prévision du BR. Ces contrats fléchés ont un impact sur la trésorerie du fait de volumes d'encaissements et de décaissements pouvant être décalés sur des exercices différents.



Le graphique ci-dessus distingue l'évolution du solde budgétaire fléché (conjoncturel) et globalisé (structurel) depuis 2017.

4.2 La trésorerie 2025

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

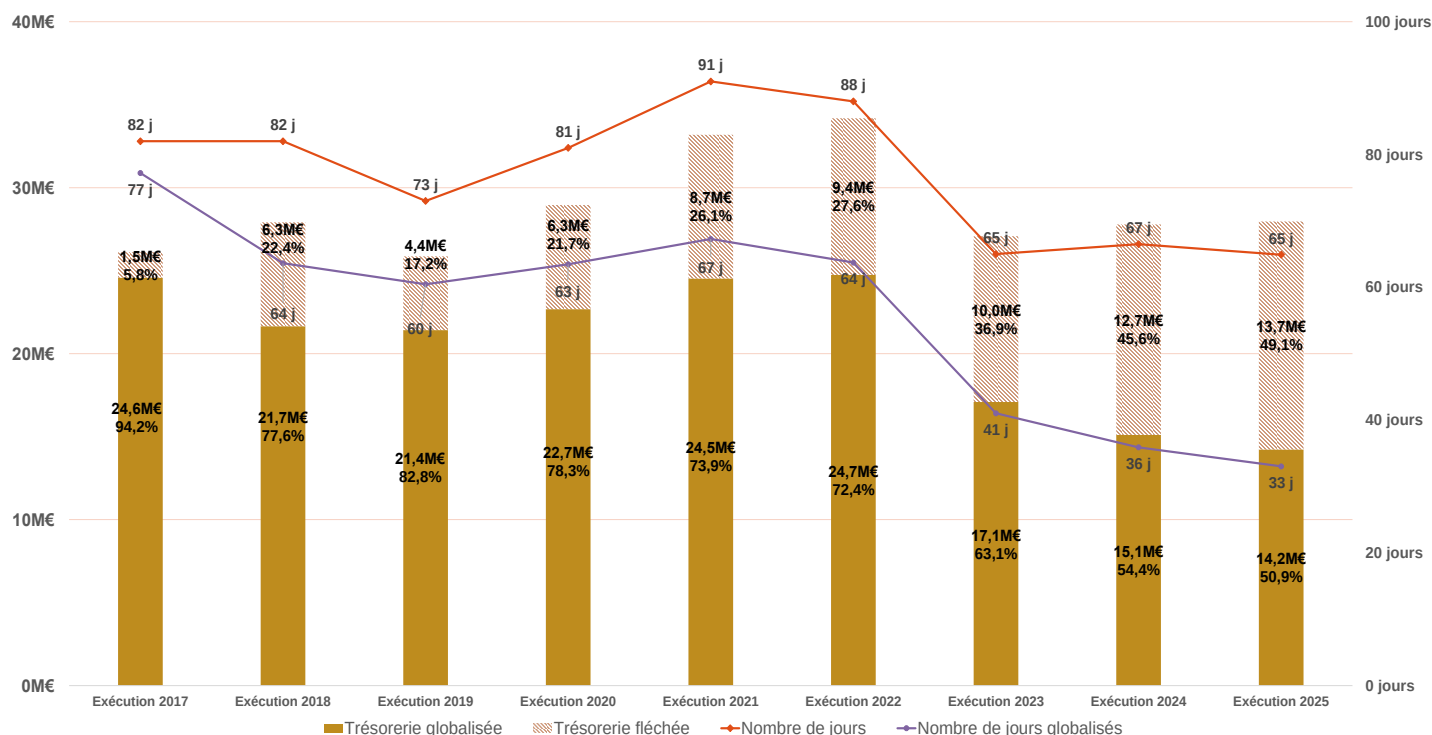
En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'établissement et son besoin en fonds de roulement.

Le niveau de trésorerie constaté fin 2025 s'établit à **27 964 133€** soit 65 jours de fonctionnement, en amélioration de 0,2M€ en comparaison du niveau en 2024.

Le tableau 4 d'équilibre financier présenté en annexe montre que la légère hausse du niveau de la trésorerie en 2025 résulte principalement du solde budgétaire excédentaire. Comme évoqué dans le paragraphe précédent, ce sont les contrats fléchés qui génèrent cet excédent qui est donc conjoncturel et non structurel.

Les opérations pour compte de tiers, détaillées dans le tableau 5 présenté en annexe, sont des opérations non budgétaires qui impactent la trésorerie : collecte et reversement de la TVA, reversements aux partenaires de la BEL, bourses mobilité...Elles entraînent en 2025 un prélèvement sur la trésorerie de 0,3M€ résultant du décalage entre les encaissements et les décaissements de ces éléments non budgétaires.

La trésorerie de l'établissement se répartit entre la trésorerie fléchée pour 13,7M€ (32 jours) et la trésorerie globalisée pour 14,2M€ (33 jours) comme le montrent le graphique et le tableau suivants.



	Exécution 2023	Exécution 2024	BR 2025	Atterrissage 2025	Exécution 2025
Niveau trésorerie	27 075 712 €	27 780 924 €	24 783 301 €	26 889 698 €	27 964 133 €
nombre jours trésorerie	64,8	66,5	56,2	61,6	64,9
dont jours globalisés	40,9	36,1	25,5	30,8	33,0
dont jours fléchés	23,9	30,3	30,7	30,8	31,9

La trésorerie fléchée concerne l'ensemble des contrats de recherche et formation fléchés, elle est donc gagée pour ces contrats.

La trésorerie globalisée est consacrée à l'activité courante de l'établissement : son niveau poursuit sa diminution amorcée depuis 2023 en raison notamment des surcoûts pris en charge par l'établissement. C'est un indicateur particulièrement préoccupant pour la santé financière de l'établissement. La différence avec le BR 2025 mais aussi l'atterrissage calculé lors de la construction du BI 2026 en novembre 2025 s'explique notamment par 0,9M€ d'encaissements supplémentaires non prévus au BR, dont +0,5M€ de SCSP reçus en décembre, mais aussi par une sous-consommation des crédits de paiement à hauteur de 2,4M€ (détaillée dans les paragraphes précédents).

4.3 Les restes à payer 2025

Les restes-à-payer (RAP) font partie des indicateurs significatifs introduits par le décret GBCP. Ils permettent en effet d'appréhender la soutenabilité budgétaire de l'établissement à moyen et long terme. Ils représentent un montant inéluctable des décaissements à venir.

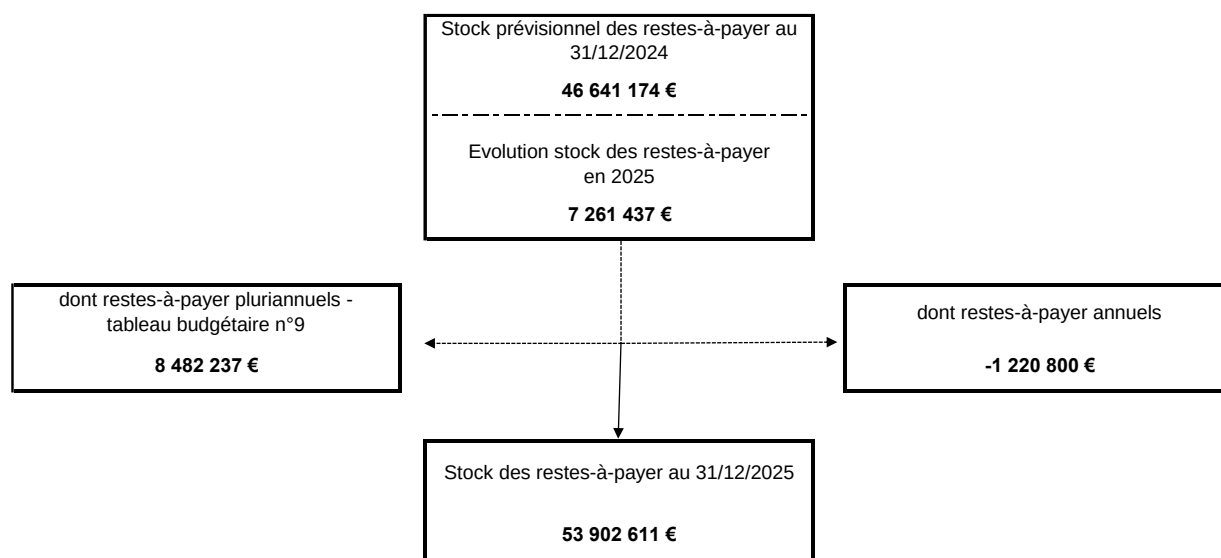
L'évolution des RAP, la durée sur laquelle ils s'étalent ainsi que les ressources permettant de couvrir les futurs décaissements constituent des points d'analyse essentiels de la soutenabilité budgétaire.

Les restes à payer observés au 31/12/2025 s'élèvent à hauteur de 53,9M€. Ce montant figure dans l'annexe budgétaire intitulée « tableau de synthèse budgétaire et comptable ».

Les restes-à-payer relatifs à l'abondement/redevance de **maintenance et gros entretien-renouvellement** s'établissent à **22,9M€** soit **42,5%** du volume total des restes-à-payer de l'établissement. Ces données apparaissaient auparavant dans le tableau 9 des opérations pluriannuelles. Ce n'est plus le cas car le tableau 9 ne doit faire apparaître que les opérations pluriannuelles de recherche, de formation continue, d'enseignement et de PPI ; l'École se met en conformité afin de préparer le passage à INFINOE (nouvel infocentre des organismes publics nationaux qui devrait être déployé en 2027).

Le tableau 9 des opérations pluriannuelles permet d'identifier les autres volumes de restes-à-payer par catégorie. La catégorie des contrats d'enseignement inclut les **versements CDSN** qui représentent **18,4M€** des restes-à-payer soit **34%** du volume total.

Les autres restes à payer concernent des contrats de recherche, mais aussi des engagements réalisés en fin d'année et dont les factures sont payées en début d'année suivante. L'exercice 2025 se caractérise également par des engagements significatifs n'ayant entraîné presque aucun décaissement, et qui génèrent donc des restes-à-payer importants : **3,8M€** concernant l'acquisition d'**équipements de cryomicroscopie** financés par des contrats fléchés soit **7%** des restes à payer et 1,3M€ pour la maintenance de ces équipements (2,5% des restes à payer) dont les paiements débiteront un an après leur mise en service.



4.4 Les ratios en comptabilité budgétaire

4.4.1 Poids des dépenses de personnel

Ce ratio permet d'indiquer le degré de "rigidité" du budget lié à la part des dépenses destinées à la rémunération des personnels. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : dépenses de personnel / dépenses totales hors investissement.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
72,4%	76,4%	75,2%	74,6%	76,1%

Le transfert des CDSN depuis 2018 avec des versements en fonctionnement baisse le poids des dépenses de personnel par rapport à l'ensemble des dépenses de l'établissement. Ce taux est en légère baisse en 2025.

4.4.2 Poids relatif des recettes propres

Cet indicateur mesure le degré de dépendance de l'établissement vis-à-vis des financements publics. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : recettes propres / total des recettes.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
5,7%	5,6%	4,3%	5,8%	5,9%

La SCSP est la principale ressource de l'établissement, ce qui explique logiquement une dépendance élevée aux financements publics. En 2025, le poids des recettes propres augmente par rapport à l'année précédente.

Cet indicateur réglementaire ne reflète toutefois pas le poids réel de l'intégralité des recettes réalisées par l'établissement en dehors de la SCSP. Le tableau ci-dessous représente l'ensemble des recettes propres de l'établissement (25,4M€) rapporté à la totalité des recettes de l'année (159,5M€) :

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
16,0%	16,7%	14,2%	16,9%	15,9%
(24,4M€)	(26,3M€)	(27,1M€)	(27M€)	(25,4M€)

4.4.3 Poids des crédits de paiement issus d'engagements pris antérieurement

Cet indicateur permet de préciser les hypothèses de budgétisation retenues pour déterminer le volume de crédits de paiement de l'année. Il permet également de mesurer le poids des décaissements "inévitables", car liés à des engagements déjà pris qu'il conviendra d'honorer

quoi qu'il arrive, par rapport aux décaissements sur lesquels des marges de manœuvre existent davantage. Le calcul est : montant des CP relatifs à des AE consommées sur exercices antérieurs / montant total des CP de l'année issu du tableau 2.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
9,5%	8,6%	1,8%	4,2%	9,8%

Le poids des crédits de paiement issus d'engagements antérieurs s'établit à 9,8% en 2025. L'ENS de Lyon a dénoué des engagements liés aux années antérieures, notamment les versements CDSN.

4.4.4 Poids relatif des restes à payer

Ce ratio permet de mesurer le degré de rigidité de la dépense (hors dépenses de personnel) et l'inertie générée par les engagements pris au cours de l'exercice et des exercices précédents. Il se calcule comme tel : restes-à-payer (tous exercices confondus) issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable / montant des CP de l'année hors personnel issus du tableau 2 en annexe.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
97,0%	114,6%	114,4%	117,7%	132,7%

Les restes à payer de l'établissement concernent majoritairement les engagements pris pour de nombreuses années, c'est le cas par exemple du loyer versé dans le cadre de l'abondement/redevance de maintenance et gros entretien-renouvellement qui s'étend sur plus de 25 ans ou encore les versements CDSN qui s'échelonnent sur trois exercices budgétaires pour chacune des promotions. Les restes à payer 2025 augmentent fortement car des engagements significatifs ont été pris sur l'exercice afin de commander les équipements de cryomicroscopie dont les paiements interviendront sur l'exercice 2027, mais aussi pour la maintenance de ces équipements dont les paiements débiteront un an après leur mise en service.

4.4.5 Poids des charges à payer au sein des restes à payer

Il permet de mesurer le poids des charges à payer les plus imminents. Si le pourcentage est élevé, il doit attirer l'attention sur la capacité ou non de l'établissement à faire face à cette sortie de trésorerie à venir. Il se calcule ainsi : charges à payer issues de la balance de comptabilité générale / restes-à-payer issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
12,8%	14,9%	12,4%	13,2%	9,6%

Le poids des charges à payer au sein des restes à payer 2025 diminue par rapport aux exercices précédents. Cela s'explique notamment par le fait que de nombreuses conventions de versements CDSN avaient été inscrites en charges à payer fin 2024 en raison de difficultés pour signer ces conventions avec les partenaires, et ont été régularisées en 2025.

4.5 Le résultat 2025

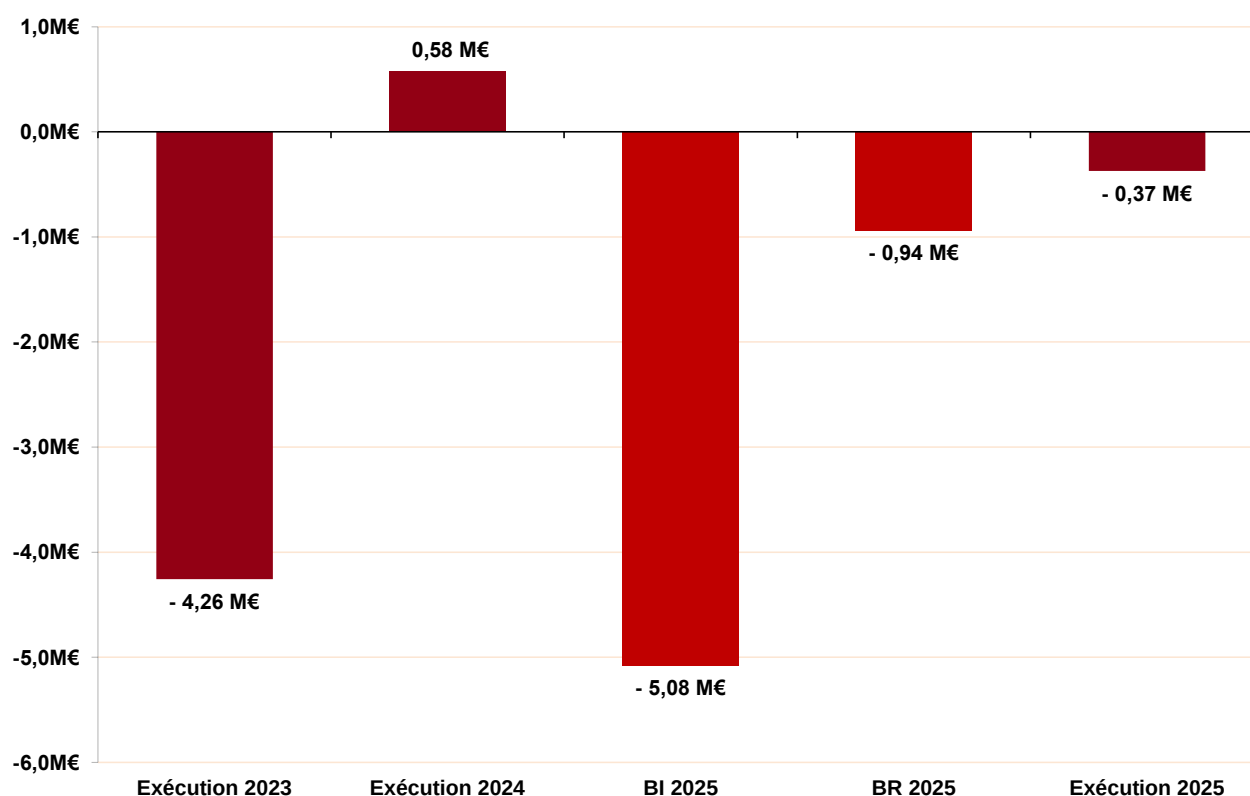
De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond à la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Calcul : Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

Le résultat de l'ENS de Lyon est déficitaire en 2025 de **371 787€**.

Le résultat se calcule, en droits constatés, par la différence entre les produits pour 169,1M€ et les charges de personnel et de fonctionnement pour 169,5M€ (annexe 6 : tableau de situation patrimoniale).



Pour rappel, l'ENS de Lyon a enregistré un déficit de 4,26M€ en 2023. Ce déficit résultait principalement de l'explosion des dépenses énergétiques entraînant un reste à charge de 2,03M€, ainsi que du poids des mesures salariales compensées partiellement telles que les hausses cumulées du SMIC, les revalorisations indiciaires et les primes exceptionnelles de

pouvoir d'achat qui ont généré un surcoût à la charge de l'établissement de 2,24M€. Le résultat 2024 s'est avéré excédentaire de 0,6M€ en raison d'éléments conjoncturels tels que des recettes exceptionnelles non pérennes (indemnisation d'assurance pour l'amphithéâtre Mérieux par exemple).

Le résultat déficitaire de 0,4M€ constaté en 2025 est proche de la prévision actualisée lors du budget rectificatif qui estimait un déficit de 0,9M€. Ce déficit trouve son explication principale par les dépenses salariales réglementaires partiellement compensées. En effet, l'établissement constate un surcoût de **1M€** résultant des hausses successives du **SMIC** qui concernent principalement les rémunérations des élèves normaliens. Il y a également **1M€** de surcoût dû aux revalorisations 2022 et 2023 du **point d'indice** et à la revalorisation de +5 points des grilles de rémunération.

Ce tableau présente le cumul des surcoûts pris en charge par l'établissement depuis l'exercice 2021. Ils s'élèvent à 8,7M€ en total cumulé.

Total surcoûts pris en charge par l'ENS de Lyon	Exécution 2021	Exécution 2022	Exécution 2023	Exécution 2024	Exécution 2025	TOTAL cumulé des surcoûts à la charge de l'établissement depuis 2021
Primes pouvoir d'achat			1 095 838 €			1 095 838 €
SMIC	113 000 €	654 818 €	713 747 €	1 005 439 €	1 005 439 €	3 492 443 €
Mesures indiciaires		1 571 723 €	428 746 €	1 115 647 €	1 035 647 €	4 151 763 €
TOTAL	113 000 €	2 226 541 €	2 238 331 €	2 121 086 €	2 041 086 €	8 740 044 €

La dotation définitive de la SCSP reçue en décembre a augmenté de 0,5M€ les **produits** de l'établissement par rapport aux prévisions du BR. Comme détaillé au paragraphe 2.2.1, cette dotation complémentaire est le 1^{er} tiers de la 1^{ère} tranche du COMP qui n'avait pas pu être inscrite au BR faute de notification.

Parmi les **charges** de fonctionnement, on constate une hausse des charges relatives aux reversements CDSN. Il a en effet été décidé en fin d'exercice d'inscrire en charges à payer un montant complémentaire de 0,2M€ qui correspond au complément à reverser aux établissements dans le cadre de la nouvelle revalorisation salariale des contrats doctoraux appliquée depuis début 2025.

La **charge d'amortissement non neutralisée** représente un total de 3,6M€ sur la section de fonctionnement en 2025. Elle s'améliore de 0,4M€ par rapport à la prévision du BR 2025 (explications dans le paragraphe suivant sur la CAF).

Depuis janvier 2025 et l'application du **nouveau décret financier** n°2024-1108 du 2 décembre 2024, l'équilibre réel du budget n'est plus conditionné par le résultat comptable mais par trois critères dont les niveaux de fonds de roulement et de trésorerie (cf. paragraphe 4.9). Toutefois, le résultat demeure un indicateur important à suivre pour l'établissement afin de mesurer le poids des charges non compensées qui viennent dégrader les niveaux du fonds de roulement et de la trésorerie.

4.6 La capacité d'autofinancement (CAF) 2025

De quoi parle-t-on ?

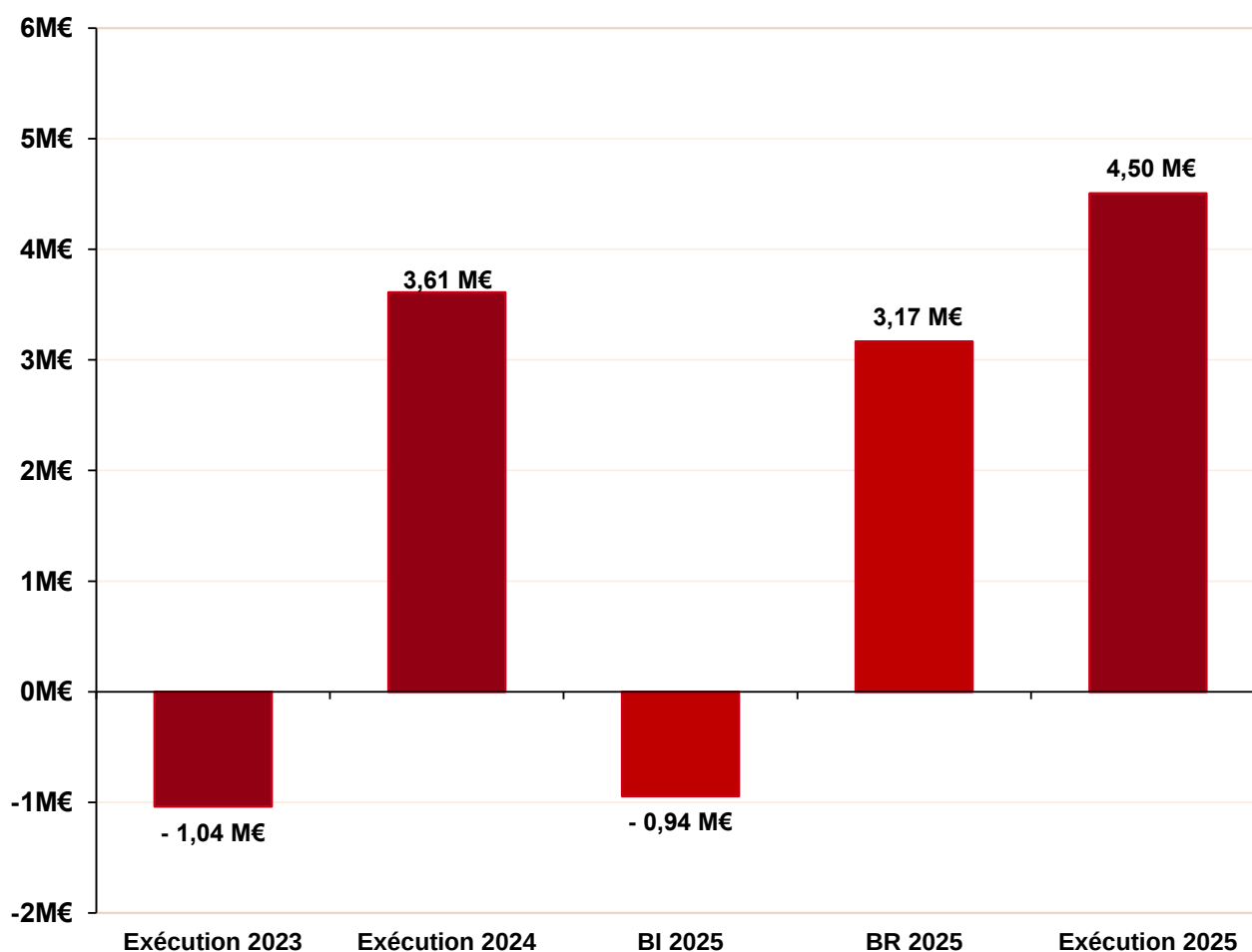
La **capacité d'autofinancement (CAF)** correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Calcul (méthode additive) :

Résultat net comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur nette comptable d'éléments d'actifs cédés
- Produits de cession d'éléments d'actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

L'établissement présente une capacité d'autofinancement de **4 504 347€** en 2025.



La capacité d'autofinancement se calcule en intégrant le niveau du résultat, mais aussi les opérations non budgétaires comme les dotations et reprises aux amortissements ou encore les provisions. Elle permet de mesurer l'excédent de fonctionnement utilisable pour financer l'investissement et pour constituer des réserves que l'on retrouve dans le fonds de roulement.

L'annexe n°6 de situation patrimoniale montre que la capacité d'autofinancement constitue l'une des ressources de l'établissement pour investir. Le niveau de la CAF constaté en 2025 permet à l'ENS de Lyon de couvrir l'ensemble de ses emplois (=dépenses d'investissement) et même d'abonder son fonds de roulement.

Néanmoins, la CAF ne permet de financer les investissements qu'en raison des arbitrages budgétaires qui ont conduits à geler une partie des projets d'investissement, afin de ne pas trop dégrader le niveau de nos réserves.

A noter également que si la CAF atteint 4,5M€ malgré un résultat faiblement déficitaire, cela est lié au financement d'une partie conséquente des actifs de l'établissement sur ses fonds propres.

La part non neutralisée représente un total de 3,6M€ sur la section de fonctionnement en 2025. Elle s'améliore de 0,4M€ par rapport à la prévision du BR 2025 en raison de la revue de la méthode de comptabilisation des quotes-parts des subventions d'investissement, et à leur rattachement dès l'année de l'achat des immobilisations concernées, en lien avec la nouvelle agent comptable. Pour rappel, l'exercice 2025 se caractérise par la sortie des travaux et du matériel non complètement amortis du gymnase et de la résidence Debourg, du fait des travaux portés par le CROUS qui ont débuté à l'été 2025.

Le montant des amortissements non neutralisé (restant à charge de l'Ecole) progresse de 355 k€ par rapport à 2024 en raison notamment d'achats plus importants hors financements (+ 76 k€ pour les achats et travaux), du poids plus important des sorties de l'année (+ 126 K€) ou des achats effectués dans le cadre de contrats de recherche qui financent uniquement l'amortissement.

4.7 Le fonds de roulement 2025

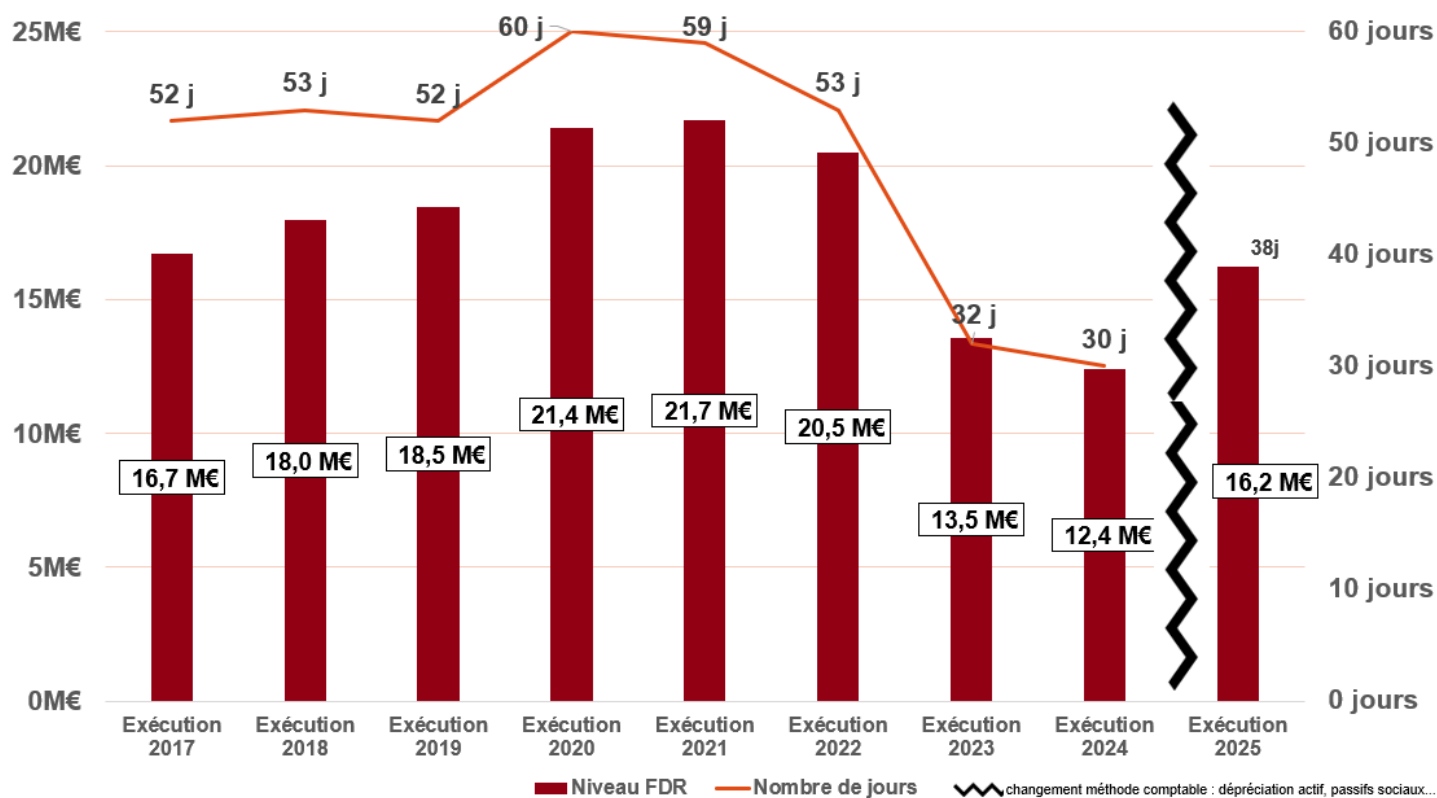
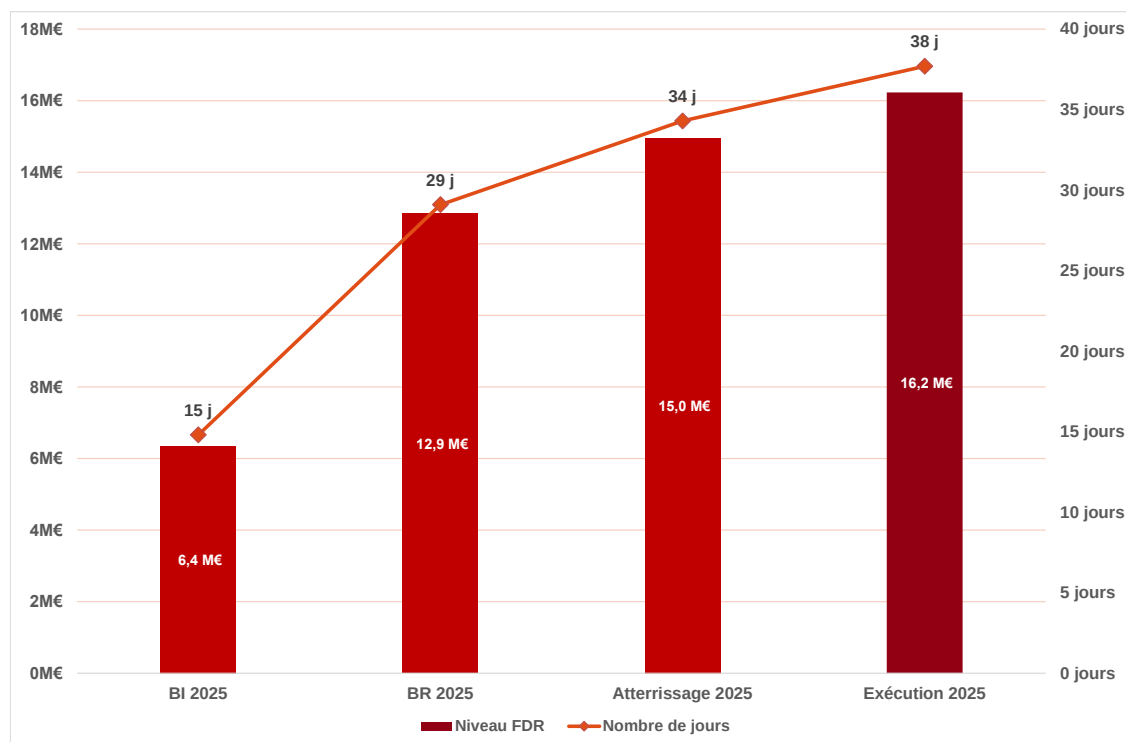
De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.



Plusieurs changements de méthode comptable ont entraîné des impacts sur le fonds de roulement :

- Fonds de roulement historique 2024 : intégration des dépréciations de l'actif circulant pour 1,4M€ à fin 2024
- Rattachement des financements de l'actif dès l'achat des immobilisations (476k€ au titre des années antérieures et 358k€ au titre de 2025),
- Comptabilisation de la charge des passifs sociaux sur CET en provision (1,1M€) alors que la comptabilisation en charge à payer venait dégrader le fonds de roulement.

Le **besoin en fonds de roulement (FR – Trésorerie)**, qui mesure le besoin de financement nécessaire pour couvrir le décalage entre l'encaissement des créances et le paiement des dettes, est fortement négatif et s'élève à – 11 729k€. L'Ecole a plus de dettes que de créances à court terme.

Cela s'explique par le fait que le niveau total des subventions en attente de versement (31 975k€), sur des projets en cours de réalisation, est beaucoup plus faible que le montant des avances versées (41 583k€) lié au poids plus important des subventions liées aux contrats de recherche par rapport aux subventions sur travaux.

Le bas du tableau 6 de situation patrimoniale, en annexe, montre que l'ensemble des ressources de l'établissement couvre les emplois (=dépenses d'investissement) et permet également un abondement du fonds de roulement à hauteur de **2,4M€**.

Le niveau du fonds de roulement de l'établissement atteint ainsi **16 264 565€** au 31/12/2025 soit **38 jours** de fonctionnement. Ce niveau est supérieur au seuil prudentiel de 15 jours.

Le niveau de fonds de roulement n'a cessé de diminuer entre 2021 et 2024, passant de 59 jours à 30 jours en 3 ans. Le fonds de roulement a en effet été prélevé de 1,2M€ en 2022, de 7M€ en 2023 et de 1,1M€ en 2024 en raison des déficits successifs du compte de résultat principalement dus aux mesures salariales partiellement compensées et aux surcoûts des dépenses énergétiques. Ces prélèvements ont réduit significativement le fonds de roulement mobilisable, ce qui a empêché l'établissement de lancer des opérations immobilières nécessaires au maintien des infrastructures et essentielles à la conduite des missions de l'École.

L'abondement du fonds de roulement de 2,4M€ en 2025 est la résultante des efforts déployés par l'établissement depuis plusieurs années : maîtrise des campagnes d'emplois, réduction des investissements non financés par des ressources externes, actions pour rechercher des financements permettant d'investir...

Ces efforts permettent de ne pas dégrader le niveau des réserves cumulées, mais il convient de noter que la progression totale du FDR de 3,8M€ par rapport à 2024 est liée également aux changements de méthode comptable à hauteur de 1,4M€.

4.8 Les ratios en comptabilité générale

Les ratios présentés sont des indicateurs d'analyse dont le ministère de l'action et des comptes publics recommande l'usage dans la circulaire des opérateurs transmise à chaque ministère. Le rectorat de l'académie de Lyon s'appuie également sur ces ratios afin d'apprécier la trajectoire financière et budgétaire de notre établissement.

Pour précision, certains de ces ratios sont déjà intégrés dans le corps de ce rapport et n'apparaissent donc pas dans ce paragraphe, comme le fonds de roulement en nombre de jours par exemple.

Les données utilisées pour calculer ces ratios sont celles issues du tableau 6 de situation patrimoniale, qui se trouve parmi les annexes réglementaires de ce rapport.

4.8.1 Poids des charges décaissables de fonctionnement général

Ce ratio mesure l'évolution dans le temps du poids relatif des charges de fonctionnement décaissables, hors charges de masse salariale. Il se calcule de la manière suivante : charges décaissables de fonctionnement / produits encaissables.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
26,9%	24,4%	25,6%	24,4%	23,4%

Le poids des charges de fonctionnement a augmenté depuis 2018 en raison des versements CDSN aux établissements partenaires depuis le transfert de ce dispositif par le MESR. La baisse des charges de fonctionnement en 2025 permet de réduire leur poids sur le budget de l'établissement.

4.8.2 Dépendance aux financements de l'État

Cet indicateur mesure la dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public et aux éventuelles autres subventions de l'État. Il se calcule de la manière suivante : ressources propres encaissables / produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 13% et 15%, et une alerte s'il est inférieur à 13%.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
17,8%	18,8%	14,5%	15,5%	22,1%

En 2025, les ressources propres encaissables représentent 22,1% des produits encaissables soit 3,3 points de plus que l'année précédente. Leur poids s'accroît depuis plusieurs exercices. La dépendance de notre établissement aux financements de l'Etat demeure élevée : la subvention pour charges de service public (SCSP) est la principale recette de l'Ecole, dont une part significative concerne la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires et les CDSN.

4.8.3 Taux de déficit

Ce ratio éclaire sur l'envergure du résultat de l'établissement. Le mode de calcul pour déterminer cet indicateur est le suivant : résultat / total des recettes de la classe 7.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
-2,7%	0,4%	-3,1%	-0,5%	-0,2%

Cet indicateur a été négatif et sous le seuil d'alerte en 2022 et 2023 à cause du résultat déficitaire. Il l'est à nouveau en 2025.

4.8.4 Poids des charges de personnel

Ce ratio, appelé aussi taux de saturation, permet de mesurer le poids des charges de personnel par rapport à l'ensemble des produits encaissables de l'établissement. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 82% et 83%, et une alerte s'il dépasse 83%.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
73,8%	73,3%	75,0%	73,6%	73,7%

Le poids des charges de personnel est assez stable depuis plusieurs années. Cet indicateur est toutefois à analyser avec précaution. En effet, le transfert des financements des CDSN par l'Etat augmente les produits de l'établissement, mais les dépenses de masse salariale n'augmentent pas en miroir puisque les versements aux établissements partenaires sont réalisés en fonctionnement. En excluant les CDSN, le ratio du poids des charges de personnel s'élèverait à 80,3% en 2025.

4.8.5 Taux d'autofinancement

Ce ratio permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de la capacité d'autofinancement (CAF) par rapport à l'ensemble des produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 0,5% et 1%, et une alerte s'il est en dessous de 0,5%.

2023	2024	BI 2025	BR 2025	2025
-0,7%	2,3%	-0,6%	2,0%	2,9%

Le taux d'autofinancement 2025 est de 2,9% et se situe au-dessus du seuil de vigilance et d'alerte.

4.9 Les indicateurs du nouveau décret financier

Le décret n°2024-1108 du 2 décembre 2024 réforme le régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Son objectif principal est de renforcer la capacité de pilotage budgétaire des établissements en assouplissant leur cadre de gestion, en insistant sur le caractère pluriannuel de ce pilotage et en renouvelant les conditions d'appréciation de la soutenabilité.

Ce décret stipule que l'équilibre réel du budget n'est plus conditionné par le résultat comptable afin d'améliorer la gestion financière pluriannuelle. La **soutenabilité du budget** est désormais appréciée au regard de trois critères :

- le niveau final de trésorerie doit être supérieur à 30 jours de fonctionnement en crédits de paiement hors investissement
- le niveau final de fonds de roulement doit être supérieur à 15 jours de crédits de paiement hors investissement
- les charges de personnel doivent être inférieures à 83% des produits encaissables (ratio « Dizambourg »)

À compter de l'exercice 2025, le **fonds de roulement** peut être utilisé pour toute nature de dépense : personnel, fonctionnement ou investissement. Cette utilisation doit respecter les conditions fixées pour maintenir l'équilibre réel du budget et le respect des nouveaux critères de soutenabilité.

Les conditions de déclenchement d'un **plan de retour à l'équilibre financier** (PREF) évoluent. Un PREF peut être déclenché par la rectrice ou le recteur de région académique si l'un des trois critères de soutenabilité n'est pas respecté.

Ces nouvelles dispositions offrent plus de souplesse aux établissements dans leur pilotage budgétaire, notamment à travers l'utilisation de leur fonds de roulement. Cependant, elles renforcent également la nécessité d'un pilotage budgétaire rigoureux pour respecter les nouveaux seuils, de développer une vision pluriannuelle pour les projets de recherche et les stratégies d'investissement, de maîtriser rigoureusement la masse salariale et son évolution, et d'optimiser la gestion de la trésorerie et du fonds de roulement.

En 2025, l'ENS de Lyon respecte les trois critères du décret financier :

- ✓ 65 jours de trésorerie (seuil à 30 jours),
- ✓ 38 jours de fonds de roulement (seuil à 15 jours)
- ✓ 73,7% de charges de personnel par rapport aux produits encaissables (seuil à 83%) ou 80,3% en excluant les CDSN

5. Annexes réglementaires

5.1 Annexe 1 : tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS

TABLEAU DES EMPLOIS - EXÉCUTION 2025						
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L712-9		NOMBRE D'EMPLOIS	
			EN ETPT	AUTRES EMPLOIS	EN ETPT	
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, CHERCHEURS	PERMANENTS	TITULAIRES	228,5	-	228,5	
		CDI	1,0	-	1,0	
	NON PERMANENTS	CDD	205,0	114,5	319,5	
	SOUS TOTAL EC		434,5	114,5	549,0	
ELEVES/FONCTIONNAIRES STAGIAIRES			896,3	-	896,3	
BIATSS	PERMANENTS	TITULAIRES	392,2	-	392,2	
		CDI	55,5	-	55,5	
	NON PERMANENTS	CDD	72,7	56,7	129,4	
	SOUS TOTAL BIATSS		520,4	56,7	577,1	
TOTAL		1 851,3	171,2	2 022,5		
PLAFOND DES EMPLOIS FIXÉS PAR L'ÉTAT		1 983				
AUTRES EMPLOIS		171,2				
PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION						
2022,5						

5.2 Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

	Exécution 2025
Date exécutoire	
Etablissement	Ecole Normale Supérieure de Lyon
Niveau d'agrégation	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES										RECETTES						
	Exécution 2024		BI 2025		BR 2025		Exécution 2025		Variation exécution 2025 / BR 2025		Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Variation Exécution 2025 / BR 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP						
Personnel	115 017 543	114 989 493	116 544 638	116 544 638	118 511 327	118 511 327	118 044 369	118 039 996	-466 959	-471 331	143 517 916	140 097 319	146 074 428	147 020 265	954 857 Recettes globalisées	
dont contributions employeur au CAS Personnel	33 251 792	33 251 792	33 047 125	33 047 125	34 724 656	34 724 656	34 794 957	34 794 957	70 101	70 101	130 968 376	130 612 964	133 601 742	134 073 517	471 775 Subvention pour charges de service public	
												0	0	0	0 Subvention pour charges d'investissement	
											114 178		0	6 000	6 000 Autres financements de l'Etat	
											169 176	105 000	165 688	165 688	0 Fiscalité affectée	
Fonctionnement	34 540 254	35 476 674	37 101 538	38 294 080	42 145 447	40 248 320	40 465 397	36 899 733	-1 740 650	-3 246 787	4 564 266	3 502 804	3 909 963	4 030 089	121 879 Autres financements publics	
											7 703 920	5 876 751	8 390 035	8 753 240	355 205 Recettes propres	
Intervention																
											13 789 094	12 172 953	14 611 198	12 478 800	-2 331 368 Recettes liées*	
											0	0	0	0	0 Subvention pour charges d'investissement liée	
											461 628	40 065	41 079	220 665	188 616 Autres financements de l'Etat liés	
Investissement	4 429 444	5 212 838	8 547 238	5 299 014	8 870 946	4 618 465	7 459 889	3 888 490	-1 410 959	-1 009 375	12 151 456	11 397 893	13 625 698	11 573 392	-2 151 768 Autres financements publics liés	
											1 176 010	734 865	944 421	676 203	-268 218 Recettes propres liées	
153 987 241	155 648 005	161 998 814	159 937 732	169 527 622	163 378 312	165 919 655	158 648 219	-3 617 966	-4 730 093		157 307 010	152 270 272	160 885 626	159 509 114	-1 176 512 TOTAL DES RECETTES (C)	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)																
											0	7 667 460	2 692 686	0	0	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

5.3 Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Tableau 3 - MESR
Dépenses par destination et recettes par origine

BUR N°	Exécution 2025
Date exécutoire	
Etablissement	Ecole normale supérieure de Lyon
Niveau d'agrégation	Détailé
Nature du budget (BP, PA)	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme										Total
	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue (a) + (b) + (c)	25 116 097	25 116 097	18 805 999	15 610 629	0	0	115 374	117 813	44 037 270	40 894 539	
D001 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	1 202 596	1 202 596	507 829	507 736			7 401	7 401	1 717 826	1 717 733	
D002 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	17 540 154	17 540 154	1 116 259	1 110 361			107 973	110 412	18 764 386	18 760 927	
D003 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	6 373 347	6 373 347	17 181 711	13 992 532					23 555 058	20 365 879	
D005 - Bibliothèques et documentation	5 741 056	5 741 056	1 015 064	1 016 094			7 318	7 318	6 763 438	6 764 469	
D006 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	4 839 765	4 839 765	3 461 137	2 110 757			4 360 153	1 011 705	12 661 055	7 962 228	
D007 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 672 214	2 672 214	522 668	514 700			55 588	50 041	3 250 470	3 236 954	
D008 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 950 638	4 950 638	1 332 421	1 339 038			737 842	605 849	7 020 901	6 895 505	
D009 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies									0	0	
D010 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 330 149	1 330 149	303 420	282 648			279 206	282 429	1 912 775	1 895 226	
D011 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	8 858 141	8 858 141	1 130 892	1 100 696			301 520	51 324	10 290 553	10 010 161	
D012 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 131 289	3 131 289	819 528	881 194			74 610	87 944	4 025 427	4 100 427	
D013 - Diffusion des savoirs et musées	2 425 111	2 425 111	155 071	195 739			69 439	61 283	2 849 520	2 682 132	
D014 - Immobilier	1 357 850	1 357 850	7 672 481	7 923 605			1 117 614	940 822	10 147 945	10 222 277	
D015 - Pilotage et support	56 765 959	56 761 596	4 509 650	5 344 148			283 885	247 652	61 538 495	62 333 386	
Étudiants	856 101	856 101	677 267	680 595	0	0	58 339	144 309	1 591 707	1 680 916	
D201 - Aides directes aux étudiants	77 812	77 812	403 895	407 906					481 708	485 719	
D202 - Aides indirectes		0	2 013	2 013					2 013	2 013	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	778 289	778 289	271 359	270 585			58 339	144 309	1 107 987	1 119 183	
Total	118 044 365	118 039 996	40 405 988	36 999 733	0	0	7 459 899	3 608 490	165 909 656	158 648 219	
										(A)	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)										860 095	
										(B)	

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme										Total
	Recettes globalisées						Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Autres financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	134 073 517										134 073 517
Droits d'inscription						1 391 318					1 391 318
Formation continue, diplômes propres et VAE						108 680					108 680
Taxe d'apprentissage						122 805					122 805
Contrats et prestations de recherche hors ANR						1 159 600				115 259	1 274 859
Valorisation						13 516					13 516
ANR investissements d'avenir					80 833				4 360 480		4 441 313
ANR hors investissements d'avenir					1 055 940				3 760 445		4 946 355
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					8 952				653 572		662 524
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									1 873 831		1 873 831
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		6 000			2 755 114	164 309		229 695	925 633	0	4 080 751
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs						3 000				547 754	550 754
Autres recettes				165 688		5 790 012				13 190	5 968 891
Total	134 073 517	0	6 000	165 688	4 030 839	8 753 240	0	229 695	11 573 932	6 76 203	159 509 114

5.4 Annexe 4 : tableau d'équilibre financier

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif

	Exécution 2025
Date exécutoire	
Etablissement	Ecole Normale Supérieure de Lyon
Niveau d'agrégation	Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS						FINANCEMENTS					
	Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Variation exécution 2025 / BR 2025		Exécution 2024	BI 2025	BR 2025	Exécution 2025	Variation exécution 2025 / BR 2025
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0	7 667 460	2 692 686	0	0		1 659 004	0	0	860 895	3 553 581
dont solde budgétaire budget principal							1 659 004			860 895	860 895
dont solde budgétaire budget annexe		7 667 460	2 692 686		-2 692 686						
dont solde budgétaire budget du SAIC											
dont solde budgétaire BAI											
dont solde budgétaire SIF											
dont ... (à personnaliser le cas échéant)											
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (61)	207 800	205 000	217 000	217 021	21		207 976	205 000	217 000	131 295	-86 705
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 429 381	3 972 571	4 205 372	3 926 266	-279 106		4 038 094	3 659 171	3 900 435	3 600 436	-299 099
Autres décaissements non budgétaires (e1)	96 524			-475 066	-475 066		-466 157			-741 196	-741 196
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(61)+(c1)+(e1)	4 733 705	11 845 031	7 115 058	3 668 221	-754 151		5 438 917	3 663 171	4 117 435	3 051 430	2 426 681
ABONDEMENT de la trésorerie (1) = (2) - (1)	705 212	0	0	183 209	3 180 832		0	7 981 860	2 997 623	0	0
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)**	2 686 563		850 837	1 059 213	208 376			2 088 800			
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)			0	0			1 991 351	5 893 060	3 848 460	876 004	2 972 456
TOTAL DES BESOINS (1) + (1)	5 438 917	11 845 031	7 115 058	3 851 430	2 426 681		5 438 917	11 845 031	7 115 058	3 851 430	2 426 681

5.5 Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers

TABLEAU 5

Opérations pour compte de tiers

Budget (BIBR n°...)	Exécution 2025
Date exécutoire	
Etablissement	Ecole normale supérieure de Lyon
Niveau d'agrégation	Agrégé

Créez un "regroupement d'opérations pour compte de tiers" pour chacune des lignes de votre TBS actuel. Aussi, bien distinguer :

- * Le bouton "Ajouter un regroupement d'opérations" : permet d'ajouter un nouveau regroupement d'opération pour compte de tiers (nouveau couple "code libellé" d'OPCT), sur lequel les comptes comptables ont normalement déjà été rattachés par vos soins dans "gfc-Compta > Gestion du plan de compte". Votre tableau finalisé doit présenter tous les regroupements d'OPCT paramétrés par vos soins dans "gfc-Compta > Gestion des codes opérations pour compte de tiers". Le regroupement "TVA- OPCT pour tous les flux de trésorerie de TVA" est réglementaire, obligatoire, unique et non modifiable (source BGF) : il est donc "verrouillé" et figure d'office dans la maquette proposée.
- * Le bouton "+" en bout de ligne : permet seulement d'ajouter un n° de compte supplémentaire au sein du regroupement d'opération pour compte de tiers concerné. Votre fichier finalisé devra donc comporter autant de lignes qu'il y a de comptes rattachés à un regroupement d'OPCT dans gfc-Compta.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT				Ajouter un regroupement d'opérations		Contrôler ma saisie	
Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	N° compte	Libellé du regroupement d'opérations	Débit (c1)	Crédit (c2)			
TVA	44671	OPCT pour tous les flux de trésorerie de TVA		600 498	+	-	
TVA	44683	OPCT pour tous les flux de trésorerie de TVA		1 738 515	+	-	
TVA	44666	OPCT pour tous les flux de trésorerie de TVA	2 124 738		+	-	
TVA	44662	OPCT pour tous les flux de trésorerie de TVA	542 087		+	-	
AMI	4675133	OPCT Aide à la mobilité internationale	56 000	22 800	+	-	
BEL	47312	OPCT Banque éprouves littéraires	643 001	643 001	+	-	
RAFP	47311	OPCT RAFP	4 956	3 217	+	-	
OEEP	467519	OPCT opérations avec Etat et entités publiques	555 485		+	-	
OEEP	44342	OPCT opérations avec Etat et entités publiques		592 405	+	-	
TOTAL			3 928 268,02	3 600 435,81	+	-	

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

5.6 Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale

TABLEAU 6
Situation patrimoniale 2025

	Exécution 2025
Date exécutoire	
Etablissement	Ecole normale supérieure de Lyon
Niveau d'attribution	Agrégé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Exécution 2024	BP 2025	Exécution 2025	BP 2025	Exécution 2025 / BP 2025	PRODUITS	Exécution 2024	BP 2025	Exécution 2025	BP 2025	Exécution 2025 / BP 2025	Variation exécution 2025 / BP 2025
Personnel	113 006 332	114 923 612	116 816 572	115 460 819	-1 355 753	Salaires de l'éat	131 176 945	130 946 566	133 942 064	134 320 211	378 117	378 117
dont charges de personnel civils*	33 251 792	33 047 725	34 724 656	34 724 657	70 011	Frais de l'attribution	169 176	105 000	165 688	165 688	0	0
Fonctionnement aux charges de personnel	46 767 599	56 269 040	54 951 860	53 961 662	-990 298	Autres subventions	14 612 495	13 964 821	13 893 262	14 866 905	973 683	973 683
Intervention de l'attribution						Autres produits	14 332 558	20 038 656	22 630 684	19 741 820	-3 888 864	-3 888 864
TOTAL DES CHARGES (1)	156 772 921	170 182 652	171 768 462	169 472 471	-2 295 991	TOTAL DES PRODUITS (2)	160 382 173	165 115 043	170 831 746	165 100 684	-1 731 064	-1 731 064
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	576 253	0	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	5 077 609	886 714	371 787	0	0
TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (2) + (4)	160 382 173	170 182 652	171 768 462	169 472 471	-1 731 064	TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) + (2) + (4)	160 382 173	170 182 652	171 768 462	169 472 471	-1 731 064	-1 731 064

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentées les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Exécution 2024	BP 2025	Exécution 2025	BP 2025	Exécution 2025 / BP 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	576 253	-5 077 609	-371 787	-371 787	54 927
+ dotations sur amortissements, dépréciations et provisions	9 033 033	15 952 365	15 261 107	17 363 961	1 102 654
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	408 551		-81 640	-152 862	-71 052
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	123 039				0
- produits de cession d'éléments d'actif	0				0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	-5 715 405	-11 818 395	-12 077 368	-12 335 135	-257 767
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (MAF)	3 610 399	-943 949	3 165 385	4 504 347	1 338 902

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution 2024	BP 2025	Exécution 2025	BP 2025	Exécution 2025 / BP 2025	RESSOURCES	Exécution 2024	BP 2025	Exécution 2025	BP 2025	Exécution 2025 / BP 2025	Variation exécution 2025 / BP 2025
Insuffisance d'autofinancement	0	943 949	0	0	0	Capacité d'autofinancement	3 610 399	0	3 165 385	4 504 347	1 338 962	1 338 962
Investissements	5 383 957	4 667 569	4 218 107	3 236 425	-921 682	Financement de l'actif par l'éat	3 000	3 000	473 363	473 363	0	0
						Financement de l'actif par des tiers autres que l'éat	338 295	2 024 425	1 433 966	794 885	-649 021	-649 021
						Autres ressources	295 143	380 860	62 611	9 198	-53 454	-53 454
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 594 522	5 816 468	4 436 107	3 509 866	-925 441	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 454 579	2 612 485	4 881 902	5 886 510	1 033 026	1 033 026
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6) - (5)	0	0	446 795	2 385 844	2 385 844	Diminution du fonds de roulement (8) = (5) - (6)	1 139 942	2 203 983	0	0	0	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Exécution 2024	BP 2025	Exécution 2025	BP 2025	Exécution 2025 / BP 2025	Variation exécution 2025 / BP 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-1 139 942	-3 203 783	446 795	2 385 844	2 385 844	2 385 844
Variation du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	-1 945 154	4 778 071	3 444 435	2 202 635	2 202 635	2 202 635
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (9) ou PRELEVEMENT (10)*	705 212	-7 981 860	-2 897 623	183 209	183 209	183 209
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	12 404 349	6 356 353	12 851 144	16 234 565	3 883 421	3 883 421
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 376 576	1 019 299	-11 832 158	27 964 134	27 964 134	27 964 134
Niveau final de la TRÉSORERIE	27 780 925	5 337 054	24 783 302	3 180 632	3 180 632	3 180 632

5.7 Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

Exécution 2025		POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT												
Date exécutoire		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Détails		27 780 925	49 225 575	38 998 298	26 242 951	45 459 183	38 854 424	24 776 449	67 793 856	49 711 889	41 151 663	50 971 168	38 224 040	499 190 321
Niveau d'attribution														
Nature du budget (BP, BA)														
Budget Principal (BP)														
ENCAISSEMENTS														
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)		27 780 925	49 225 575	38 998 298	26 242 951	45 459 183	38 854 424	24 776 449	67 793 856	49 711 889	41 151 663	50 971 168	38 224 040	499 190 321
Recettes budgétaires globalisées		10 464	32 679 706	1 660 549	32 968 533	4 966 630	1 203 898	1 279 278	46 945 776	604 792	20 075 243	379 169	4 201 248	147 029 285
Subvention pour charges de service public		0	32 281 092	0	32 281 092	4 187 593	0	0	45 483 359	0	19 368 066	0	471 775	134 073 517
Subvention pour charges d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements de l'Etat		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000	6 000
Fiscalité affectée		0	88 378	0	0	0	0	0	76 310	0	0	0	0	16 688
Autres financements publics		0	15 039	431 410	110 478	330 531	196 855	803 538	1 063 722	182 058	87 012	124 621	666 575	4 030 839
Recettes propres		16 464	294 197	1 259 136	594 963	448 506	1 008 043	475 736	322 384	422 735	619 626	254 548	3 036 897	8 753 240
Recettes budgétaires fléchées		0	388	293 094	1 665 599	2 015 943	1 037 670	118 056	1 122 499	1 109 071	1 562 582	1 751 402	1 814 617	12 479 830
Subvention pour charges d'investissement fléchée		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements de l'Etat fléchés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés		0	0	0	1 589 798	1 922 768	995 870	37 506	953 624	1 108 958	1 550 472	1 589 877	1 579 865	11 573 932
Autres financements publics fléchés		0	0	0	67 711	19 514	1 800	78 550	168 875	113	12 110	45 490	234 752	676 203
Recettes propres fléchées		0	388	46 899	67 711	19 514	1 800	78 550	168 875	113	12 110	45 490	234 752	676 203
Opérations non budgétaires		33 781 947	-29 802 192	297 450	-617 972	-936 933	-438 141	45 871 660	-45 657 470	1 438 863	652 475	234 240	-2 033 421	2 990 536
Emprunts : encassements en capital		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encassements en capital		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements		10 750	2 324	809	11 104	2 046	758	0	64 765	38 240	1 558	942	0	131 295
Opérations au nom et pour le compte de tiers		33 771 197	-29 804 516	296 641	-620 075	-936 979	-438 699	45 871 660	-45 772 235	1 422 653	659 917	233 298	-2 033 421	2 989 240
TVA encaissée		2 960	698 074	86 640	53 365	700 469	84 857	26 445	34 376	447 608	62 351	28 644	153 234	2 339 013
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encassements		642 169	1 760	240	138 713	2 195	54	22 895	126	266 045	188 224	-2 189	1 261 423	1 261 423
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers		33 126 078	-30 444 350	208 811	-682 681	-1 538 161	-595 951	45 845 161	-45 779 506	974 919	322 521	16 430	-2 184 466	-741 196
Autres encassements d'opérations non budgétaires		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A. TOTAL		33 788 411	2 877 902	2 281 092	34 025 070	6 286 640	1 743 427	47 266 994	2 410 804	3 172 756	22 230 239	2 364 812	3 982 444	162 489 649
DECAISSEMENTS														
Dépenses liées à des recettes globalisées		2 288 696	12 083 384	13 489 281	13 241 629	11 910 209	15 057 006	12 615 926	1 001 886	19 700 650	11 129 894	12 473 762	22 242 279	147 227 602
Personnel		3 074	9 174 810	9 174 678	9 331 880	9 130 345	9 106 920	9 122 381	24 382	18 084 993	9 151 488	9 418 998	19 315 436	111 039 395
Fonctionnement		1 943 076	2 788 657	4 176 602	3 694 345	2 667 359	5 734 614	3 182 400	871 348	1 452 938	1 843 799	2 855 107	2 618 868	33 830 048
Intervention		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement		342 546	98 917	147 711	215 404	112 506	215 472	311 144	106 146	163 075	134 606	199 657	310 975	2 356 159
Dépenses liées à des recettes fléchées		141 631	807 195	1 136 055	974 786	880 663	875 666	1 168 899	119 797	1 388 967	896 911	1 195 000	1 855 057	11 420 617
Personnel		0	543 533	577 673	577 640	578 298	552 749	575 064	-7 784	1 041 228	598 061	659 512	1 318 605	7 000 601
Fonctionnement		129 349	214 407	329 045	255 705	233 004	270 333	396 012	91 878	277 088	301 828	268 498	407 588	3 168 686
Intervention		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement		12 282	51 236	229 336	141 440	69 360	52 593	197 823	35 693	50 701	9 022	266 900	133 864	1 250 330
Opérations non budgétaires		9 923 433	234 601	401 203	592 323	98 526	-111 271	-9 535 238	19 371 068	-9 336 636	443 990	1 443 177	-9 857 986	3 668 221
Emprunts : remboursements en capital		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : décaissements en capital		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements		11 830	15 375	7 314	8 096	38 154	52 034	78 151	2 770	3 297	0	0	0	217 021
Opérations au nom et pour le compte de tiers		9 911 603	219 226	393 898	594 272	61 372	-163 305	-9 613 396	19 368 328	-9 339 933	443 990	1 443 177	-9 857 986	3 451 200
TVA décaissée		238 762	151 359	344 350	245 972	205 940	189 902	289 862	79 981	176 970	225 219	245 957	276 550	2 666 825
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements		10 000	0	6 400	0	151 771	5 600	15 532	2 000	16 888	914 715	139 069	1 259 441	1 259 441
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers		9 664 841	67 866	43 138	338 255	-236 339	-357 806	-9 917 783	19 286 347	-9 522 503	201 893	282 505	-10 265 471	-475 066
Autres décaissements d'opérations non budgétaires		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. TOTAL		12 333 760	13 105 190	15 036 538	14 808 738	12 880 399	15 821 401	4 249 587	20 492 771	11 732 981	12 470 735	15 111 940	14 242 350	162 316 440
(2) SOLDE DUMOIS = A - B		21 444 650	-10 227 278	-12 755 446	19 216 332	-6 604 759	-14 077 975	43 017 406	-38 081 967	-8 569 226	9 619 505	-12 147 128	-10 259 906	183 209
SOLDE CUMULE (1) + (2)		49 225 575	38 998 298	26 242 851	45 459 183	38 854 424	24 776 449	67 793 956	49 711 889	41 151 663	50 971 168	38 224 040	27 964 134	

5.8 Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

Budget (BIBR n°...)		Exécution 2025					
Date exécutoire							
Etablissement		Ecole normale supérieure de Lyon					
Niveau d'agrégation		Agrégé					
Nature du budget (BP, BA)		Budget Principal (BP)					
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT							
		Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)			12 194 232	13 233 445	4 562 034	7 180 925	
Recettes fléchées (b)							
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée		36 451 513	12 479 830	12 169 007	8 081 197	10 845 666	80 027 213
Autres financements de l'Etat fléchés		715 856	229 695				0
Autres financements publics fléchés		33 378 082	11 573 932	11 746 577	7 951 086	8 861 485	945 551
Recettes propres fléchées		2 357 575	676 203	422 430	130 111	1 984 181	73 511 162
							5 570 500
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)							
		24 257 281	11 420 617	20 860 418	5 462 306	2 502 209	64 502 830
Personnel							
AE=CP		14 282 693	7 000 601	8 415 519			29 698 813
Fonctionnement							
AE		6 468 111	3 190 394	7 707 359	5 098 901	2 502 209	24 966 974
CP		6 244 071	3 169 686	7 707 359	5 098 901	2 502 209	24 722 225
Intervention							
AE							0
CP							0
Investissement							
AE		4 140 625	4 857 135	828 309	338 739		10 164 808
CP		3 730 517	1 250 330	4 737 540	363 405		10 081 792
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		12 194 232	1 099 213	-8 691 411	2 618 891	8 343 457	15 524 382

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

5.9 Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles prévision

Budget (BIBR n° ...)	Exécution 2025
Date exécutoire	
Etablissement	Ecole normale supérieure de Lyon
Niveau d'agrégation	Détailé
Nature du budget (BP, BA)	Budget Principal (BP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement					Restes		
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommés en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Total contrats de recherche	74 517 374	24 374 240	24 374 240	0	13 448 348	13 448 348	23 745 262	23 745 262	0	9 536 442	9 536 442	36 694 786	4 140 883
Total contrats de formation continue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total contrats d'enseignement	58 335 416	29 382 557	29 382 557	0	18 302 012	18 302 012	14 409 064	14 409 064	0	14 854 791	14 854 791	10 650 846	18 420 715
Total programmes pluriannuels d'investissement	338 870	158 240	158 240	0	180 630	180 630	22 400	22 400	0	306 338	306 338	0	10 152
Total	133 191 659	53 915 037	53 915 037	0	31 930 990	31 930 990	38 176 726	38 176 726	0	25 097 550	25 097 550	47 345 632	22 571 790
Pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
SF total personnel		14 282 693	14 282 693		6 874 010	6 874 010	14 282 693	14 282 693		6 874 010	6 874 010	-21 156 703	0
SF total fonctionnement et intervention		35 333 478	35 333 478		20 237 913	20 237 913	20 141 116	20 141 116		16 802 574	16 802 574	-55 571 391	18 627 701
SF total investissement		4 298 865	4 298 865		4 819 067	4 819 067	3 752 917	3 752 917		1 420 967	1 420 967	-9 117 932	3 940 048

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Auto financement	Financements extérieurs			
			Montant	Encassements au titre des années antérieures	Encassements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Total contrats de recherche	74 517 374	1 470 815	73 046 559	33 751 658	11 291 274	28 003 626
Total contrats de formation continue	0	0	0	0	0	0
Total contrats d'enseignement	58 335 416	0	58 335 416	19 366 673	13 554 468	25 414 274
Total programmes pluriannuels d'investissement	338 870	88 870	250 000	250 000	0	0
Total	133 191 659	1 559 685	131 631 974	53 368 332	24 845 742	53 417 900

86 sur 90



Exécution et présidence d'associations d'enseignants et de parents de parents

Roi des opérations sur l'ensemble de l'établissement[illegible]

5.11 Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles

Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Exécution 2025	
Budget (BIBR n°...)	
Date exécution	
Établissement	École normale supérieure de Lyon
Niveau d'agrégation	Aggrégé
Nature du budget (BP BA)	Budget Principal (BP)

IMPORTANT :

Laisser les lignes vides en cas de "type opération" (Formation continue, enseignement...) sans opération : ne pas mettre de montant nul

> Sinon, votre TB10 sera rejeté par INFNIOE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévission d'autorisation d'engagement et de crédits de paiement

Prévision pluriannuelle	Opération	Nature	Prévision pluriannuelle
	Dépenses d'investissement (PI)	Investissement	
			[1]
			138 870
			138 870
	Total dépenses d'investissement 1		35 632 213
	Personnel	Personnel	29 144 658
	Contrats de prestation	Personnel	9 750 413
	Investissement	Investissement	74 517 214
	Total contrats de prestation 2		
	Personnel	Personnel	
	Contrats de formation continue	Personnel	
	Investissement	Investissement	
	Total contrats de formation continue 3		
	Personnel	Personnel	1 355 138
	Contrats d'investissement	Personnel	56 544 667
	Investissement	Investissement	215 638
	Total contrats d'investissement 4		58 335 443
	Soit total personnel		37 173 321
	Soit total fonctionnement et intervention		85 733 340
	Soit total investissement		10 244 300
	Total		133 150 961

10/AL	153 151 000	33 913 007	31 530 576	36 176
10/AL	153 151 000	33 913 007	31 530 576	36 176

[illegible]

B - Prévisions de recettes

[illegible][illegible][illegible][illegible]

5.12 Tableau de synthèse budgétaire et comptable

TABLEAU 12
Synthèse budgétaire et comptable

Budget (BI/BR n°...)	Exécution 2025
Date exécutoire	
Etablissement	Ecole normale supérieure de Lyon
Niveau d'agrégation	Agrégé

Du fait du besoin d'alignement entre le TSBCP et le PAP/RAP, et étant donné que ce dernier ne supporte pas les décimales, toute valeur décimale saisie dans le TSBCP ci-dessous sera automatiquement arrondie à l'entier (inférieur ou supérieur).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution 2025	
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	46 641 174
	2 Niveau initial du fonds de roulement	13 848 721
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-13 932 204
	4 Niveau initial de la trésorerie	27 780 925
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	12 676 665
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	15 104 260
	5 Autorisations d'engagement	165 909 656
	6 Résultat patrimonial	-371 787
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	4 504 347
	8 Variation du fonds de roulement	2 385 844
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-85 726
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS 57 660
	Variation des stocks	+ / - 57 660
	Charges sur créances irrécouvrables	-
	Produits divers de gestion courante	+
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS 1 553 015
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -1 628 851
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 3 181 866
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	860 895
	12.a Recettes budgétaires	159 509 114
	12.b Crédits de paiement ouverts	158 648 219
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	677 686
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	183 209
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	1 059 213
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-876 004
Niveaux finaux	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	2 202 635
	16 Variation des restes à payer	7 261 437
	17 Niveau final de restes à payer	53 902 611
	18 Niveau final du fonds de roulement	16 234 565
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-11 729 569
	20 Niveau final de la trésorerie	27 964 134
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	13 735 878
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	14 228 256

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

6. Glossaire

AE	Autorisation d'engagement
ANR	Agence nationale de la recherche
BDL	Bibliothèque Diderot de Lyon
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BI	Budget initial
BR	Budget rectificatif
CAF	Capacité d'autofinancement
CDSN	Contrat doctoral spécifique normaliens
CP	Crédit de paiement
CRB	Centre de responsabilité budgétaire
DAI	Direction des affaires internationales
DGS	Direction générale des services
DMG	Direction des Moyens Généraux
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
DSG	Dialogue stratégique et de gestion
DSI	Direction des Systèmes d'information
DUNES	Développement des Usages du Numérique pour l'Enseignement et les Savoir
EJ	Engagement juridique
EPST	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
ESAS	Enseignants du Secondaire Affectés dans le Supérieur
GBCP	Gestion budgétaire et comptable publique
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IEA	Institut d'études avancées
Ifé	Institut Français de l'Éducation

MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MSE	Masse salariale État
MOP	Maîtrise d'ouvrage publique
PIA	Projet investissements d'avenir
PSOP	Paie Sans Ordonnancement Préalable
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
PPI Ecole	Plan prévisionnel d'investissement financé par les moyens établissement (annuel)
PPP	Partenariat public-privé
RIPEC	Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs
RP	Ressources propres
SACD	Service à comptabilité distincte
SCSP	Subvention pour charges de service public
SO	Service opérationnel
UE	Union Européenne
VP	Vice-Présidence
VPE	Vice-Présidence Etudes
VPR	Vice-Présidence Recherche

** Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ
DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**

Mars 2026

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60
www.ens-lyon.fr